

Bibliothèque
de
M.r Alexandre Godard.

INSTRUCTION

SUR LES

DIVERSES MALADIES

DES BÊTES A LAINE.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON

INSTRUCTION

SUR LES

DIVERSES MALADIES

DES BÊTES A LAINE,

AVEC LES REMÈDES CURATIFS LES PLUS SALUTAIRES;

Par le Comte HENRY DE CHASTENAY,

PROPRIÉTAIRE D'UN TROUPEAU DE RACE PURE.

PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N°. 243.

1817.

Nota. Il peut paraître extraordinaire de trouver dans un livre qui n'est en lui-même qu'un Dictionnaire des différentes maladies qu'on y a traitées, un autre Dictionnaire ou table alphabétique qui renvoie aux articles traités dans le livre. Cette méthode a paru plus simple et très-commode. Un propriétaire de troupeau veut trouver la maladie dont une brebis est attaquée; son berger lui indique un nom en usage dans le pays qu'il habite; il cherche ce nom dans la table à la fin de l'ouvrage, et là il trouve ou la page du livre à laquelle il est question de cette maladie, ou le nom véritable de la maladie auquel répond celui que lui donne le berger.

C'est ainsi que, si votre berger vous dit que votre brebis a le Charbon, vous trouverez dans la table que c'est à la page 23 que cette maladie est traitée; et que, s'il vous indique la maladie sous le nom d'anthrax, ou d'an-cœur, ou de mal noir, etc., la table vous renverra au mot *Charbon*, que vous trouverez également page 23.


Wellcome

AVANT-PROPOS.

Il existe une foule d'ouvrages, dont le but est de prouver le bénéfice que l'on doit espérer des bêtes à laine, de quelques races qu'elles soient, lorsque l'on prendra d'elles des soins bien dirigés : on a également démontré l'avantage des bêtes de race pure sur les animaux communs, et combien on doit désirer d'améliorer les races communes. On a indiqué la manière de perfectionner les races, soit en formant des troupeaux de progression, soit en se contentant de se procurer, au moyen de très-beaux beliers, des métis d'une qualité rapprochée le plus possible de celle de leurs pères; on a fait des calculs minutieusement exacts des produits que des troupeaux, administrés de l'une ou de l'autre manière, doivent procurer au propriétaire : on a prescrit les soins qu'exigent les agneaux lors de leur naissance, com-

ment on doit les élever, les sevrer, et les diriger ensuite, pour en obtenir de belles toisons : on a décrit la manière de tondre ces toisons, et de les laver pour en ôter le suin. On a pensé avec raison que la médecine préservative était la meilleure à employer de la part d'un propriétaire de troupeaux; qu'il valait mieux prévenir le mal, que de le guérir, et de là l'excellent ouvrage de M. Tessier, intitulé *Instruction sur les bêtes à laine*, et divers autres ouvrages très-précieux.

Cependant des propriétaires de bêtes à laine, qui peuvent avoir à se reprocher quelques négligences, ou dont les bergers, dans leur absence, n'auraient pas suivi toutes les instructions, sont quelquefois éloignés d'un bon vétérinaire, et ont dû se trouver embarrassés souvent, lorsque leurs animaux ont été attaqués de maladies quelquefois très-vives, dont les symptômes n'étaient pas décrits, ou l'étaient d'une manière trop vague, dans les excellens ouvrages dont nous venons de parler. Dans le doute sur les symptômes, ils ont dû en avoir bien plus encore sur les

moyens curatifs à employer; et peut-être leur est-il arrivé souvent de perdre des bêtes très-précieuses, faute de connaître le moyen de les soulager.

De savans vétérinaires ont cependant fait les observations les plus utiles; ils les ont appuyées d'expériences réitérées faites avec les soins les plus éclairés, et couronnées très-souvent du succès : mais ces observations ont été consignées par eux dans des rapports qui sont dispersés dans des ouvrages très-étendus sur les maladies des animaux domestiques, dans les annales d'agriculture, etc., etc., où l'on trouve souvent un mémoire sur les moutons, isolé, dans un volume qui ne contient que des observations sur les chevaux, sur les bêtes à cornes, ou sur toute autre espèce d'animaux, ou même de plantes; en sorte que la connaissance de ces rapports nécessiterait une bibliothéque trop considérable. J'ai donc entrepris pour mon propre usage un extrait de ces différens mémoires; cet extrait, dont j'ai éprouvé un avantage journalier, m'a paru devoir être

d'une utilité générale, et c'est ce qui m'a déterminé à le faire imprimer.

Puissé-je être assez heureux pour m'être rendu, par ce travail, utile aux propriétaires de troupeaux, et avoir par là secondé de mes très-faibles moyens l'industrie de mes concitoyens, sous le but très-utile de multiplier dans le royaume les troupeaux de race pure !

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Les maladies des bêtes à laine (1) se distinguent en plusieurs sortes : il y en a d'épizootiques, d'enzootiques, de sporadiques, et de contagieuses. Par épizootiques on entend celles qui se répandent sur un grand nombre d'animaux, sans distinction de pays, et dans tous les temps; par exemple, le claveau, la gale, etc. : par enzootiques, celles qui sont attachées à certaines contrées et reviennent chaque année aux mêmes époques; telles que la falère dans le Roussillon, la pouriture dans les lieux bas, brumeux, et mouillés : par sporadiques, celles qui surviennent sans régularité, partout, indistinctement, à quelques animaux seulement; par exemple, le tournis, etc. Le mot *contagieux* désigne une qualité, et non une maladie à part; il exprime

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 189.

celles qui se communiquent d'un animal à un autre, soit par le contact immédiat, soit par des intermédiaires : par exemple, le charbon, le claveau, la gale, etc. Parmi les maladies épizootiques et sporadiques, il s'en trouve de contagieuses et de non contagieuses. Indépendamment de ces différentes classes de maladies, il y en a de moins étendues, qu'il faut regarder comme accidentelles : telles sont les tumeurs, les blessures au bas des cornes, occasionées par les combats des béliers entre eux; les coupures que font les tondeurs, les morsures de chien, et les fractures aux jambes.

Il y a, en général, peu à espérer des remèdes internes dans les ruminans, et par conséquent dans les bêtes à laine, à l'exception des boissons données en lavage, ou des lavemens.

Organes de la digestion dans les ruminans.

On sait que ces sortes d'animaux ont quatre estomacs, savoir : la panse, le bonnet, le feuillet, et la caillette. La panse, le plus volumineux des quatre, est celui qui reçoit les alimens et qui les contient en grande masse, jusqu'à ce que successivement ils reviennent dans la bouche, pour être broyés et passer ensuite dans les trois autres

estomacs. Il est aisé de concevoir que des médicamens, étant introduits dans une quantité considérable de matières non digérées, perdent en tout, ou en grande partie, leur vertu, et par conséquent font peu d'effet. Pour qu'ils pussent en produire un grand, il faudrait qu'ils fussent très-actifs : mais alors, si quelques portions venaient à toucher aux parois de la panse, elles pourraient les corroder, y causer des inflammations, et même la gangrène.

M. Tessier a fait peser les quatre estomacs d'un mouton, et les alimens qu'ils contenaient, y compris une petite partie de l'œsophage et du duodénum : le tout s'est trouvé du poids de dix kilogrammes (21 à 22 livres), et, après avoir été vidés, de dix-huit hectogrammes (3 à 4 livres).

La panse (1), hors le temps de la gestation, s'étend depuis le diaphragme jusqu'aux os des îles. Cet estomac occupe à peu près les trois quarts de la capacité de l'abdomen, dont il remplit en grande partie la portion gauche : sa forme est irrégulière, mais plus approchante de l'ovoïde que de toute autre figure. Ce viscère est comme divisé en deux

(1) Voyez Chabert.

parties coniques par une scissure, ou gouttière, située supérieurement, et qui suit la direction de son grand axe. Ces deux vessies ne sont pas égales entre elles : celle du côté droit est plus en arrière, et n'est pas exactement ovoïde, surtout quand l'animal est avancé dans sa gestation, parce que le volume de l'utérus, lors de la plénitude, soulève le côté droit de la panse. La vessie du côté gauche est beaucoup plus considérable que l'autre ; c'est elle qui, à sa partie antérieure et supérieure, reçoit l'œsophage. Ce canal, qui s'étend depuis le pharynx, qui en est le principe, jusqu'à la panse, qui en est le terme, sert à y conduire les alimens qui, dans la bouche de l'animal, viennent de subir une première préparation qui, dans les ruminans, est bien imparfaite. L'œsophage est bien plus court dans les ruminans que dans les autres animaux ; les alimens, lancés de l'œsophage dans la cavité conique gauche de la panse, se portent ensuite dans la cavité conique droite, dont ils parcourent toute l'étendue ; et ce n'est qu'après un certain séjour dans cette cavité, qu'ils reviennent dans la partie antérieure de la vessie conique gauche, lieu où les plus grossiers sont retenus par la cloison qui sépare la panse du deuxième estomac

nommé le bonnet. Il est situé à l'extrémité antérieure et inférieure de la vessie conique gauche; en avant et à droite de l'œsophage. Sa forme n'est pas exactement ronde; elle est déprimée du côté du troisième et du quatrième estomacs, et varie suivant qu'il est plus ou moins rempli d'alimens. Sa capacité dans la brebis est de trois pouces à trois pouces et demi. Les alimens les plus grossiers étant retenus dans la panse, les plus fluides sont admis dans le bonnet, et ensuite dans le troisième estomac, appelé le feuillet, qui est situé transversalement et supérieurement, à droite de l'œsophage, entre le bonnet et la partie antérieure de la panse. Sa forme est celle d'un rein; sa grande courbure se trouve supérieurement, et la petite inférieurement. L'étendue de la grande courbure du feuillet est, dans le mouton, de deux pouces; et son épaisseur, d'une face à l'autre, est de trois pouces à trois pouces et demi. Ce viscère est composé de lames ou feuillets, si rapprochés entre eux, qu'aucun aliment grossier qui s'y présente, ne peut y être admis, et retombe dans le bonnet, dans lequel il reste jusqu'à ce qu'il ait été dissous par la chaleur du lieu, ainsi que par le fluide aqueux dont cette cavité abonde. La partie la plus fluide des alimens étant parvenue dans les feuillets, y séjourne jusqu'à ce que chaque

brin de fourrage soit réduit en très-petites parcelles; et ce n'est qu'à fur et à mesure de leur atténuation par l'action de ce viscère, que ces parcelles sont déterminées à entrer dans le quatrième estomac nommé la caillette, soit par l'action compressive du feuillet, soit par l'humeur aqueuse du bonnet qui passe constamment et lentement dans les gouttières du feuillet, où, en raison de sa position verticale, elle ne séjourne pas, en sorte que les alimens y sont toujours secs. Le moment où les liquides passent en plus grande quantité dans les gouttières du feuillet, pour se rendre dans la caillette, est celui de l'inspiration, parce qu'alors le diaphragme presse le bonnet contre la panse; ce qui en diminue la capacité, et l'oblige à se décharger d'une partie de ce qu'il contient de plus fluide. La caillette est située à droite, entre le bonnet et la panse, et sous le feuillet; sa forme est celle d'une cornemuse, sa grande courbure se trouve inférieurement, et sa petite courbure supérieurement : l'extrémité antérieure de sa petite courbure s'abouche avec la petite courbure droite du feuillet; la grande courbure est de sept à huit pouces dans la brebis. Quelques changemens, quelque altération qu'aient éprouvés les alimens dans les trois premiers estomacs, ils ont besoin d'une autre

préparation pour être digérés, et c'est dans la caillette qu'ils la reçoivent : ils n'y éprouvent aucune pression, et ce n'est que par l'action des sucs filtrés par les glandes qui composent la membrane interne de la caillette, que les alimens y éprouvent une nouvelle préparation. Elle est très-sensible : les alimens qui arrivent du troisième estomac dans la caillette, sont d'une couleur analogue à celle qu'ils avaient avant d'être déglutis ; ils y changent sur-le-champ de couleur. Ils sont d'abord d'un jaune clair qui augmente peu à peu d'intensité : le suc salivaire qui les lie, d'aqueux qu'il était, devient visqueux, glutineux et mucilagineux, à mesure qu'il se combine avec celui que fournissent les glandes de la caillette : la quantité de cette filtration est en proportion de la quantité de matière solide que contient cet estomac, et du degré d'irritation que ces glandes en éprouvent. La nature, en dirigeant en bas la grande courbure de la caillette, et le pylore en haut, de derrière en avant, semble avoir eu pour objet de retenir le plus long-temps possible dans ce viscère les alimens que lui envoie le feuillet ; sans doute afin que l'humeur gastrique qui y abonde ait le temps de les pénétrer.

La rumination est une action mécanique de la part de l'animal, par le moyen de laquelle une

très-petite partie des alimens grossiers parvenus dans la panse, remontent dans la bouche, pour y être broyés de nouveau par les dents mâchelières, pénétrés par la salive, et avalés une seconde fois. Elle s'exécute par l'action des fibres et des muscles; et l'on conçoit que lorsqu'une cause quelconque de maladie produit un relâchement, cette action ne peut pas s'opérer, et la rumination se trouve suspendue. Tout ce qui agit sur les nerfs de l'animal la suspend également : par exemple, l'aspect d'un objet qui attire son attention, qui l'étonne ou l'effraie. C'est dans le repos et dans l'état de bonne santé que l'animal rumine, et cette action est purement mécanique et involontaire. Il ne faut pas regarder comme une interruption de la rumination, la cessation de la mastication des alimens reportés de la panse dans la bouche par l'œsophage. Cette action est toujours volontaire, et l'animal l'interrompt souvent pour percevoir plus distinctement les sons qui frappent son oreille, et qui ne produisent cependant pas sur lui un effet assez subit pour s'opposer à ce qu'il se fasse une inspiration prompte et efficace, qui permette au diaphragme de se porter assez en arrière pour ouvrir un passage à la pelote alimentaire qui doit revenir de la panse. Il

s'en faut de beaucoup que l'animal rumine tous les alimens parvenus dans son estomac ; chaque bouchée qu'il remâche lui demande un temps assez long, puisqu'elle exige trente à quarante mouvemens de mâchoire, qui s'opèrent lentement, et que l'intervalle qui se trouve entre chaque déglutition et chaque ascension des alimens dans la bouche, est toujours un peu long.

Il paraît que l'objet de la nature, dans l'œuvre de la rumination, est de hâter la désunion des principes des alimens, puisque ceux qui sont ramenés sous les dents y sont très-intimement broyés et triturés ; d'attirer dans la panse une très-grande quantité de salive, dont la filtration et la déglutition n'auraient pas eu lieu sans cette action ; enfin, de procurer par la bouche et par les naseaux une issue au gaz méphitique que fournissent les alimens contenus dans la panse depuis un certain temps, et de remplacer cet air par celui de l'atmosphère qui rend les alimens plus légers et plus faciles à digérer.

D'après le détail du travail des quatre estomacs, et de la marche des alimens qui s'y introduisent, il est bien positif que c'est sur la médecine préservative qu'on doit le plus compter ;

mais il ne faut cependant pas négliger les moyens curatifs.

Désinfection des bergeries (1).

Une chose bien essentielle à connaître et à pratiquer, c'est la manière de désinfecter les bergeries, et en général tous les lieux où on aurait gardé des animaux malades. Ce procédé, dû à M. Guiton de Morveau, s'emploie avec succès dans les bergeries où le claveau a régné, dans tous les cas d'épizootie et de maladies contagieuses, etc. Il est préférable à tous les autres, qui ne font souvent que déplacer ou masquer les vapeurs, au lieu de les dénaturer ou de les détruire. Voici le détail de cette fumigation simple, qui peut être faite pendant que les animaux sont aux champs, en ayant seulement le soin d'ouvrir les portes et les fenêtres un moment avant de les faire rentrer dans la bergerie.

Mettez dans une terrine de grès non vernissée une livre de sel marin ou de cuisine bien séché: posez cette terrine sur un fourneau plein de charbons allumés : portez-le dans le lieu que vous voudrez désinfecter, dont vous aurez ôté ou

(1) Voyez *Maladies des animaux domestiques*, année 1791, page 324.

éloigné toutes les matières combustibles, et qui sera préalablement lavé et nettoyé à fond dans toutes ses parties : remuez le sel avec un bâton, pour qu'il ne se grumelle pas : lorsqu'il sera échauffé de manière à ne plus pouvoir y souffrir les doigts, vous verserez dans la terrine promptement, mais avec précaution, une demi-livre environ de bon acide vitriolique, ou huile de vitriol du commerce : vous vous retirerez sur-le-champ pour ne pas respirer la vapeur blanche et très-abondante qui s'élève du mélange : vous fermerez exactement les portes et les fenêtres, et vous ne rentrerez que lorsque les vapeurs seront entièrement dissipées. Si la bergerie est grande, on fera la même opération dans deux ou trois endroits à la fois, en mettant les doses moindres. Ces vapeurs sont très-pénétrantes, et ont une odeur de safran : elles s'échappent abondamment par les issues quelles trouvent, et passent même souvent à travers les planchers et la toiture, de manière à faire croire que le bâtiment est embrasé : mais il n'y a pas à craindre qu'elles mettent le feu, et elles se dissipent assez promptement. S'il y a un grenier au-dessus de l'écurie, et qu'il renferme des fourrages, il faut les y laisser se pénétrer des vapeurs du parfum : ils se trouveront également désinfectés; ce qui reste dans la

terrine est un sel rafraîchissant et diurétique, dont on fait prendre aux animaux qu'on veut rafraîchir, en en faisant fondre une ou deux cuillerées, ou à peu près une ou deux onces, dans un seau d'eau blanche.

Saignée.

Un des remèdes les plus efficaces, dans beaucoup de maladies, est une saignée faite à propos. Dans le cours de cet ouvrage on la trouvera souvent ordonnée. Je crois donc utile d'indiquer ici les différentes manières de saigner les brebis, afin d'y recourir toutes les fois que l'on n'aurait pas dans son voisinage un bon vétérinaire, ou que le mal paraîtra trop pressant pour laisser le temps de le mander.

Il est inutile dans cet ouvrage d'entrer, comme le fait M. Chabert, dans le détail des avantages ou des inconvéniens de la saignée; des cas où l'on doit recourir à cette opération, ou la rejeter; de ceux où il faut l'employer comme remède énergique et curatif, ou comme préservatif ou préparant. Dans le détail des diverses maladies auxquelles les bêtes à laine sont sujettes, on voit les circonstances où la saignée doit être pratiquée :

il suffit ici d'indiquer les différentes manières de faire cette opération.

Pour saigner aux veines jugulaires (1), faites tenir par un aide la tête de l'animal : il faut qu'il la soulève autant qu'il le pourra, après l'avoir saisie par les cornes ou par les oreilles, et qu'il assujettisse le corps, en l'enfourchant entre ses cuisses. Coupez avec des ciseaux la laine sur la jugulaire, environ dans la partie moyenne de l'encolure : mettez une ligature au bas de cette partie, afin d'occasioner le gonflement du vaisseau ; armez-vous d'une flamme ou d'une lancette, dont la lame soit proportionnée au diamètre du vaisseau : opérez comme pour un cheval : arrêtez le sang au moyen d'une épingle, et substituez au crin dont on use à l'égard du cheval, des brins de fil ; ou bien faites un ou deux points de suture.

Pour saigner aux veines maxillaires, qui sont des divisions des jugulaires, rampant de chaque côté des os maxillaires sous la peau qui recouvre les muscles molaires, faites comme dans la saignée précédente, et ouvrez le vaisseau dans l'endroit qui vous paraîtra le plus gonflé.

Pour saigner aux veines saphènes, qui sont aux

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, année 1792, page 148.

pieds de l'animal, faites coucher le malade de côté, sur une table, ou sur la litière : l'extrémité à opérer étant du côté portant, liez les trois autres ensemble : faites tenir la jambe dont vous voulez ouvrir le vaisseau, étendue et écartée des autres, par un aide, de manière que le vaisseau soit bien à votre portée : coupez la laine qui vous le dérobe, placez à la partie supérieure du membre une ligature; et, lorsque la veine sera sensible, assujettisez-la avec le pouce et l'index de la main gauche : enfoncez la lancette dont votre main droite est armée : l'évacuation faite, ôtez la ligature, et fermez le vaisseau comme dans les cas précédens. Cette saignée a l'inconvénient de faire boiter l'animal, par les ordures qui peuvent entrer dans les ouvertures de la saignée.

On fait également des saignées aux veines céphaliques, c'est-à-dire, à la tête, au front; mais ces dernières saignées fournissent beaucoup moins de sang que celle faite à la jugulaire. L'ouverture de ces veines, quelque bien faite qu'elle soit, forme toujours des saignées baveuses : aussi, dans la pratique, la saignée à la jugulaire doit être préférée, à moins que des circonstances particulières n'obligent à une saignée locale. Il en est de même de la saignée au bras, et au-dessus du jarret, aux tempes, et à l'oreille. Celle de

l'oreille se fait en l'incisant, et en frappant dessus pour faire sortir le sang, c'est un mauvais procédé.

On saigne encore au-dessous et au-dessus de l'œil, ou entre les yeux (1). Ces trois saignées se font sur la même veine; c'est la veine angulaire, qui s'étend depuis le trou sourcilier jusqu'à la partie supérieure de la joue, et qui a environ quatre centimètres (un pouce et demi) de largeur. Cette saignée donne assez de sang, parce que la veine est grosse; mais il est difficile de la sentir au doigt, quoique gonflée: par conséquent on risque souvent de faire des saignées blanches. Cependant on doit préférer cette saignée à toutes celles indiquées jusqu'ici, même à celle de la jugulaire, qui nécessairement doit gâter la laine.

La saignée du bout de la queue se fait en coupant avec un couteau tranchant la dernière fausse vertèbre. En coupant ainsi l'extrémité de la queue, on tranche par ce moyen les veines et les artères avec l'os; les chairs se retirent, et laissent l'os à nu, ce qui fait une plaie: mais, malgré cet inconvénient, cette saignée n'est pas à dédaigner; on en a vu d'excellens effets dans des cas très-pressans; par exemple, dans les coups

(1) Voyez Daubanton, *Instruction pour les bergers.*

de sang, au milieu des champs, lorsqu'un berger peu adroit se trouve seul avec son troupeau, ou lorsqu'il n'a sur lui d'autre instrument que son couteau. D'ailleurs il n'est pas bien démontré qu'un genre de saignée qui attire le sang loin du siége du mal qu'il produit, ne soit pas le meilleur. Nous n'entreprendrons pas de discuter ni de défendre cette assertion.

La saignée préférable à toutes les autres est celle de la joue. Elle a, comme celles de l'œil et de la queue, l'avantage de pouvoir être faite par un homme seul, par un berger peu habile. On ne peut pas se méprendre sur la situation du vaisseau : on ne craint pas d'ouvrir l'artère, qui est éloignée de la veine à l'endroit de la saignée; et cette veine est assez forte pour fournir une quantité suffisante de sang; car elle reçoit celui des veines frontales, sourcilières, nasales et labiale supérieure. Cette saignée se fait sur le bas de la joue du mouton, à l'endroit de la racine de la quatrième dent mâchelière, qui est la plus épaisse de toutes. Sa racine est aussi la plus grosse. L'espace qu'elle occupe est marqué sur la face extérieure de l'os de la mâchoire supérieure, par un tubercule assez saillant pour être très-sensible au doigt, lorsqu'on touche la peau de la joue. Ce tubercule est un indice très

certain pour trouver la veine angulaire (maxillaire) qui passe au-dessous : cette veine s'étend depuis le bord inférieur de la mâchoire de dessous, près de son angle, jusqu'au-dessous du tubercule qui est à l'endroit de la racine de la quatrième dent mâchelière.

Pour faire cette saignée, le berger commence par mettre entre ses dents une lancette ouverte: ensuite il place le mouton entre ses jambes, et il le serre pour l'arrêter, il tient son genou gauche un peu plus avancé que le droit : il passe la main gauche sous la tète de l'animal, et il empoigne la mâchoire inférieure, de manière que ses doigts se trouvent sur la branche droite de cette mâchoire, près de son extrémité postérieure, pour comprimer la veine angulaire, qui passe dans cet endroit; et, pour la faire gonfler, le berger touche de l'autre main la joue droite du mouton, à l'endroit qui est à peu près à égale distance de l'œil et de la bouche : il y trouve le tubercule qui doit le guider ; il peut aussi sentir la veine angulaire gouflée au-dessous de ce tubercule. Alors il prend de la main droite la lancette, qu'il tient dans sa bouche, et il fait l'ouverture de la saignée, du bas en haut, à un centimètre (demi-travers de doigt) au-dessous du milieu de l'éminence qui lui sert de guide.

Les autres remèdes se trouvent détaillés à l'article qui concerne chaque maladie à laquelle ils conviennent : c'est donc là qu'on les trouvera, avec les doses nécessaires à employer dans leur composition. J'ai eu soin, autant que possible, de n'indiquer qu'un seul remède pour chaque maladie ; et, dans ce choix, je me suis déterminé d'après les observations qui ont prouvé que les bons effets de celui que j'indique avaient été plus fréquens.

INSTRUCTIONS

SUR

LES BÊTES A LAINE.

APOPLEXIE.

A moins d'une attention extraordinaire (1) et rare, surtout dans un troupeau considérable, on ne distingue pas ordinairement les signes précurseurs de l'apoplexie dans les animaux : on pourrait cependant les reconnaître à des symptômes généraux, qui sont des bâillemens fréquens, l'étourdissement, l'assoupissement, le battement de flancs, les yeux pleins de sérosités, gros, peu clairvoyans ; à ce que les animaux sont lourds, engourdis, paresseux ; à ce qu'ils n'ont point d'appétit, et portent la tête basse.

(1) Voyez Huzard, *Maladies des animaux domestiques*, année 1794, page 147.

On distingue deux sortes d'apoplexie.

L'apoplexie sanguine est causée par la pléthore ou par la surabondance du sang, et par tout ce qui peut l'occasioner : comme un long repos, l'obésité, une nourriture trop abondante, succulente, échauffante ; la bergerie trop chaude, où les animaux seraient entassés ; les indigestions, l'exposition long-temps continuée à l'ardeur du soleil. Elle attaque particulièrement les jeunes animaux, ceux qui sont vigoureux, ardens, d'un tempérament robuste, qui ont le sang épais et inflammatoire. Les symptômes particuliers à cette espèce sont les yeux rouges et enflammés, les vaisseaux sanguins engorgés, le battement de cœur fort et fréquent, le pouls plein et tendu, la respiration laborieuse, la tête et toute l'habitude du corps plus chaude que dans l'état naturel, les urines rares et hautes en couleur, la constipation. Les animaux ne vivent ordinairement que peu de momens après l'attaque, et rendent quelquefois du sang par le nez.

L'apoplexie séreuse a des causes plus difficiles à assigner : elle attaque plus particulièrement les animaux mous et phlegmatiques qui habitent les pays aquatiques dont l'air est épais et nébuleux. Elle est souvent la suite du traitement de diverses maladies chroniques, inflammatoires ou aiguës. Les

symptômes particuliers à cette époque sont, la respiration gênée, le pouls petit et irrégulier, la bouche quelquefois remplie d'une bave visqueuse, et des mouvemens convulsifs aux lèvres et aux mâchoires. L'animal voudrait secouer la tête; mais il ne la remue que doucement et de côté, et il la porte quelquefois dans cette situation en marchant. Il n'y a aucun signe d'inflammation et de chaleur : l'animal ne meurt pas sur-le-champ après être tombé, mais il traîne plusieurs jours sur la litière, en se plaignant et en faisant paraître quelquefois des mouvemens convulsifs violens.

Souvent, cependant, les symptômes de l'apoplexie sanguine et ceux de l'apoplexie séreuse se trouvent réunis et confondus; les mêmes causes pouvant aussi donner lieu à l'une et à l'autre, elles existent quelquefois ensemble. Quelle que soit l'espèce d'apoplexie, elle est toujours très-difficile à guérir, et souvent même incurable, lorsqu'on ne prévoit pas d'avance, par l'observation de quelques-uns des signes généraux, que l'animal doit en être frappé. Il arrive en effet qu'un animal très-bien portant en apparence, au milieu des champs et loin de tout secours, s'arrête tout à coup, chancelle et trébuche sur ses quatre jambes; il ouvre la bouche, il écume, et rend du sang par

le fondement et par la canal des urines. Bientôt il tombe à la renverse, bat du flanc, râle, et meurt quelquefois dans l'espace d'une demi-heure, d'un quart d'heure, ou même de quelques instans; alors on voit sortir de sa bouche et de ses narines un sang noir et épais; son corps ne tarde pas à se gonfler et à se putréfier. Dans les bergeries trop chaudes, il y a des bêtes à laine qui périssent de même pendant la nuit, et privées de tout secours.

Le tort que fait cette maladie peut être considérable. Il y a des fermiers auxquels elle enlève jusqu'à un dixième, même jusqu'à un quart de leurs bêtes à laine. Dans certains troupeaux, il se trouve toute l'année des individus qui périssent de coups de sang; mais, en général, c'est en été que cette maladie se manifeste le plus, surtout dans les mois de juillet et d'août : elle décline ensuite en septembre. Elle est plus commune dans les années sèches et les jours qu'il fait très-chaud, surtout les jours d'orage. Une brebis qui tombe frappée d'apoplexie, doit laisser bien peu d'espoir de la sauver : il n'y a pas un moment à perdre; il faut la saigner sur-le-champ de la manière la plus prompte possible. La meilleure saignée, dans ce cas, doit être celle de la queue, parce qu'elle détourne davantage le sang

du lieu où son abondance est nuisible, et qu'avec le plus mauvais couteau on peut la faire facilement. Si on a l'instrument nécessaire, on peut faire la saignée ailleurs, et surtout lorsque les animaux ont la queue tellement courte, qu'il est difficile de les y saigner; il est bon ensuite, et pendant quelques jours après, de baigner plusieurs fois les bêtes qu'on a saignées, et de leur faire prendre des boissons faites avec des décoctions d'oseille, aiguisées de sel de nitre et de sel marin : mais il faut surtout qu'un premier accident apprenne à préserver les autres animaux, en sorte qu'il faut faire subir le même traitement à tous ceux qui annoncent un état de plénitude sanguine; et ce sont presque toujours ceux qui sont les plus vigoureux, qui marchent toujours à la tête du troupeau. Les animaux qui sont dans le cas contraire, ne doivent pas être saignés. C'est la seule différence qu'on doive apporter dans le traitement curatif de l'apoplexie séreuse, si on parvient à en découvrir les symptômes d'une manière positive. A part la saignée, le reste du traitement doit être le même; et, pour empêcher les causes éloignées de cette maladie, il faut tenir les bergeries bien aérées, éviter la grande ardeur du soleil en été, faire boire fréquemment dans cette saison, lorsqu'on fait paître sur des terrains

secs ou des fourrages secs ; faire manger du vert au printemps et le plus tôt possible, et ne mener les animaux dans les chaumes de blé immédiatement après la moisson, qu'avec la précaution de ne pas leur en laisser manger beaucoup. Ces conseils ne peuvent pas être suivis sans succès.

ARAIGNÉE.

(1) Il y a des brebis qui, lorsqu'elles allaitent et après le sevrage, ont le pis engorgé. Souvent il n'en résulte aucune suite fâcheuse, et l'engorgement se dissipe de lui-même; mais il arrive quelquefois qu'il s'y forme du pus; il n'est pas rare même que la tumeur dégénère en gangrène, et, dans ce cas, devienne mortelle. Les bergers appellent cette maladie *araignée*; on peut l'attribuer à deux causes :

1°. A la malpropreté des bergeries, à la dureté du sol sur lequel les parcs sont souvent assis; les ordures et les mottes sur lesquelles les brebis se couchent, causent au pis des irritations qui occasionent une inflammation, que l'on peut prévenir en renouvelant souvent la litière des bergeries, ou en aplanissant le terrain des champs :

2°. Aux coups de tête que quelques agneaux, en tétant, donnent à leurs mères, plus sensibles que d'autres dans cette partie.

On doit de temps en temps regarder aux pis

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 230.

des brebis, surtout de celles qui paraissent l'avoir gorgé, pour soigner le mal de bonne heure avant qu'il ait fait des progrès. S'il y a du pus formé, on ouvrira les endroits où l'on sentira de la fluctuation : on laissera les bêtes pendant quelques jours sur de la paille fraîche, et on les pansera avec un mélange de jaune d'œufs et de térébenthine à parties égales. Si l'on s'apercevait de la gangrène, il faudrait scarifier la partie, et y appliquer ensuite un emplâtre d'onguent de styrax.

AVORTEMENT.

(1) L'AVORTEMENT est le port prematuré, ou contre nature, dans toutes les femelles des animaux domestiques. Il a lieu dans tous les temps de la gestation avant le terme prescrit par la nature, et il donne naissance à un fœtus expirant, ou mort, ou quelquefois, mais très-rarement, plein de vie, quoique presque jamais assez vigoureux pour continuer de vivre. L'avortement qui, dans les vaches et les jumens, est très-fréquent, et paraît souvent épizootique en elles, et même très-souvent enzootique parmi les premières, n'a pas ordinairement ce caractère de permanence et de communauté dans les brebis, qui cependant y sont très-exposées; mais cet accident ne se montre jamais dans un troupeau que comme un effet particulier; et lorsqu'il se multiplie, ce qui est fort rare, cela n'a lieu que par des causes connues, comme, par exemple, lorsqu'on laisse souffrir ces animaux de la faim, de l'humidité; lorsqu'après un été et un automne pluvieux, pendant les-

(1) Voyez Flandrin, *Maladies des animaux domestiques*, année 1795, page 128.

quels ils ont été mal nourris, on les enferme pendant l'hiver, pour l'être plus mal encore. On voit aussi des avortemens de brebis, lorsque ces animaux, à l'air toute l'année, sont placés dans des lieux où l'atmosphère conserve habituellement une grande humidité. L'avortement se trouve souvent aussi l'effet d'un accident évident.

Dans un grand nombre de femelles, cet accident n'est précédé immédiatement d'aucun signe maladif: dans d'autres, l'avortement est précédé de la tristesse et du dégoût. Les mouvemens de l'agneau diminuent d'abord considérablement, et finissent enfin par cesser entièrement; le lait diminue ou tarit, les mamelles se flétrissent; alors le fœtus est mort. Il est des femelles en qui l'avortement est annoncé un ou plusieurs jours auparavant, par l'écoulement d'une humeur glaireuse, jaunâtre ou rougeâtre, quelquefois fétide, par la vulve. Ceux qui observent soigneusement toutes les habitudes des animaux, reconnaissent les dispositions prochaines à l'avortement, dans les bêtes mêmes qui paraissent en souffrir le moins, par plus de pesanteur dans leur marche, la perte du ressort et le gonflement des parties naturelles; par la chute du ventre. Les brebis bêlent plus souvent qu'à l'ordinaire. Le pouls est sur cela un

guide fidèle : on le trouve alors ému, dur ; il est intermittent ; l'artère est resserrée, et fuit sous le doigt à la fin de chaque pulsation.

On sent que l'ordre des symptômes qui précèdent l'avortement, doit différer, suivant que le fœtus est mort ou vivant, suivant l'état de la santé de la mère, suivant que l'état qui détermine cet accident le développe subitement ou peu à peu, suivant que le port prématuré succède immédiatement à cet état ou a lieu beaucoup plus tard ; la sortie du fœtus se fait ici de même que dans le port naturel.

Les suites de l'avortement, considérées eu égard à la mère, sont quelquefois, quoique rarement, la mort ; mais plus souvent, la disposition qu'elle contracte à éprouver plus aisément cet accident, la fièvre et l'inflammation, la difficulté ou l'impossibilité de délivrer. Beaucoup de mères n'éprouvent aussi aucun dérangement dans leur santé.

Les suites de l'avortement pour le produit sont toujours la mort de l'animal, soit avant, soit après sa sortie de la matrice.

Les causes de l'avortement sont, tout ce qui peut intercepter la communication des sucs de la matrice dans le placenta, la compression du cordon ombilical, son tiraillement, sa torsion,

et tout ce qui peut rétrécir ou obstruer les vaisseaux qui le composent ; l'inflammation de l'utérus (l'abord et l'affluence du sang, étant excessifs, suffoquent les organes du petit, ainsi qu'il arrive très-souvent dans la maladie rouge et dans toutes les maladies où le sang pèche par quantité, et par raréfaction) : dans tous ces cas, le fœtus est à la fois très-engorgé et les intestins remplis de sang corrompu ; les maladies *aiguës* ou chroniques, telles que les tranchées, les indigestions, météorisations de la panse, qui donnent au placenta des commotions qui le détachent ; les toux violentes, une nourriture très-abondante, prise incontinent après une diète sévère, des alimens gâtés ; le défaut d'exercice qui fait mal digérer, et rend le sang épais et visqueux ; les coups, surtout ceux reçus sur le ventre ; les heurts, les sauts, les courses violentes ; la soif excessive étanchée subitement avec de l'eau froide, ce qui condense le sang et en empêche la circulation et le retour de la matrice ; la frayeur, qui cause des commotions qui se communiquent au fœtus ; le coït, lorsque la plénitude est un peu avancée ; l'atonie, la faiblesse des fibres de la matrice, qui rend faible et insuffisante l'adhésion du placenta avec cet organe, en sorte qu'elle se détruit à la moindre cause qui peut y donner

lieu; l'excès de rigidité de ce viscère, qui produit le même effet par une cause diamétralement opposée, ne lui permettant pas de s'étendre et de se prêter à l'accroissement journalier du fœtus : dans ces cas, l'avortement cesse ordinairement après deux ou trois avortemens ultérieurs. Certaines maladies de la mère, qui se communiquent facilement au fœtus, telles que le charbon, par exemple, et les autres maladies contagieuses inflammatoires; la jeunesse du sujet, dont les organes trop faibles ne peuvent pas supporter la distension à laquelle ils doivent parvenir pour permettre la parfaite formation du fœtus; des froids qui surviennent tout à coup, et qui succèdent à des chaleurs considérables; des temps humides long-temps continués, le pâturage de l'herbe couverte de rosée ou de gelée blanche; l'usage de remèdes donnés pour quelques indispositions, et qui ont la propriété emménagogue, tel que le sel donné à trop forte dose.

Il n'est pas étonnant, d'après la diversité des causes que nous venons d'énoncer, que l'avortement se manifeste d'une manière si différente dans les femelles; que dans les unes il soit précédé ou suivi de maladies plus ou moins considérables, et dans d'autres de la mort; qu'ici il soit suivi de la stérilité; ailleurs, de chaleurs qu'il

est impossible d'apaiser ; que quelquefois il ne soit suivi d'aucun symptôme fâcheux, et que même quelques-unes n'en souffrent en aucune manière.

L'effet de chacune de ces causes doit être accompagné de syptômes qui y sont relatifs, et qui sont dissemblables dans chaque cas. Le temps qui précède l'avortement doit être envisagé à deux époques : lorsque l'avortement est douteux, ou lorsqu'il est inévitable.

L'avortement est douteux lorsque l'existence des causes capables de le produire fait craindre cet accident, et que cependant aucun signe ne l'indique encore. Ainsi, par exemple, une femelle en état de gestation a fait une chute, a reçu un coup ; elle est atteinte d'une fièvre inflammatoire, voilà des cas qui font craindre que l'avortement n'ait lieu; il faut alors se conduire de manière à le prévenir. Si le sujet est sanguin, vigoureux, que les accidens capables de produire l'avortement soient récens, la saignée ne peut être que salutaire : il importe de ne la pas faire considérable; il vaut mieux la répéter, à moins que le volume du sang n'y force. Il est nécessaire toujours d'empêcher ou de détruire l'accumulation des alimens en masse par des lavemens, par des boissons délayantes, composés de

décoctions ou d'infusions de plantes légèrement stomachiques, mais douces, tempérantes, vulnéraires, antispasmodiques : il faut une grande tranquillité, de la propreté et un air pur.

Lorsque l'avortement est inévitable, et qu'il se prépare pendant un certain temps, il faut s'attacher à le déterminer de la manière la plus heureuse. On doit dégager le canal alimentaire par des lavemens, détruire le spasme en laissant séjourner ces lavemens dans le rectum, et en faisant même des injections émollientes et miellées dans le vagin; par un exercice doux et de peu de durée, et même par la saignée, lorsqu'il vient de la stase et de l'accumulation du sang dans quelques parties, ou de son abondance. Il faut se conduire du reste, pendant l'avortement, comme dans le port naturel, soit que la sortie du fœtus se fasse naturellement, soit que le fœtus se présente mal, et qu'il soit nécessaire d'en diriger la sortie. Si l'inflammation de la matrice est trop considérable pour qu'on puisse, sans inconvénient, y introduire la main pour aider la sortie du placenta, il faut recourir aux injections émollientes dans la matrice, aux fomentations émollientes sur les reins, à la saignée, aux bains des extrémités, si cela se peut, et retirer l'arrière-faix peu à peu, à mesure qu'il se détache.

Le fœtus et le placenta expulsés de la matrice, il s'agit de s'occuper du complet rétablissement de la santé de la mère. Il faut nettoyer et dépurer la matrice : on y parvient par un traitement local. S'il y a beaucoup d'inflammation, on a recours aux émolliens simples en fomentation sur les reins, en lavemens et en injections, tels qu'une eau chargée d'un mucilage fin de plantes émollientes, et dans laquelle on met un peu de fleur de sureau. Lorsqu'on reconnaît un empâtement que les émolliens et les résolutifs ne peuvent pas détruire, on a recours à l'eau d'orge miellée, aiguisée, suivant le besoin, avec de l'eau-de-vie ammoniacale, et aux injections d'eau de savon. Lorsqu'on reconnaît un relâchement manifeste, on a recours à des injections aromatiques, aiguisées par le sel ammoniac où le sel commun : on donne des lavemens qui contiennent du sel commun en dissolution, et on met des sachets résolutifs sur les reins, tels que l'avoine cuite avec du vinaigre. S'il existe dans la matrice une disposition putride par l'effet d'un long séjour du placenta dans cette partie après la mort du fœtus, il faut, après avoir nettoyé ce sac de la matière purulente qu'il contient, par des lavages d'eau pure ou d'eau miellée, faire usage de décoctions antiputrides, telles que la décoction d'absinthe, de sauge, de

quinquina animée par le sel ammoniac, l'eau-de-vie camphrée, etc. On doit affaiblir ces remèdes et venir à des résolutifs simples, à mesure que les bons effets qu'on en a obtenus les rendent inutiles.

Lorsque l'état de la matrice est la cause de la fièvre, du spasme ou de la disposition générale putride qu'on a à combattre, on sent que le traitement local n'est pas moins nécessaire que celui qui convient à l'état général du sujet; puisqu'en diminuant la maladie particulière, on fait disparaître le dérangement qui affecte toute l'économie animale. Si l'avortement est compliqué de fièvre, ou de quelque autre maladie, deux considérations se présentent : celle qui est relative à cette maladie, et celle qui naît de l'avortement. Il faut traiter la maladie suivant les indications qu'elle présente, et s'occuper en même temps de l'avortement, qui est le mal principal. Lorsque les suites en sont dissipées, il convient, surtout lorsqu'il y a eu un véritable état maladif, et que les digestions ont langui pendant un certain temps, d'administrer un purgatif, et de le faire suivre par l'usage des stomachiques et des fortifians, pour assurer l'énergie de toutes les fonctions, et prévenir le retour de l'avortement.

BLESSURES.

(1) Il n'y a rien à faire aux blessures simples, si c'est dans une saison où l'on ne craigne pas la chaleur. En été, on doit les surveiller à cause des mouches : on les écarte en mettant sur les plaies un peu d'essence de térébenthine.

On doit appliquer un peu de charbon de bois pulvérisé sur les coupures que font souvent les tondeurs : par ce moyen, on empêche qu'il n'y ait des plaies, et on écarte les mouches de ces coupures.

Les blessures occasionées par des coups, soit au bas des cornes par des beliers eux-mêmes entre eux, soit partout ailleurs, et les morsures que font les chiens (ce que l'on ne saurait trop recommander aux bergers d'empêcher), exigent plus d'attention ; on les soigne avec quelque eau spiritueuse, telle que l'eau-de-vie de lavande, l'eau d'arquebusade, etc. Une morsure de chien négligée peut amener la gangrène, et faire périr l'animal.

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 306.

CHANCRE.

(1) Quelquefois les agneaux se trouvent attaqués d'une maladie analogue à celle que, chez les enfans, on appelle muguet; c'est une espèce de chancre. Les agneaux qui en sont attaqués, ont tout l'intérieur de la bouche et les lèvres couverts de petits boutons qui les tourmentent beaucoup, et leur ôtent la facilité de téter. Si le mal dure quelque temps, ils meurent faute de nourriture. Cette maladie ne paraît pas contagieuse, puisque les mères ne la gagnent pas de leurs agneaux, qui l'ont pendant qu'ils tettent.

Pour conserver ces jeunes animaux, il faut choisir la mère de chacun, et exprimer son lait plusieurs fois par jour dans la bouche du petit. On fait un mélange de poivre, de sel et de vinaigre, et, avec un pinceau de linge trempé dans ce mélange, on étuve fortement et à plusieurs reprises la bouche et les lèvres de l'agneau : ce remède est suffisant pour procurer la guérison.

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 220.

CHARBON.

(1) Le charbon (2) est une tumeur qui, dans le mouton, est rarement inflammatoire et douloureuse. Cette tumeur n'a point de siége déterminé: toutes les parties du corps de l'animal y sont également exposées : elle paraît tout à coup, se forme, et s'accroît peu à peu. Dans ce dernier cas, ses progrès sont à leur dernier période au bout de douze à dix-huit heures. Elle est quelquefois unique quelquefois multipliée. Lorsque la tumeur charbonneuse est parvenue à son dernier terme d'accroissement, la chaleur et la douleur s'évanouissent; le sphacèle se manifeste aussitôt par des phlyctènes ou vésicules transparentes, par l'insensibilité et le froid de la partie : d'autres fois cette tumeur s'étend en largeur entre cuir et chair. C'est une sérosité roussâtre qui se répand

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, années 1782 à 1790, page 113.

(2) Il y a plus de quatre-vingts noms différens donnés à cette maladie, suivant les pays où elle se manifeste, et suivant le siége du mal, sur la langue, sur la tête, au poitrail, sur l'épine, sur les reins, à la cuisse, au pied, ou suivant que ce siége reste indéterminé, ou dans l'intérieur du corps de l'animal.

dans le tissu cellulaire, qui dénature dans l'instant les parties qu'elle baigne et qu'elle arrose : la peau est alors détachée, soufflée ; et, dès qu'on la comprime; elle rend le bruit d'un parchemin sec qui serait froissé entre les doigts. Lorsque l'animal ne périt pas à l'époque même de l'apparition de la tumeur, ou des tumeurs (ce qui arrive quelquefois), on aperçoit bientôt des symptômes d'anxiété, d'inflammation et d'irritation : les yeux ardens et hagards, le pouls soulevé et très-accéléré. Ces symptômes durent peu : ils sont bientôt suivis de la mortification ; et, à cette époque, toutes les forces sont anéanties, le pouls est effacé, lent et intermittent ; l'animal succombe d'autant plus tôt, qu'il est plus fort et plus gros ; il périt ordinairement dans des convulsions ; tous ces symptômes se succèdent pour l'ordinaire dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures. C'est surtout à l'ouverture des cadavres qu'on connaît, à ne pouvoir s'y méprendre, l'existence de cette fatale maladie. On trouve le sang coagulé dans les vaisseaux artériels ; celui des veines est quelquefois dissous et putréfié ; il est toujours noir et charbonné : tous les viscères voisins du siége du mal sont noirs et sphacélés ; si l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs et les vaisseaux noirs, macérés et gangrenés ; les os même qui

l'avoisinent sont teints de noir : on retrouve cette teinte dans la moelle et le suc moelleux.

Le charbon est une des maladies les plus contagieuses qui existent : elle se communique avec la plus grande facilité, non-seulement d'animal à animal, mais encore de l'animal à l'homme; son invasion est toujours plus ou moins éloignée de la communication qui le produit. Le temps que le levain charbonneux met à se développer après son intromission dans le corps, dépend absolument de la disposition et du tempérament des sujets. La laine, le sang, la salive, les ustensiles, sont des moyens qui transmettent la contagion.

La tumeur charbonneuse est essentielle, ou symptomatique, ou cette maladie se déclare sans tumeur, et se nomme fièvre charbonneuse. Cette division n'est point idéale : les différences qui caractérisent ces trois espèces peuvent être des modifications de la même maladie, et des aspects différens sous lesquels elle se présente; mais, comme ces modifications tiennent vraisemblablement à une disposition particulière des sujets, à leur tempérament, ainsi qu'à la nature de l'humeur qui donne lieu à ces sortes de maux, elle nous paraît d'autant plus importante, que les uns et les autres de ces charbons demandent un traitement particulier et différent.

Le charbon essentiel attaque les sujets d'une forte constitution.

Le charbon symptomatique suppose moins d'activité et d'énergie.

Dans la fièvre charbonneuse, l'humeur reste concentrée; elle ne peut être déterminée à la surface, attendu l'inertie des mouvemens vitaux. Quoi qu'il en soit, le caractère de la tumeu charbonneuse est de ne jamais suppurer, quels que soient les moyens qu'on ait mis en usage pour lui procurer cette terminaison : l'humeur qu'elle contient est vraiment délétère ; la résolution ou la rentrée de ce dépôt est une délitescence mortelle dans le mouton; la gangrène se manifeste très-promptement, et, comme tous les autres animaux, ils sont souvent affectés de cette maladie spontanément, et sans aucune cause apparente.

Le charbon essentiel semble plus particulièrement être la suite d'une boisson chargée de parties hétérogènes; le charbon symptomatique, de plantes âcres et aquatiques; et la fièvre charbonneuse, de la vicissitude des saisons, et notamment de l'excès de sécheresse.

Lorsque cette maladie est épizootique, elle exige deux espèces de traitement : l'un préser-

vatif, et l'autre curatif. C'est par le premier que nous devrions commencer; mais comme il est celui qu'on doit employer dans la fièvre charbonneuse, dont les progrès sont trop rapides pour permettre d'autres traitemens curatifs, c'est là qu'on le trouvera.

Examinons d'abord les symptômes du charbon essentiel, et son traitement curatif.

Le charbon essentiel s'annonce le plus souvent par une petite tumeur dure, de la grosseur d'une fève, très-adhérente dans le fond : elle a quelquefois dans le centre une ouverture imperceptible, qu'on regarde comme le bourbillon. Les symptômes maladifs, dans l'animal, ne se manifestent qu'à mesure que le charbon fait des progrès : dès qu'il est au tiers ou à la moitié de son accroissement, tous les symptômes d'inflammation, d'irritation et d'anxiété paraissent, et ils sont, au bout d'une heure ou deux, au plus haut degré d'intensité : les yeux sont ardens, très-enflammés et hagards; le pouls est soulevé et accéléré; il fait sentir quatre-vingt-dix à cent pulsations par minute, c'est-à-dire que sa vitesse est trois à quatre fois plus considérable que dans l'état naturel. Ces symptômes ne subsistent pas long-temps : dès que la mortification s'est emparée du charbon, toutes les forces sont

anéanties : le pouls est effacé, lent et intermittent ; les yeux sont abattus ; un relâchement ou un affaissement général se font remarquer dans toute la machine. Cet état est d'autant plus court, et l'animal succombe d'autant plus vite, qu'il est plus fort, plus massif et plus gros. Les forces se raniment pour un instant ; elles sont le présage d'une mort prochaine. Il survient des convulsions : l'animal se livre à des mouvemens plus ou moins effrénés, qui finissent bientôt avec la vie. Tous ces symptômes se succèdent dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures.

L'ouverture des cadavres fait voir une coagulation générale du sang contenu dans les gros vaisseaux, dans les arteriels surtout. Quelquefois celui des veines est dissous, et en quelque sorte putréfié : l'un et l'autre sont toujours couleur de charbon. Les viscères les plus voisins du siége du mal sont noirs et sphacélés, et si on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs et les vaisseaux noirs, macérés et gangrenés : les os mêmes qui l'avoisinent sont teints de noir, et cette teinte s'observe encore dans la moelle et le suc moelleux.

Ce charbon est-il petit, récent, perforé ou non perforé ? coupez la laine sur la tumeur dans sa circonférence, et même à quelque distance

de sa base ; armez-vous d'un bistouri droit, fendez la peau en croix, séparez les quatre lambeaux des tégumens résultant de cette incision ; saisissez la tumeur avec une érigne ou avec un crochet de fer quelconque, ou avec des pinces anatomiques ; disséquez-la, et séparez-la de toutes les parties auxquelles elle adhère, au moyen d'un scalpel à deux tranchans ; et si son fond ou sa base sont trop engagés ou enfermés dans des parties dont la section serait dangereuse, ainsi qu'il arrive dans le charbon perforé, laissez cette même partie que vous ne pouvez atteindre, prenez un bouton de fer chauffé jusqu'au point de blanchir, et cautérisez le plus qu'il vous sera possible ; remplissez l'ulcère résultant de cette opération de plumaceaux chargés d'onguent épispastique et caustique (n°. 13), afin d'y entretenir l'inflammation locale, et d'attirer les humeurs sur la partie ; rabattez les lambeaux des tégumens sur les plumasseaux ; couvrez ces lambeaux, ainsi que les parties environnantes, d'un large plumasseau chargé de ce même onguent, et fixez le tout par le moyen d'un bandage. Mais, si la tumeur est plus volumineuse, si ses progrès à l'extérieur sont tels que l'inflammation et la fièvre soient développées, l'opération qu'on vient de détailler pourrait devenir funeste, vu les grands délabremens qu'elle

entraînerait nécessairement ; scarifiez la tumeur dans plusieurs endroits de son étendue, et dans toute sa longueur et son épaisseur; pressez les côtés des scarifications pour faire sortir la sérosité, ainsi que le sang noir et épais dont le tissu cellulaire et les chairs sont infiltrés ; lavez avec l'essence de térébenthine, remplissez les plaies de plumasseaux imbibés de cette liqueur, et saupoudrez ensuite de quinquina. Employez, pour le second pansement et les suivans, l'onguent antigangréneux (n°. 14), dans lequel l'essence de térébenthine dominera plus ou moins, suivant que la gangrène sera plus ou moins à craindre. Saignez à la jugulaire, si le sujet est sanguin, fort et en bon état. Si l'estomac était rempli d'alimens, il faudrait attendre que la digestion fût faite. Souvent la saignée développe l'inflammation ; alors il faut la répéter d'heure en heure, quelquefois jusqu'à quatre fois ; mais prendre garde d'affaiblir le malade, car elle n'est salutaire qu'autant qu'elle réveille les forces étouffées par l'excès de la masse du sang.

Après l'extirpation des tumeurs, et les scarifications ou la saignée, donnez le breuvage tempérant et antigangréneux (n°. 1); réitérez-en la dose toutes les six heures pendant les trois ou quatre premiers jours; éloignez-les ensuite, et

ne les donnez que de douze en douze heures. L'administration de ce remède sera suivie de celle d'un lavement rafraîchissant (n°. 9); mais si les entrailles sont irritées, s'il y a des épreintes ou du tenesme, si l'animal rend les lavemens aussitôt qu'il les a reçus, ayez recours à des clystères gras, mucilagineux et calmans (n°. 10); il faut panser chaque jour l'ulcère résultant de l'extirpation de la tumeur, et continuer l'usage de l'onguent épispastique et caustique (n°. 13), jusqu'à ce que la suppuration soit établie, ce qui arrive ordinairement le cinquième ou sixième jour; elle est toujours séreuse, dissoute et âcre; substituez alors à l'onguent ci-dessus un digestif animé (n°. 15); contentez-vous d'oindre les parties environnantes d'onguent populéum.

Lorsque les escarres seront tombées, que les chairs se montreront rouges et grenues, employez pour tout pansement des plumasseaux imbibés d'eau-de-vie, sur un litre (pinte) de laquelle vous aurez fait dissoudre aloès et camphre, de chaque trois décagrammes (1 once). Dès que le fond de l'ulcère sera rempli, il suffira de le laver journellement avec de l'eau commune tiède, saturée de sel commun (muriate de soude), et de le saupoudrer avec de la charpie râpée. Après l'ablution, les choses étant dans cet état, l'animal

est effectivement guéri ; mais la prudence exige qu'on termine la cure par un ou deux purgatifs (n°. 7), pour éviter des rechutes souvent funestes.

Après l'extirpation de la première tumeur, il en paraît souvent d'autres; mais cette circonstance ne change rien à la méthode prescrite ; il faut les scarifier et les panser comme la première; souvent aussi l'extirpation des tumeurs est suivie de tuméfactions œdémateuses qui s'étendent; mais ces œdèmes prouvent les efforts que fait la nature pour se dépurer. Il faut les percer de petites pointes de feu dans différens endroits de leur étendue, et les couvrir d'onguent nervin (n°. 16).

Si le charbon est ancien, si la gangrène s'est emparée de la tumeur, armez-vous d'un cautère cutelaire; circonscrivez la tumeur au moyen d'une raie de feu qui traversera les tégumens, et qui pénétrera jusque dans les chairs, sans appuyer sur le manche, mais par la seule action du feu dont le cautère sera pénétré, jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rose; amputez tout ce qui est gangrené ; cautérisez le fond de l'ulcère avec un couteau ovoïde, et pansez, comme ci-devant, avec l'onguent n°. 14. Si, après les breuvages n°. 1, et les lavemens n°. 9 (suffisans lorsque l'animal jouit de toute sa force), il était faible

et abattu, ayez recours aux cordiaux unis aux sudorifiques n°. 2; dès que ces médicamens auront produit l'effet désiré, suspendez-en l'usage, à moins que de nouveau ils ne paraissent nécessaires, et soutenez les forces par des alexitères mitigés n°. 3.

Le charbon essentiel, qui a son siége dans la bouche, et qui se nomme glossanthrax, affecte particulièrement la langue dans toutes ses parties : il se montre par des phlyctènes, ou vessies blanchâtres, ou blafardes, ou livides, ou noires. La plupart de ces vessies s'ouvrent presque aussitôt qu'elles sont formées; l'humeur qui s'en échappe se répand dans l'intérieur de la bouche, se mêle avec la salive; l'animal l'avale, et sa nature est si âcre, si corrosive, qu'à peine descendue dans les estomacs, elle gonfle et tue l'animal.

Le charbon se montre encore à la langue sous la forme d'une induration de figure ronde, ou oblongue, plus compacte et plus dure que la phlyctène dont on vient de parler. Cette tumeur renferme un sang décomposé, ou une lymphe très-caustique, qui creuse l'épaisseur de l'organe, sans endommager la membrane qui la recouvre extérieurement.

Pareille tumeur se montre, mais plus rare-

ment, à la partie moyenne du palais, ou dans sa partie inférieure.

Les symptômes qui accompagnent le glossanthrax, ne paraissent, pour l'ordinaire, que lorsque la tumeur est ouverte, et que l'ulcère qui en résulte est grand et profond. Ces sortes de dilacérations sont d'autant plus dangereuses, que leur marche se fait moins apercevoir au dehors. L'humeur qu'elles fournissent n'est jamais un pus bien conditionné; c'est une sérosité, une sanie âcre, qui agit avec intensité. Les ulcères résultant de ces sortes de tumeurs se forment avec tant de célérité, et l'humeur qu'ils fournissent agit avec une promptitude et une malignité telles, qu'elle détruit en très-peu de temps les parties sur lesquelles elle se répand. Lorsque la déglutition ne cause pas la mort dans un temps très-court, elle établit la gangrène, qui gagne de proche en proche, se propage dans le pharynx et le larynx, et affecte le cerveau : les convulsions surviennent, et la mort termine une maladie qui s'est annoncée par les symptômes les plus légers en apparence.

Le charbon qui se montre par induration, produit non-seulement la perforation de la langue, mais il attaque encore les parties molles comprises entre les deux branches de la mâchoire. Celui du

palais forme des spina-ventosa qui creusent, percent cette voûte osseuse, gangrènent tout le système pituitaire, carient les cornets du nez, et produisent tous ces ravages dans un temps fort court. Lorsque le charbon a formé des ulcères sur la langue, saisissez-la avec la main gauche, tirez-la hors de la bouche le plus possible, laissez la tête de l'animal penchée en contre-bas : scarifiez les bords et le fond de l'ulcère, amputez ces mêmes bords s'ils sont calleux, noirs ou livides. Si pareilles taches se trouvaient dans le fond de l'ulcère, il faudrait pareillement les enlever avec l'instrument tranchant. L'opération faite, pressez, comprimez, pour faire sortir le sang et l'humeur; lavez avec la liqueur détersive n°. 17 : maintenez toujours la bouche ouverte, la langue hors de la bouche, et la tête en contre-bas, pendant ces ablutions et ces injections, afin que l'animal n'avale rien de ce qui est sorti de l'ulcère, ou de ce qui a servi à le nettoyer. Si l'ulcère est très-profond, et que la langue soit en danger d'être coupée ou perforée, les opérations ci-dessus étant faites, la langue et la tête maintenues comme il est dit, touchez l'ulcère avec un petit pinceau fait d'une hampe de bois et de quelques brins d'étoupes, après l'avoir trempé dans de l'acide vitriolique (acide sulfurique), en ayant atten-

tion de ne porter ce caustique que sur la partie blessée ; vous la toucherez plusieurs fois, jusqu'à ce que l'ulcère présente une couleur blanchâtre : injectez ensuite la bouche avec la liqueur détersive n°. 17, et répétez cette opération toutes les trois ou quatre heures. Les ulcères qui auront été touchés par l'acide vitriolique, quelles que soient leur profondeur et leur malignité, deviendront beaux au bout de trois ou quatre ablutions ; et tout progrès d'excavation et de corrosion sera arrêté par ce remède.

Si l'ulcère n'est pas encore formé, et que la vessie soit encore dans son entier, saisissez et tirez la langue de l'animal, comme dans le cas précédent, et, armé de grands ciseaux bien affilés, amputez cette vessie le plus près de sa base qu'il est possible ; lavez et nettoyez ensuite l'ulcère et le fond de la bouche avec la liqueur détersive n°. 17, avec toutes les précautions détaillées dans l'autre cas. En général, on doit scarifier, inciser toutes les parties tuméfiées, et soigner ensuite tous les ulcères avec la liqueur détersive n°. 17, et l'acide vitriolique : mais, si la voûte osseuse du palais était endommagée, il faudrait porter sur-le-champ le cautère actuel sur la partie de l'os à exfolier, et toucher la partie cautérisée trois ou quatre fois par jour avec la teinture d'aloès,

en injectant toujours très-souvent dans la bouche la liqueur détersive n°. 17. Si l'on soupçonnait que l'animal eût avalé de l'humeur corrosive, donnez le plus tôt possible le breuvage n°. 6. Le reste du traitement intérieur de l'animal est le même que celui indiqué plus haut.

Il y a encore un charbon essentiel qui affecte le mouton, et qui s'annonce par de simples taches blanches, livides ou noires. Ces différentes nuances se succèdent suivant la progression de la maladie; elles ne se font voir qu'à la peau, sous laquelle l'humeur âcre et corrosive creuse et dissout les chairs. La marche de ce charbon est moins prompte, mais ses effets n'en sont pas moins funestes. Il faut scarifier et inciser dans tous les endroits maculés: pressez ensuite les parties latérales des incisions, pour faire sortir l'air délétère dont le tissu cellulaire est infiltré; lotionnez et imbibez les plaies et les parties adjacentes avec l'essence de térébenthine tiède; saupoudrez l'intérieur des plaies avec du quinquina, et arrosez le tout avec de l'essence de térébenthine. Quant au traitement intérieur, la saignée, dans cette sorte de charbon, a toujours paru funeste. Il faut donner matin et soir le breuvage n°. 3, et les lavemens n°. 9.

La tumeur charbonneuse qui affecte la tête des

moutons, est une efflorescence très-fréquente et très-dangereuse : elle a peu d'élévation : la peau est désunie, et devient comme soufflée ; elle est désséché et gangrenée : le tissu cellulaire et le péricrâne sont détruits ; l'humeur corrosive se répand sous l'oreille, sous la périorbité, et détruit l'une et l'autre avec la plus grande rapidité. C'est alors que les symptômes maladifs se déclarent. L'animal est fébricitant, étourdi et dans le coma : les convulsions succèdent à ces symptômes, et l'animal succombe au bout de deux ou trois jours au plus tard. Ce charbon doit être scarifié dans toute son étendue, et suivant la direction qui permet le plus de pente à l'humeur. La partie des tégumens désorganisée sera amputée. Si l'oreille ou l'œil sont endommagés, le plus prudent sera de les extirper, surtout s'il est impossible d'arrêter les progrès de la gangrène par l'usage et l'application de l'essence de térébenthine et de la poudre de quinquina, qu'on incorporera avec du goudron, dont on fera un onguent, au moyen duquel on oindra et on couvrira toutes les parties, après les avoir lotionnées préalablement avec de l'essence de térébenthine pure. On saignera l'animal à la veine maxillaire, ou à la temporale, ou à la jugulaire. On donnera le breuvage n°. 3, et les lavemens n°. 9, comme dans les cas précédens.

Le charbon de la cuisse, qu'on appelle dans le mouton noire-cuisse, fait des progrès très-rapides, dès que le germe de la tumeur est établi. La jambe devient énorme : la fièvre se déclare et devient très-forte : les accidens de toute espèce se développent avec une rapidité étonnante : les facultés vitales et organiques s'anéantissent bientôt, et l'animal meurt en moins de douze à vingt-quatre heures : plusieurs périssent après une attaque de paralysie dans l'arrière-main. Il faut scarifier très-profondément ce charbon, suivant la longueur du membre, en évitant néanmoins d'atteindre et de blesser la veine saphène, et, ce qui serait encore plus dangereux, l'artère crurale ou les nerfs cruraux : lotionnez ensuite, et lavez avec la liqueur détersive, n°. 27 : couvrez le tout de l'onguent n°. 13, auquel vous substituerez le goudron ou le basilicum. Quant au traitement intérieur, il doit être le même que celui indiqué précédemment pour les autres charbons.

Le charbon dans le pied se déclare d'abord dans un, ensuite dans les deux pieds des extrémités postérieures. Le sang qui s'y porte avec impétuosité, étant d'une qualité altérée par le principe charbonneux, gangrène et sphacèle cette partie souffrante : la fièvre, les douleurs, l'anxiété, arrivent à leur plus haut période en moins de

vingt-quatre heures : les sabots se détachent, tombent dans la litière, et l'animal succombe après avoir éprouvé les tourmens les plus cruels. Ce qui retarde un peu les effets du mal, et laisse un peu plus de temps pour secourir l'animal attaqué, c'est que rarement les deux sabots du même pied sont attaqués ensemble. Hâtez-vous de mettre le pied malade dans un pédiluve calmant n°. 18, pour arrêter les progrès de la fièvre, que la vivacité de la douleur rend toujours très-forte ; ouvrez sur-le-champ les jugulaires, et faites une copieuse saignée : retirez le pied de l'eau, enlevez la sole de corne, examinez quelle est la partie de la paroi dont les feuillets ont été endommagés par l'humeur charbonneuse ; vous les reconnaîtrez à la couleur noire qu'ils présenteront : extirpez la partie du sabot qui les recouvre, et enlevez le corps occupé par le siége du charbon : remettez ensuite le pied dans le pédiluve, laissez-le saigner jusqu'à la faiblesse très-marquée du pouls, retirez-le, et pansez-le avec la poudre de quinquina et l'essence de térébenthine : donnez ensuite le breuvage n°. 3, alternativement avec le breuvage n°. 4 ; et, si le sujet était faible, ayez recours au breuvage alexitère n°. 6 : multipliez les lavemens n°. 9, suivant les circonstances.

Il est une autre espèce de charbon essentiel,

qu'on nomme charbon blanc, qui affecte indistinctement toutes les parties du corps. Les efflorescences ne sont pas toujours visibles, l'humeur restant quelquefois dans l'épaisseur des chairs sans soulever les tégumens; mais un artiste attentif pourrait les reconnaître au tact. Ce charbon est accompagné du froid des oreilles, des cornes, de toute la surface du corps, et de la cessation de la rumination. Le frisson survient, et devient très-considérable : la bouche se remplit d'une bave épaisse et visqueuse : la langue est comme paralysée : l'animal ne se lèche plus et n'avale plus sa salive : il refuse toute espèce d'alimens : il est extrêmement faible et abattu : toutes les excrétions sont interceptées : son haleine exhale une odeur infecte : la météorisation, ou la diarrhée colliquative, le conduisent à la mort : mais le plus grand nombre périt sans aucune évacuation et sans gonflement. Il faut se hâter de reconnaître le lieu qu'occupent les tumeurs, les ouvrir, les scarifier, les cautériser, et les traiter ensuite comme il est dit pour les autres tumeurs charbonneuses. Le remède le plus essentiel est le breuvage n°. 3, dans lequel on force la dose du quinquina, avec addition de quatre ou huit grammes (un ou deux gros) de safran de mars (oxide de fer), et d'autant de rhubarbe en poudre.

Si l'animal est très-faible, il faut donner en outre le breuvage n°. 6. La saignée est toujours contraire dans cette espèce de charbon : il faut s'en abstenir, à moins qu'il ne soit question de préserver. Ce même charbon se montre quelquefois par la tuméfaction et la crépitation des muscles abdominaux. Dans ce cas, on le scarifie dans toute son étendue, suivant la direction du ventre ; il faut que les incisions aient cinq à sept centimètres (trois ou quatre travers de doigt) de longueur, qu'elles pénètrent dans le corps de la peau, et qu'elles soient répandues sur toute la surface de la tuméfaction, à cinq ou huit centimètres (deux ou trois pouces) les unes des autres. On enduira la partie opérée avec de l'essence de térébenthine, et on y fixera des plumasseaux imbibés d'eau-de-vie camphrée, et chargés de quinquina en poudre. Le traitement intérieur sera, du reste, le même.

Le charbon symptomatique ne se montre que six, douze, dix-huit, vingt-quatre, trente-six, et même quarante-huit heures après les effets d'une commotion fébrile, qui est elle-même précédée par le dégoût, la tristesse, la cessation de la rumination ; le froid des oreilles, des cornes et des extrémités ; la douleur de l'épine, et notamment des lombes, lorsqu'on comprime ces parties ; la du-

reté de la panse, si l'animal vient de manger, car toute digestion est suspendue ; le pouls est concentré ; les pulsations sont traînées et irrégulières ; les urines sont rares ou supprimées ; les déjections sont arrêtées. Le frisson se manifeste ensuite, mais quelquefois il précède ces symptômes. Dès qu'il est passé, la chaleur du corps, des oreilles, de la bouche et de l'air expiré, est plus forte que dans l'état naturel ; le mouvement des flancs est accéléré, le pouls est soulevé, fréquent, et plutôt caprisant qu'intermittent.

C'est ordinairement à cette époque que les tumeurs charbonneuses paraissent. Cette éruption opère un relâchement dans toute la machine ; l'animal paraît mieux, et l'est effectivement ; il est moins affecté, plus développé, plus libre dans ses mouvemens et dans sa marche ; il cherche à manger et surtout à boire ; l'artère est souple, le pouls est libre, et à peu près dans l'état naturel ; la chaleur du corps est uniforme partout ; mais, si la nature n'est pas secourue à temps, les tumeurs se sphacèlent, la gangrène gagne, le pouls s'efface, la prostration des forces a lieu, l'anxiété succède à la faiblesse : l'animal s'agite, se couche et se relève sans cesse ; la respiration devient laborieuse, la bouche se remplit de bave, les tumeurs s'affaissent ; l'humeur qu'elles con-

tiennent rentre, et l'animal succombe promptement; quelquefois cette humeur se fait jour à travers les tégumens sous la forme d'une sérosité rougeâtre, et gangrène toutes les parties sur lesquelles elle se répand. La mort est alors moins prompte, et même des animaux en sont réchappés.

Ces sortes de charbons sont presque toujours sans douleur et sans chaleur : la gangrène s'en empare aussitôt qu'ils paraissent, et l'humeur qu'ils renferment est totalement putréfiée. On a vu des animaux résister à cette maladie pendant douze, dix-huit, et même vingt jours, et succomber ensuite, les uns boursouflés et météorisés, les autres desséchés. Cette différence dans les progrès de la maladie dépend du plus ou du moins de malignité de l'humeur qui la produit, ou plutôt du plus ou du moins d'importance des organes affectés. La saignée est rarement indiquée dans cette sorte de charbon; elle paraît constamment dangereuse avant l'éruption des tumeurs charbonneuses. On doit s'efforcer de favoriser la crise, et pour cela, d'assouplir les tégumens, de délayer le sang et la lymphe, et d'augmenter le jeu des canaux artériels. On atteint à ce but par les breuvages diaphorétiques (n°. 5), donnés en grands lavages et à doses réi-

térées, par des lavamens laxatifs (n°. 11), et par des décoctions émollientes légèrement acidulées, que l'on fera évaporer sous le ventre du malade, qu'on aura soin de tenir couvert. Après l'éruption des tumeurs charbonneuses, lorsque cependant elle a été précédée du traitement ci-dessus, il faut le continuer, tenir les animaux à la diète la plus sévère, et ne leur donner pour toute nourriture que de l'eau tiède, blanchie, acidulée et nitrée (n°. 12): il faut avoir soin de donner cette boisson avec la corne à ceux qui refuseraient de la prendre naturellement.

Si l'animal n'avait pas été secouru à temps, que les tumeurs charbonneuses fussent déjà affaissées et la prostration des forces manifeste, il n'y aurait pas un moment à perdre : on aurait alors recours aux alexitères les plus actifs (n°. 6), dont on réitérerait les doses suivant l'exigence des cas, sauf à revenir ensuite à ceux qui sont plus doux (n°. 5), dès que les substances actives auraient produit l'effet désiré. Lorsque ce charbon a son siége dans l'arrière-bouche, il faut porter sur la partie affectée l'alcali volatil (ammoniaque), au moyen d'un plumasseau attaché au bout d'un bâton, en le faisant humer au malade, et en le donnant en breuvage (n°. 6), comme dans le cas précédent, et en pratiquant l'opération de la broncotomie,

lorsque l'engorgement des parties de l'arrière-bouche empêche la circulation de l'air.

Quant aux tumeurs charbonneuses qui surviennent sur les autres parties du corps, elles doivent être cautérisées et scarifiées, ainsi qu'il a été prescrit pour le charbon essentiel.

On nomme fièvre charbonneuse le charbon qui existe sans aucune efflorescence extérieure quelconque. Cette maladie est presque toujours épizootique. Il n'est guère possible de la reconnaître qu'à l'ouverture des cadavres, dans lesquels on remarque en général les mêmes désordres que dans le charbon essentiel. L'animal n'est pas plus tôt atteint de cette maladie, qu'il paraît étourdi, égaré; il lève et baisse la tête; il se secoue, se tourmente et se plaint; ses yeux sortent pour ainsi dire de leurs orbites; il chancelle, tombe, et meurt dans des convulsions après une heure ou deux de maladie au plus, sans avoir donné avant, le plus léger symptôme maladif. Ce charbon n'attaque guère que les jeunes animaux.

Saignez deux et même trois fois les animaux sanguins et pléthoriques; une fois seulement ceux qui seront maigres et en mauvais état; et pas du tout les femelles qui allaiteront: donnez, pour détremper les humeurs et laver le sang pendant les trois ou quatre premiers jours, des breuvages

délayans et calmans (n°. 4); réitérez ces breuvages, ainsi que les lavemens émolliens (n°. 9), trois et même quatre fois par jour. Lorsque les déjections seront faciles, que les urines seront copieuses, rendez ces breuvages purgatifs (n°. 8) continuez-en l'usage jusqu'à ce que l'évacuation soit décidée : substituez à ce purgatif des infusions légères de plantes aromatiques et stomachiques; promenez les animaux pour faciliter l'évacuation désirée; et, lorsqu'elle sera cessée, passez à froid un séton sous chaque muscle pectoral dans l'endroit répondant à la partie moyenne du sternum. Cette opération faite, donnez, pour faciliter la suppuration et purifier le sang, le breuvage (n°. 3) tous les matins seulement, l'animal étant à jeun, et continuez-en l'usage jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie; remettez ensuite peu à peu les animaux à la nourriture, avec l'attention de nettoyer et de graisser les sétons tous les jours une fois, et les maintenir en place pendant tout le temps de l'épizootie. Prenez un beau temps soutenu quelques jours, et purgez les animaux, afin d'éviter tous accidens.

Quelquefois ce traitement est suivi par l'éruption d'une ou plusieurs tumeurs, ou seulement d'efflorescences sur diverses parties de la surface du corps : mais cette éruption est une crise très-

salutaire, qu'on doit aider par des boissons légèrement diaphorétiques, telles que l'infusion de fleur de sureau aiguisée d'un peu de sel ammoniac (muriate d'ammoniaque), par la vapeur de l'eau chaude, la bonne nourriture et les couvertures, ayant bien soin de ne pas laisser refroidir l'animal. Ce traitement, qui est le seul que l'activité de la fièvre charbonneuse permette de suivre, est le meilleur traitement préservatif qu'on puisse pratiquer sur les animaux placés au milieu d'une épizootie charbonneuse, lorsqu'ils n'en sont pas encore atteints.

Breuvage n°. 1. Prenez feuilles de chicorée sauvage, une poignée; demi-poignée d'absinthe, de sauge, mêlées à parties égales; sel de nitre et quinquina en poudre, quatre grammes (un gros); eau de Rabel, un gramme ($\frac{1}{4}$ de gros); camphre, deux grammes ($\frac{1}{2}$ gros). Faites bouillir légèrement la chicorée sauvage et le sel de nitre dans moins d'un demi-litre (une chopine) d'eau commune; retirez du feu, ajoutez l'absinthe et la sauge, couvrez et laissez infuser une heure, coulez au travers d'un linge: ajoutez à la colature le quinquina, l'eau de Rabel et le camphre; mais ayez l'attention de faire dissoudre ces deux dernières substances l'une par l'autre, avant le mélange: donnez sur-le-champ.

Breuvage n°. 2. Prenez une forte poignée de fleur de sureau, de feuilles de sauge, de sabine, de rue, mêlées à parties égales; jetez le tout dans un demi-litre (une chopine) d'eau bouillante; retirez du feu, couvrez le vase, laissez infuser deux heures; coulez, et ajoutez à la colature la dissolution à chaud de gomme ammoniaque et d'assa fœtida, de chaque quatre grammes (un gros), dans le quart d'un verre de vinaigre de vin.

Breuvage n°. 3. Prenez l'infusion des plantes ci-dessus; ajoutez oxymel simple, quinze décagrammes (quatre gros); quinquina, deux grammes ($\frac{1}{2}$ gros); camphre, trois grammes ($\frac{3}{4}$ de gros); faites dissoudre, avant le mélange, le camphre dans quatre grammes (un gros) d'esprit-de-vin (alcohol).

Breuvage n°. 4. Prenez une petite poignée de vipérine, mercuriale et chicorée sauvage, mêlées à parties égales; faites bouillir un instant dans un quart de litre (un quart de pinte) d'eau commune; retirez du feu, laissez infuser, coulez; ajoutez à la colature sept grammes (deux gros) de sel de nitre; sept grammes (deux gros) de camphre; faites dissoudre, avant le mélange, cette dernière substance dans un demi-gramme ($\frac{1}{8}$ de gros) d'esprit vitriolique (acide sulfurique).

Breuvage n°. 5. Prenez sel ammoniac (muriate d'ammoniaque), fleur de sureau, écorce de citron, d'orange, de chaque sept grammes (deux gros), feuilles de sauge, $\frac{1}{4}$ de poignée; jetez le tout dans $\frac{3}{8}$ de litre ($\frac{3}{4}$ de chopine) d'eau bouillante; retirez du feu, couvrez le vase, laissez infuser deux heures; coulez, et ajoutez à la colature, oxymel simple, trois décagrammes (une once).

Breuvage n°. 6. Prenez infusion sudorifique n°. 2; ajoutez alcali volatil fluor (ammoniaque), ou concret (carbonate ammoniacal), $\frac{1}{2}$ gramme ($\frac{1}{8}$ de gros): donnez sur-le-champ.

Breuvage purgatif n°. 7. Prenez quatre grammes (un gros) de séné; jetez dans un verre d'eau bouillante; retirez du feu, couvrez; laissez infuser trois heures, coulez avec expression; ajoutez à la colature quatre grammes (un gros) d'aloès, six décagrammes (deux onces) d'oxymel simple; mêlez, agitez, et donnez le matin à l'animal étant à jeun, et n'ayant point eu à souper la veille. Ne lui donnez à manger que six heures après l'administration de ce breuvage.

Breuvage n°. 8. Prenez infusion des plantes n°. 4; ajoutez quatre grammes (un gros) d'aloès, trois décagrammes (une once) de sel d'epsum (sulfate de magnésie), deux grammes ($\frac{1}{2}$ gros)

de camphre, un décagramme et cinq grammes (quatre gros) d'oxymel simple; faites dissoudre, avant le mélange, le camphre dans l'oxymel. On réitère ce mélange tous les matins, jusqu'à ce que l'évacuation soit décidée.

Lavement n°. 9. Prenez demi-poignée de chicorée sauvage et d'oseille mêlées à parties égales; faites bouillir dans demi-litre (une chopine) d'eau commune; retirez du feu, laissez refroidir; coulez avec expression, et ajoutez $\frac{1}{8}$ de verre de vinaigre.

Lavement n°. 10. Prenez le quart d'une jointée de son de froment, le quart d'une poignée de graine de lin; faites bouillir dans les $\frac{5}{8}$ de litre ($\frac{5}{8}$ de pinte) d'eau commune, jusqu'à ce que la graine ait rendu son mucilage; laissez refroidir, coulez, et ajoutez à la colature quinze grammes (quatre gros) d'onguent populéum.

Lavement n°. 11. Prenez trois décagrammes (une once) de feuilles de séné; jetez dans $\frac{3}{4}$ de litre ($\frac{3}{4}$ de pinte) d'eau commune bouillante; retirez du feu, couvrez, laissez infuser deux heures; coulez avec expression; ajoutez à la colature trois décagrammes (une once) d'oxymel simple, quinze grammes (quatre gros) de sel d'epsum (sulfate de magnésie); mêlez, et donnez.

Boisson n°. 12. Prenez le quart d'une jointée

de farine d'orge, délayez-la peu à peu dans le quart d'un seau d'eau commune chaude; faites dissoudre sept grammes (deux gros) de sel de nitre; ajoutez trois décagrammes (une once) d'oxymel simple, et un quart de verre de vinaigre.

Onguent n°. 13. Prenez 3 décagrammes (une once) d'onguent basilicum, trois grammes (un gros) d'essence de térébenthine; mouches cantharides, euphorbe, sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif), le tout en poudre, de chaque deux grammes (demi-gros); mêlez et incorporez exactement. Cet onguent, fait depuis un certain temps, agit plus que lorsqu'il est récent.

Onguent n°. 14. Prenez quinze grammes (quatre gros) de styrax liquide, un gramme ($\frac{1}{4}$ de gros) d'essence de térébenthine, trois grammes ($\frac{3}{4}$ de gros) de quinquina en poudre; mêlez et incorporez ensemble.

Onguent n°. 15. Prenez deux décagrammes (six gros) de térébenthine, sept grammes (deux gros) de styrax liquide, un gramme ($\frac{1}{4}$ de gros) d'essence de térébenthine, la moitié d'un jaune d'œuf, deux grammes (demi-gros) de quinquina en poudre; mêlez et incorporez exactement.

Onguent n°. 16. Prenez deux décagrammes (six gros) d'huile de laurier récente, quatre dé-

cagrammes (dix gros) d'axonge de porc, deu
grammes (demi-gros) d'huile de pétrole, u
gramme ($\frac{1}{4}$ de gros) d'essence de térébenthine
mêlez et incorporez.

Liqueur détersive n°. 17. Prenez racine d'aris-
toloche grossièrement concassée, trois déca-
grammes (une once), feuilles de ronces, le quar
d'une poignée; faites bouillir dans demi-litr
(une chopine) d'eau, jusqu'à réduction de $\frac{3}{8}$ d
litre ($\frac{3}{4}$ de chopine); coulez; ajoutez à la cola-
ture, eau-de-vie, six décagrammes (deux onces)
camphre, trois grammes (un gros); faites dis-
soudre, avant le mélange, ces deux substance
l'une par l'autre; ajoutez de plus vinaigre de vin
six décagrammes (deux onces).

Pédiluve n°. 18. Prenez feuilles de mauve e
de mercuriale, de chaque une poignée et demie
trois têtes de pavot blanc, ou fleurs de coquelicot
une poignée; faites bouillir dans trois à quatr
litres (pintes) d'eau pendant un quart d'heure:
retirez du feu, laissez infuser une demi-heure;
coulez, et servez-vous de cette liqueur pour pé-
diluve. Sa chaleur doit être beaucoup plus que
tiède. Si vous employez les fleurs de coquelicot,
ces fleurs ne seront mises dans le vase qu'après
l'ébullition, ces fleurs ne devant qu'infuser.

CLAVEAU.

(1) Le claveau a la plus parfaite analogie avec la petite-vérole de l'homme. Elle est de toutes les maladies des animaux la plus contagieuse et la plus meurtrière; elle consiste dans l'éruption de boutons ou pustules plus ou moins enflammées, quelquefois isolées, et quelquefois occupant toutes les parties, et dont le sommet est presque toujours blanc. Lorsque la maladie est dans la plus grande intensité, la surface extérieure du corps est brûlante, les yeux sont enflammés, la bouche est plus ou moins sèche, et la soif plus ou moins ardente : la respiration est très-laborieuse, la fièvre très-développée : les mouvemens du cœur sont plus ou moins forts, ou plus ou moins apercevables par des coups très-violens contre les côtés. Ces symptômes ne sont pas toujours aussi graves; il est même une sorte de claveau bénin qui n'a rien de dangereux pour l'individu qui en est affecté; mais il est également contagieux, et le claveau qui lui doit son existence peut être beaucoup plus malin.

(1) Voyez *Maladies des animaux domestiques*, années 1782 à 1790, page 118.

(1) On distingue trois espèces de claveau : le discret, le cristallin, et le confluent ou malin.

Le premier est le moins dangereux, il est aussi par bonheur le plus fréquent. Il est rarement accompagné de symptômes fâcheux. Le dégoût, la tristesse, la fièvre, qui s'y joignent, sont de peu de conséquence ; les boutons en sont en petite quantité, et d'un volume médiocre ; ils se montrent de préférence sur les parties dépourvues de laine : la peau est sans inflammation ; la tête, les yeux, les lèvres, en sont rarement affectés.

Le deuxième, le cristallin, ne se montre qu'après que l'animal a été deux ou trois jours, plus ou moins, dégoûté, triste, abattu, etc. Les pustules qui le caractérisent sont plus multipliées que dans le claveau précédent; elles affectent indistinctement toutes les parties; elles sont isolées, plus ou moins enflammées, et presque toujours blanches à leur extrémité ou sommet.

Le troisième, le confluent, est le plus dangereux ; il est le plus meurtrier, et il enlève une quantité prodigieuse d'animaux. Il attaque de préférence la tête, les yeux, les oreilles,

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, années 1782 à 1790, page 313.

et même le palais ; les pustules forment souvent sur les côtés de la poitrine, au bas et en arrière du coude, des tumeurs de onze à quatorze centimètres (quatre ou cinq pouces) de circonférence, sur trois centimètres (un pouce) d'épaisseur. Elles sont le résultat d'une multitude de boutons varioliques amoncelés et confondus ensemble. Le bas de l'encolure, l'intérieur des jambes, le dessous du ventre, le fourreau, les mamelles, l'anus et la vulve, sont encore plus ou moins maltraités par ces petites tumeurs ou dépôts. Celles qui se forment dans le pied, font souvent tomber l'ongle ; d'autres offensent les yeux au point qu'on a vu le globe suppurer et être rongé par elles. Elles ont encore causé la chute des oreilles, du palais, et d'une infinité d'autres parties dans lesquelles elles avaient établi la gangrène et le sphacèle.

Le claveau est une maladie contagieuse. La véritable manière de l'éviter est de la fuir : il faut donc séparer les animaux sains des malades, et envisager ceux-ci comme ayant participé, plus ou moins, au premier temps de la maladie, c'est-à-dire à l'invasion du mal. Ces animaux seront tenus dans la plus grande propreté ; la bergerie sera parfumée régulièrement deux fois par jour, avec des baies de genièvre ou autres plantes aro-

matiques, que l'on aura fait tremper dans le vinaigre, et brûler ensuite; on leur donnera à chacun un lavement d'eau tiède, auquel on ajoutera un peu de vinaigre; on mettra quinze grammes (demi-once) de sel de nitre dans un seau de leur boisson. Un bloc de sel commun (muriate de soude) placé dans la bergerie, que les moutons lécheraient tour à tour, serait un moyen facile et peu dispendieux d'éviter la contagion. Il importe que la bergerie soit très-aérée, surtout en été; qu'elle soit nettoyée du fumier de la veille; que les animaux n'aillent aux champs que le matin et le soir, à la fraîche; qu'ils pâturent peu, parce qu'il vaut mieux qu'ils maigrissent que d'être affectés de ce fléau; qu'ils ne rencontrent rien sur leur passage de ce qui a pu servir aux animaux infectés, comme litière, fumier, pâturages où ils auraient passé, etc. Il importe encore que le chien qui les garde, ainsi que le berger, ne communiquent en aucune manière avec le troupeau malade. La sûreté exige que le fumier des troupeaux infectés soit brûlé, et que les cadavres des animaux morts soient enterrés dans des terrains très-éloignés du passage du troupeau sain.

L'ordre que suit assez régulièrement cette maladie dans sa marche, nous force à y distinguer

quatre temps, ou quatre époques. Elles ne sont bien sensibles que dans le claveau confluent.

La première est celle où le venin, admis dans les veines, circule avec le sang, sans se montrer au dehors, et où la nature prépare l'humeur à l'évacuation qu'elle médite. C'est ce qu'on appelle l'invasion de la maladie. Elle est annoncée par le malaise, l'inquiétude, la paresse, la faiblesse, le dégoût, la tristesse, le battement des flancs, et quelquefois même par la cessation de la rumination. Dans le temps de l'invasion, outre toutes les précautions indiquées ci-dessus pour les animaux restés sains, en ce qui concerne la propreté des bergeries, les parfums et les lavemens, on donnera un breuvage le matin, et un autre le soir, composés ainsi qu'il suit : Prenez orvale des prés, racine de persil, et graines de lentille, de chaque deux poignées; faites bouillir un quart d'heure dans quatre litres (pintes) d'eau commune; retirez du feu, laissez infuser deux heures; coulez; ajoutez à la colature, camphre, quatre grammes (un gros) dissous dans un jaune d'œuf, vinaigre de vin, un verre à liqueur, miel, douze décagrammes (quatre onces); mêlez, et donnez tiède, pour un breuvage, à la dose d'un double décilitre (demi-setier) pour les forts moutons, d'un plein verre pour les brebis, et d'un demi-

verre pour les agneaux. La nourriture sera très-ménagée. Il importe que les animaux n'aillent pas aux champs, et de ne donner qu'un peu de foin, et bien récolté, à ceux dans lesquels la rumination s'exécutera, et dont les symptômes maladifs seront de peu de conséquence; car, pour peu qu'ils soient tristes, dégoûtés, faibles et abattus, il vaut beaucoup mieux supprimer toutes nourritures solides, et leur donner un breuvage de plus sur le midi.

Plus les symptômes de l'invasion sont apparens et graves, plus la maladie approche de la seconde époque : on la nomme éruption. C'est le moment où les pustules paraissent et se montrent sur la surface extérieure de la peau. Les symptômes ci-dessus augmentent d'intensité; la surface extérieure du corps de l'animal est très-chaude; les yeux sont enflammés; la bouche est plus ou moins sèche, et la soif plus ou moins ardente; la respiration très-laborieuse, la fièvre très-développée; les mouvemens du cœur sont plus ou moins forts, et plus ou moins apercevables par des coups très-violens contre les côtés; la tête est très-basse, et le malade est d'autant plus accablé, que ces symptômes sont graves.

Dans le temps de l'éruption, il importe d'aider les forces de la nature, et de pousser, par consé-

quent, du centre à la circonférence. Le breuvage précédent suffira pour les animaux chez lesquels l'éruption se fera avec force et énergie; mais dans tous ceux où elle ne se ferait que difficilement, on ajoutera, sur la totalité des breuvages précédens, trois décagrammes (une once) de sel ammoniac (muriate d'ammoniaque), et le camphre sera dissous dans six décagrammes (deux onces) d'esprit-de-vin (alcohol), et non dans le jaune d'œuf: la diète sera des plus sévères, et dans l'intervalle des deux breuvages précédens, l'un le matin et l'autre le soir, on donnera un ou deux pleins verres de l'infusion de trois décagrammes (une once) de baies de genièvre, et de quinze grammes (demi-once) de quinquina, dans un litre (pinte) d'eau bouillante. Si cette éruption est accompagnée de flux par les naseaux, on injectera souvent dans ces parties une décoction d'orge et de ronces, sur un litre (pinte) de laquelle on aura fait dissoudre trois décagrammes (une once) de miel commun, et une demi-cuillerée à bouche de sel commun; et si elle est accompagnée de diarrhée, on donnera cette décoction en lavement, mais alors on substituera une cuillerée de vinaigre au sel commun.

L'éruption faite, la suppuration est établie dans les pustules; c'est la troisième époque. Ici, la

nature est triomphante : la plus grande partie des symptômes disparaissent, surtout si l'éruption a été bien complète, et si elle n'a pas affecté des parties essentielles, telles que les yeux, le palais, les lèvres, l'anus, etc ; si elle s'est faite de manière à se répandre également partout ; si l'humeur purulente est blanche, légèrement épaissie ; si l'inflammation qui environne la base de chaque pustule est dissipée, et si la peau enfin, abstraction faite des parties tuméfiées, est dans son état naturel. On doit traiter le troisième temps de la maladie de la même manière, avec cette différence, que, si la suppuration est accompagnée de beaucoup de malignité, que les pustules, bien loin de sortir, rentrent et s'affaissent, on passera des sétons, un à chaque cuisse, ou à la partie supérieure et latérale de l'encolure. Dans le cas où les pustules affecteraient singulièrement la tête, ces sétons seront frottés avec de la graisse de porc, sur douze décagrammes (quatre onces) de laquelle on aura incorporé quinze grammes (quatre gros) d'euphorbe et autant de mouches cantharides en poudre. On aidera les effets des sétons, en multipliant la dose des breuvages prescrits.

La quatrième et dernière époque se nomme l'exsiccation ; c'est celle où l'humeur suppurée

rompt les tégumens, se fait jour au-dehors, s'avance et laisse l'ulcère à sec. Ce temps est très-pénible, surtout dans le claveau malin. Il ne faudra pas s'en rapporter à la nature pour la rupture des pustules : on hâtera la sortie de la matière en les piquant les unes après les autres au moyen d'un canif ou autre instrument analogue ; ou les pressera, et on en fera sortir toute l'humeur contenue. On continuera les mêmes breuvages, les lavemens ou les injections dans les naseaux, suivant les circonstances qui en requièrent l'emploi. Les pustules varioliques affectent quelquefois si particulièrement certaines parties extérieures du corps de l'animal, qu'il importe de donner des soins particuliers à celles qui sont maltraitées par elles. Lorsqu'elles se seront fixées sur les bords des paupières, ou sur l'œil même, on les ouvrira dès qu'elles commenceront à blanchir, afin de ne pas donner le temps à la matière de creuser et de détériorer les parties. Cela fait, on les lotionnera et on les lavera souvent avec un collyre fait avec une décoction d'orge et de ronce, sur un litre (pinte) duquel on ajoutera quatre grammes (un gros) de vitriol blanc (sulfate de zinc). On en fera de même de celles qui tiennent autour de l'anus, des lèvres, sur le palais, etc.

A l'égard de celles qui se seraient fixées dans les sabots, on trempera le pied dans l'eau chaude, dans laquelle on le laissera une demi-heure ou trois quarts d'heure : on ouvrira les pustules à la sortie du bain; et si elles sont absolument sous l'ongle, on extirpera la petite partie de la corne qui les recouvre et qui les entoure, n'importe le lieu où elles puissent être. L'opération faite, on mettra sur le mal un onguent digestif, composé de parties égales de térébenthine et de jaune d'œufs délayés ensemble, et on le fixera sur le mal au moyen d'un plumasseau et d'un bandage. Il est encore quelquefois d'autres pustules qui s'amoncellent sur une partie du corps quelconque, et qui la gangrènent plus ou moins promptement. Dans ce cas, on doit scarifier cette partie dans toute son étendue et suivant toute sa longueur, emporter tout ce qui est mortifié, et laver l'ulcère qui en résulte toutes les heures, avce une forte décoction de quinquina, que l'on animera avec huit grammes (deux gros) de camphre dissous dans un verre d'eau-de-vie, sur un litre (pinte) de cette décoction.

L'exsiccation faite, il importe de purger les animaux qui auront eu un claveau malin, et avant de les mener aux champs, et de les mettre à la nourriture ordinaire. La médecine qu'on leur

donnera sera composée ainsi : Prenez séné, trois décagrammes (une once) ; faites infuser dans un demi-litre (une chopine) d'eau bouillante ; retirez du feu dès le moment que vous aurez ajouté le séné : couvrez, laissez infuser deux heures ; coulez ; ajoutez, aloès en poudre, huit grammes (deux gros) ; mêlez, et donnez une demi-dose pour les forts moutons, et un quart de dose pour les brebis.

(1) Il résulte d'observations faites avec soin, que le claveau dure depuis dix jusqu'à vingt-huit jours dans l'individu qui en est attaqué, et que sa durée dans un troupeau est depuis deux jusqu'à trois mois lunaires. La cause du claveau étant le plus souvent épizootique, elle peut se communiquer à tous les troupeaux par la même voie qui la donne à un premier, et qui peut être spontanée. Dans le claveau discret ou benin, l'éruption des pustules est complète le quatrième ou cinquième jour ; la suppuration terminée le neuvième ou dixième ; l'exsiccation ou la chute totale des croûtes ou galons le quinzième, et quelquefois même le dixième ou le douzième. Dans le claveau confluent, l'éruption est presque tou-

(1) Voyez Barrier, *Maladies des animaux domestiques*, année 1794, page 52.

jours complète le quatorzième et le quinzième jours ; la suppuration étant souvent orageuse, et l'exsiccation plus longue que dans le claveau bénin, il ne se termine ordinairement qu'en vingt ou vingt-huit jours.

Tous les moutons qui composent un troupeau ne deviennent pas claveleux en même temps, et la durée de la maladie n'est pas la même dans l'aggrégat et dans l'individu ; sans quoi il faudrait supposer une uniformité de disposition dans tous les sujets, ce qui est impossible. Lorsque le claveau attaque un troupeau, quels qu'en soient la cause et l'espèce, ou le nombre des bêtes qui le composent, le quart, quelquefois le tiers, et rarement la moitié en est atteint à la fois : la maladie suit tous ses périodes ; et à peine les derniers malades sont-ils en train de guérison, qu'une nouvelle quantité éprouve la maladie à son tour. Celle-ci suit la même marche, et elle se renouvelle pour la troisième fois sur les animaux formant le reste du troupeau, et restés intacts jusqu'alors.

La première attaque est toujours bénigne et bientôt terminée ; la deuxième est la plus dangereuse, la plus longue et la plus nombreuse ; la troisième est presque toujours de la nature de la première.

CLAVÉLISATION.

Les effets du claveau sont si terribles, qu'on ne saurait trop multiplier les expériences, dont le résultat doit tendre à atténuer le danger d'une maladie aussi effrayante. L'identité très-réelle du claveau avec la petite vérole humaine, et le fruit que l'on a retiré pour les hommes de l'inoculation, ont fait tenter le même moyen pour les bêtes à laine; et ce moyen a parfaitement réussi à rendre plus bénin le claveau dans un troupeau qui en était attaqué, il a abrégé le terme de cette affreuse maladie.

L'impossibilité d'isoler les uns des autres les animaux attaqués du claveau, a ôté tout espoir de parvenir à prévenir les effets de cette maladie, en inoculant les sujets isolément, et sans attendre la manifestation naturelle du mal dans un troupeau, comme on peut le faire parmi les enfans. Il aurait été, dans le fait, maladroit d'introduire soi-même le mal dans un troupeau qui peut-être, sans cela, n'en aurait jamais été atteint. On a donc dû chercher à utiliser sur cette espèce d'animaux la précieuse découverte

de la vaccine. Une foule d'expériences ont déjà été faites sur l'emploi de ce moyen : les résultats ont pu laisser l'espoir qu'un jour, après d'autres recherches, on parviendrait peut-être à l'utiliser; mais, quant à présent, il me semble qu'un propriétaire de troupeau doit se borner par des soins journaliers à prévenir l'introduction du claveau parmi ses animaux, en empêchant toute communication, et toute communauté de pâturages, d'habitations, etc., avec d'autres animaux qui en seraient atteints; mais qu'ensuite, si le terrible mal venait à attaquer son troupeau, il doit l'inoculer à tous les animaux, aussitôt qu'il se déclare sur les premiers sujets, et administrer aux uns et aux autres le traitement prescrit ci-devant pour le claveau naturel.

Je crois utile de citer ici les principales expériences qui ont été faites jusqu'à présent sur la vaccine, et sur l'inoculation du claveau, ou clavélisation, afin qu'on puisse juger les effets qui peuvent résulter de ces deux moyens, et apprendre en même temps la manière dont on doit faire cette opération.

Il appert (1) du rapport fait par M. Voisin,

(1) Voyez Voisin, *Annales de l'agriculture française*, vol. 25, page 205.

chirurgien de l'hospice civil de Versailles, au nom d'une commission spéciale, à la société d'agriculture du département de Seine-et-Oise, le 25 fructidor an 13, d'expériences sur la vaccination des bêtes à laines, et sur le claveau, que la vaccine transmise au mouton, soit par piqûre ou par excision, est très-inférieure en énergie à celle qu'on observe sur la vache et sur l'homme; que la vaccine prend plus difficilement, et se développe plus lentement sur les agneaux que sur les antenois; que cependant plus des $\frac{9}{10}$ des animaux soumis aux expériences en très-grand nombre, et de races, de sexes, et d'âges différens, ont été atteints du virus vaccin; qu'il est très-difficile de le transmettre de mouton à mouton; que le développement est encore plus faible, et plus lent sur celui qui le reçoit que sur celui qui le donne; tandis que la transmission de la vaccine du mouton à l'homme s'opère aisément, et que le virus reprend sur ce dernier son degré primitif d'énergie inflammatoire, et notamment lui donne la vraie vaccine préservative : puisque des enfans vaccinés avec le fluide fourni par des moutons, ont été atteints de la vraie vaccine, ont ensuite soutenu la contre-épreuve variolique, et n'ont pu prendre la petite vérole qu'on a cherché à leur donner

par inoculation. Il en est de même à l'égard de la vache, à laquelle il rend la véritable cowpor.

Il appert du même rapport que, nonobstant la ressemblance apparente de la marche de la clavelée et de la petite vérole, il n'existe pas entre ces deux maladies d'analogie réelle, et que les virus variolique et claveleux sont de nature essentiellement différente; que les virus de la clavelée et de la petite vérole sont également reconnus perdre de leur malignité par l'inoculation, mais que celle du claveau produit un développement local, et un travail inflammatoire considérable, à l'endroit même de l'insertion, dont il résulte un ulcère plus ou moins profond; tandis que celle de la petite vérole est rarement suivie d'une ulcération ou d'une inflammation sérieuse; que la vaccine n'a pu se développer sur des moutons anciennement atteints du claveau; que sur les animaux qui n'avaient eu ni la clavelée, ni la vaccine, l'une et l'autre inoculées en même temps, ou à peu d'heure d'intervalle, pouvaient se développer simultanément; que le claveau, soit naturel, soit inoculé, met les bêtes qui en ont été une fois atteintes, à l'abri de la récidive, quelque effort qu'on ait pu faire pour le leur donner de nouveau, soit par inoculation

soit par cohabitation avec des animaux infectés; que des bêtes à laine inoculées avec le virus de la petite vérole, n'éprouvent aucune éruption, et ne se trouvent point garanties du claveau qu'elles sont susceptibles de prendre par la suite; que par analogie le virus claveleux n'est pas transmissible à l'homme, et qu'il ne l'est pas non plus à la vache.

Il appert du même rapport que l'inoculation du claveau atténue cette maladie, au point qu'il est possible d'espérer de garantir un troupeau tout entier de la perte d'un seul individu; que sur cent bêtes, on court peut-être le risque d'en perdre une seule par la clavélisation, tandis qu'il périt très-souvent plus de la moitié des animaux par le claveau naturel; qu'on est bien sûr, aussitôt que quelques bêtes paraissent atteintes du claveau naturel, d'avoir le temps de garantir les autres de ses ravages, en s'empressant de les inoculer, d'autant que le claveau naturel qui s'empare d'un troupeau, se montre ordinairement d'une nature assez bénigne au commencement; tandis que les animaux d'un troupeau seraient successivement malades du claveau naturel pendant cinq ou six mois, ils sont, au contraire, mis à l'abri pour toujours de cette horrible maladie, en vingt-cinq ou trente jours, au moyen de la

clavélisation, puisque les effets de l'inoculation se manifestent dès le deuxième jour de l'insertion, tandis que ceux de la cohabitation ne paraissent que du quinzième au trentième jour.

Il appert également que, lorsqu'on met la clavélisation en pratique, il faut se garder d'inoculer sur le scrotum, sur ni près des mamelons, sur le ventre, ni sur les parties musculaires, tendineuses, ou aponévrotiques, qui ne sont pas séparées de la peau par beaucoup de graisse. C'est principalement au défaut de l'épaule, en arrière du coude, au-dessus des grassets, qu'il faut pratiquer l'insertion. On doit clavéliser au moyen de piqûres légères, superficielles, sans effusion de sang, avec la lancette ou l'aiguille, et n'employer, pour cette opération, qu'une petite quantité de matière claveleuse.

Le régime des animaux inoculés doit être simple. Indépendamment d'une pâture saine, ils doivent être nourris de paille, et de regain de luzerne ou de trèfle, avoir pour boisson de l'eau à laquelle on ajoute quelques poignées de farine, et un peu de vinaigre; la bergerie doit être bien aérée : il serait très-utile d'y faire souvent les fumigations indiquées plus haut (Voyez le Discours

préliminaire, page 10), afin de neutraliser les émanations nuisibles.

M. Jouvencel, dans un Mémoire sur (1) les expériences faites par lui sur la clavélisation de son troupeau de Chevincourt, auquel sont jointes des notes de M. Voisin, a observé que l'aspect des tumeurs claveleuses résultant de l'inoculation a quelque chose d'effrayant, depuis le huitième jusqu'au quinzième jours; mais plus ce travail local est considérable, moins il y a d'éruption générale. C'est un des grands avantages de l'inoculation, puisque cela diminue la crainte que l'on pourrait avoir pour la tête et les poumons, qui sont les parties du corps où le claveau occasione le plus d'accidens fâcheux.

Outre l'exactitude du régime indiqué, les propriétaires doivent avoir soin de n'employer pour l'inoculation, autant qu'il sera possible, que de la matière purulente et limpide; mais, lorsqu'à défaut de matière claveleuse récente et fluide, on se trouvera forcé d'employer des croûtes de pustules desséchées, ou de la matière concrète conservée pour cet usage, il faudra avoir le soin, avant de procéder à l'opération, de broyer ces

(1) Voyez Jouvencel, *Annales de l'agriculture française*, vol. 28, page 66.

croûtes, ou cette matière, de la délayer légèrement avec un peu d'eau très-propre, de manière à lui donner la consistance à peu près du pus ordinaire. Par ce moyen, on obtiendra les mêmes effets.

Les propriétaires doivent observer aussi, que, comme il se trouve des animaux extraordinaires par leur peu d'aptitude à contracter la maladie, et qui, cependant, ne l'ont pas moins maligne que les autres quand ils en sont atteints, ils doivent ne pas manquer de visiter leurs bêtes trois ou quatre jours après avoir opéré l'inoculation, afin de la réitérer de suite sur toutes celles qui ne présenteraient pas un travail claveleux bien prononcé. Il est bien fait de répéter l'opération avec constance, de quatre en quatre jours, jusqu'à ce qu'ils puissent avoir acquis une presque-certitude qu'elles ne doivent pas l'avoir. On ne saurait, en effet, prendre trop de précautions, lorsqu'il s'agit de prévenir les effets terribles du claveau naturel, et pour éviter les retards, et pour être plus tôt débarrassé de cette cruelle maladie.

Des expériences (1) favorables à l'inoculation du

(1) Voyez *Annales de l'agriculture française*, vol. 29, pages 252 et 273.

claveau, ont été faites avec un grand succès par M. de Barbançois, propriétaire dans le département de l'Indre, sur plus de quatre mille bêtes à laine, et par M. Allaire, propriétaire dans le département de la Marne, sur près de quatre cents bêtes à laine fine.

CRAPAUD.

Les bêtes à laine (1) sont très-sujettes au crapaud. La nature de cet ulcère paraît être la désorganisation des fibres de l'ongle, qu'une matière ichoreuse et fétide a rendues mollasses, filamenteuses, spongieuses, sanieuses, et extrêmement douloureuses. Cette matière attaque non-seulement l'ongle, mais encore elle offense l'os du pied, et l'aponévrose du muscle profond : elle les carie, elle les ronge, et les détruit, avec autant d'activité qu'un véritable caustique; en sorte que les ravages qu'elle opère sont en raison de son séjour sur les parties. Cet ulcère est très-douloureux dans le mouton : il boite tout bas lorsqu'il en est affecté, en raison surtout de ce que la sole des bêtes à laine est très-peu enfoncée. La maladie du crapaud se reconnaît à la mollesse de la sole, qui est spongieuse et fibreuse; mais cette mollesse ne s'observe que dans certains points de son étendue, et principalement sur l'un de ses bords. Celui

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, année 1791, page 2:3.

du dedans y est très-sujet : alors la matière gagne entre les deux sabots, et elle attaque la peau qui les unit. La partie du sabot répondant à celle de la sole affectée du crapaud, participe plus ou moins à la maladie : la matière pénètre dans les feuillets qui l'unissent à l'os du pied ; et il est assez ordinaire que cet os soit offensé par cette même matière, surtout si le crapaud est très-ancien. En ce cas, toute la sole est en quelque manière décomposée ; elle s'arrache et saigne au moindre tiraillement ; l'animal souffre prodigieusement ; il ne peut se servir de l'extrémité malade ; il reste toujours couché ; il est triste, dégoûté ; son flanc est agité, et la fièvre est plus ou moins forte. L'humeur que fournit cet ulcère est noire, d'une odeur très-forte et très-fétide.

La sécheresse et la chaleur excessive du sol, soit qu'elle provienne du soleil, ou de la fermentation du fumier, ou de toute autre cause, les terrains sablonneux, sont les causes ordinaires de cette maladie, dont la cure est facile, et d'autant plus prompte, qu'elle est moins négligée. Il faut visiter souvent les pieds des animaux, afin de ne pas attendre, pour les traiter, que le mal ait fait des progrès.

Dès qu'on s'apercevra qu'un mouton est affecté du crapaud, il faut lui tremper le pied dans l'eau

tiède, et l'y laisser séjourner une demi-heure; on le retirera de l'eau; on l'examinera bien; on enlevera avec un canif bien tranchant toute la partie de l'ongle, soit de la sole, soit du sabot, qui se trouvera affectée du crapaud. L'opération faite, on remettra le pied dans la même eau chaude, dans laquelle on le laissera saigner un quart d'heure environ; on le retirera de l'eau; on l'essuiera; on pansera la partie opérée avec un plumasseau imbibé d'eau de Rabel; on enveloppera ensuite tout le pied d'un cataplasme fait de mie de pain et d'eau, ou de feuilles de mauve, ou de violette, ou d'épinard, suivant que l'une ou l'autre de ces substances se trouveront plus facilement. Ce pansement, l'eau de Rabel et le cataplasme seront renouvelés le lendemain. On se contentera, par la suite, de renouveler le plumasseau imbibé d'eau de Rabel, jusqu'à ce que l'ongle soit assuré, et qu'il ait acquis sa consistance naturelle, ce qui a lieu au bout de trois ou quatre jours au plus, si les pansemens ont été pratiqués dès le principe du crapaud. Lorsque la maladie est plus ancienne, l'opération et le pansement se pratiquent de même; toute la différence consiste en ce qu'on est obligé souvent d'amputer une plus grande partie du sabot, et même quelquefois toute la sole, par la raison qu'une fois que

l'ongle est attaqué de cette maladie, toute génération lui est interdite, et que c'est exposer l'ongle sain à être affecté, en conservant une partie de celui qui est vicié. L'animal opéré et pansé doit rester dans la bergerie jusqu'à ce qu'il ne boite plus. Il est ordinairement en état d'aller aux champs au bout de quelques jours; mais, si l'on se presse de lui faire suivre le troupeau, on le fait dépérir, et on retarde prodigieusement sa guérison.

DARTRES.

(1) Les dartres qui affectent quelquefois les bêtes à laine, et dont alors elles sont fort incommodées, se reconnaissent à de petits boutons qui forment des ulcères et des croûtes, d'où suinte une humeur fétide. Il y a aussi une autre espèce de dartre sèche et farineuse qui ne contient pas de fluide. Les dartres ne paraissent pas contagieuses d'un individu à l'autre; mais, comme ce vice peut être héréditaire, il est plus sage de ne pas tirer race des animaux qui en sont affectés. Le meilleur moyen, pour guérir cette maladie, consiste à laver bien, trois fois par jour, les bêtes qui ont des dartres avec une forte décoction de racine de réglisse, dans laquelle on aura fait dissoudre quatre grammes (un gros) de sublimé corrosif, sur sept cent trente-quatre grammes (une livre et demie) de la décoction, après avoir eu le soin de mettre à part les animaux malades. Si ce traitement, suivi pendant trois ou quatre semaines, ne produit aucun effet, on frottera les

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 218.

dartres deux fois par jour, avec un mélange d'une partie de sel de nitre et de six décagrammes douze décigrammes (vingt onces) de miel; ou bien on les lavera avec une décoction de six décagrammes douze décigrammes (deux onces) de tabac, dans douze hectogrammes (deux livres et demie) de vinaigre, dans lequel on aura dissous six décagrammes douze décigrammes (deux onces) de vitriol vert. Pour seconder ce traitement, on fera aux animaux une petite saignée, et on les mettra au régime de paille et d'eau blanche.

DIARRHÉE.

(1) Les bêtes à laine, au moment où elles commencent, chaque année, à paître l'herbe nouvelle, la mangent souvent avec trop d'avidité, et éprouvent un dévoiement qui, loin de leur être contraire, est une purgation utile, qui cesse d'elle-même aussitôt que les herbes ont acquis plus d'énergie, et que leurs estomacs, habitués depuis quelque temps aux fourrages secs, se sont accoutumés au changement de nourriture. On s'aperçoit de ce dévoiement aux excrémens liquides qui s'attachent à la laine, et se durcissent aux environs de l'anus. Le berger doit avoir soin de les ôter. Ce dévoiement peut cependant devenir assez considérable pour nuire à ces animaux, et même tuer ceux qui sont faibles ou âgés. La diarrhée est quelquefois la suite d'une autre maladie, comme on le remarque souvent après le claveau, si l'on conduit les animaux aux champs par des temps humides et froids. On guérit souvent ce dévoiement sans aucun remède, en con-

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 241.

duisant le troupeau sur des terres élevées, au lieu de les mener dans des pâturages bas, ou en tenant les animaux jusqu'au beau temps dans la bergerie, et ne leur donnant que des alimens de facile digestion. On peut encore mettre du fer dans leur eau, et leur faire avaler un demi-verre de vin rouge par jour pendant quelque temps.

ÉGAGROPILES.

(1) On a trouvé souvent des corps sphériques dans la caillette de certaines brebis, qui en meurent sans avoir eu de symptômes maladifs; les cultivateurs les attribuent souvent à la malveillance. Il paraît constant qu'elle n'y influe en rien, d'après l'impossibilité pour un ruminant d'avaler des bols sans qu'ils arrivent dénaturés dans la caillette. Des naturalistes ont cru ces bols, qu'ils nomment égagropiles, composés de substances animales, et entre autres de laine, que les animaux avalent en se léchant, et en léchant les autres. M. Renoul, pharmacien à Nogent-sur-Seine, prétend n'y avoir reconnu la présence que de substances végétales. On attribue la formation de ces égagropiles, ou plutôt égagrogales, particulièrement à l'excroissance parasite et accidentelle, d'une nature spongieuse, qui se forme sur l'églantier, qui doit sa formation à la piqûre d'une mouche dont elle devient le réceptacle, et que les botanistes appellent spongiola ou bédégnar. On trouve néanmoins des

(1) Voyez Renoul, *Annales d'agriculture française*, vol. 23, page 312.

ces bols dans l'estomac de certains animaux qui pâturent dans des lieux où il n'y a pas d'églantiers ; ainsi elles peuvent être un composé de substances végétales quelconques, sans être essentiellement et toujours dues au bédéguar ; même il paraît constant que dans plusieurs on a trouvé des portions de laine, suivant MM. Tessier, Chabert, etc. Quoi qu'il en soit, il paraît que ces bols se trouvent en quantité plus ou moins grande, même quelquefois jusqu'à neuf ou dix ; qu'elles sont d'une forme sphérique, de différentes grosseurs, et qu'il y en a de grosses comme une forte noix. Leur poids varie aussi jusqu'à dix ou douze grammes. Leur intérieur offre une substance semblable à du feutre, ou à de la bourre hachée.

FALÈRE.

(1) LA maladie nommée falère, enzootique dans le Roussillon, a des effets si prompts que l'animal qui en est atteint passe, avec une extrême rapidité, de l'état apparent d'une santé parfaite à celui qui précède une mort violente. Son terme le plus souvent n'est pas d'une heure entière; quelquefois il s'étend au-delà de deux heures. C'est probablement cette marche vive qui l'a fait nommer falère, du mot catalan *falera*, qui signifie activité. Les ravages de la falère, dans le département des Pyrénées-Orientales, le ci-devant Roussillon, sont très-considérables. Dans le nombre des animaux qui périssent de maladie dans ce pays, plus des deux tiers sont enlevés par la falère. Il y a peu de mois de l'année où la falère n'enlève plus ou moins de bêtes à laine; mais en général les mois du printemps et de l'automne sont les plus meurtriers, et les mois de l'hiver le sont plus que ceux de l'été. La race mérinos est aussi susceptible de la falère que la race rous-

(1) Voyez Tessier, *Annales de l'agriculture française*, vol. 19, page 145.

sillonnaise. Les mâles y sont sujets comme les femelles; aucun âge n'en est exempt. La falère ne règne pas sur les montagnes. Les troupeaux qui habitent les Aspres, qui sont les lieux situés au pied des montagnes, et déjà un peu montueux, et non susceptibles d'irrigation, y sont exposés, mais moins que ceux de la plaine, et surtout de la partie appelée Salanque, à cause du sel dont est imprégné son sol, en raison de son voisinage de la mer. Dans cette partie même, toutes les communes n'éprouvent pas également cette maladie, et plusieurs même en sont entièrement exemptes.

Les animaux qui sont atteints de la falère paraissent tout à coup dans un état de stupeur, portent bas la tête; ils chancellent, trébuchent; quelquefois ils essaient d'uriner; leurs jambes affaiblies ne les soutiennent qu'avec peine; bientôt ils tombent sur les genoux, puis ils se relèvent pour vaciller davantage. Si dans ce moment on passe la main devant leurs yeux, on s'aperçoit qu'ils ne remuent pas. Si par un reste d'effort ils parviennent à marcher encore, ils se jettent sur tout ce qui les environne, même au milieu des chiens dont les aboiemens ne les effraient plus, preuve qu'alors les sens de la vue et de l'ouïe sont éteints; ils retombent enfin, et c'est pour

la dernière fois ; le pouls est serré, irrégulier, accéléré ; de violentes convulsions agitent la tête toute entière, et en particulier les yeux, les oreilles, les mâchoires, les jambes. La difficulté de respirer devient extrême, comme elle l'est aux approches de la mort, dans l'état qu'on appelle le râle. Elle est accompagnée d'un craquement de dents qui s'entend jusqu'à une certaine distance de l'animal ; il rend par la bouche une écume abondante et teinte en rouge, et par l'anus des excrémens verts, huileux, et presque liquides. L'air expiré de la poitrine est chaud. Pendant cette agonie le ventre se tuméfie, et cette tuméfaction, immédiatement après la mort, augmente encore sensiblement. A l'ouverture des corps, la véritable différence remarquée avec ceux des animaux morts d'autre maladie, est dans les organes de la digestion ; les estomacs et les intestins sont gonflés, mais sans aucune trace d'inflammation, ni d'érosion.

Le volume de la panse est très-considérable sans qu'elle soit surchargée d'alimens outre mesure; dans les intestins, les matières sont fluides et écumeuses ; les animaux attaqués de la falère, pendant les angoisses de la mort, et leur corps pendant l'opération de la dissection, rendent beaucoup d'air par la bouche et par l'anus ; cet air n'est point infect, et, présenté à une lumière,

en assez petite quantité pour ne pas l'éteindre, il produit une flamme blanchâtre et petillante, ce qui prouve que ce gaz est l'hydrogène carboné des chimistes. Tout porte à croire que la mortalité en est l'effet; et dans le fait on a observé que les hydatides, les douves, les ténias hydatigènes, les ténias rubanés qui se trouvent dans plusieurs animaux morts de la falère, et qu'on ne rencontre pas dans d'autres animaux morts de la même maladie, ne peuvent pas être la cause de la falère. La rapidité avec laquelle la mort succède à l'invasion, les convulsions violentes qu'éprouvent les bêtes à laine qui en sont atteintes, prouvent bien que c'est ce gaz qui agit, ou par une qualité délétère, ou par un effet mécanique, ou par l'un et l'autre réunis. On ne peut douter que ce gaz ne soit le produit des alimens que prennent les animaux. Les herbes sèches ne donnent pas la falère; les herbes très-humides dans les parties toujours marécageuses de la Salanque donnent plus communément la pouriture; mais c'est dans les pays où les plantes ne contractent qu'un faible degré d'humidité, et seulement de temps en temps, que la falère fait le plus de ravages. Le trèfle incarnat, la luzerne, et les lupins, sont les plantes les plus communes dans les parties où la falère se manifeste souvent.

Cette maladie n'est pas contagieuse ; elle ne se communique ni de troupeau à troupeau, ni d'individu à individu ; les animaux morts de la falère n'ont d'autre odeur que celle qui est particulière aux bêtes à laine tuées dans les boucheries. Aussi dès qu'un animal paraît atteint de cette maladie, on le tue sur-le-champ, et on le vend au boucher à peu près le même prix que si on l'avait vendu vivant. Il en est de même de ceux qu'on trouve morts dans la bergerie : la viande en est belle, et on n'en éprouve aucun mal. Le meilleur parti à prendre est de préserver par des soins journaliers les troupeaux de cette maladie, et c'est ce qu'on parvient à faire en n'emmenant les troupeaux aux champs qu'après que la rosée est entièrement dissipée ; en les ramenant de bonne heure à la bergerie ; en les y retenant les jours de pluie jusqu'à ce que les herbes soient suffisamment ressuyées; en les nourrissant entièrement dans la bergerie dans la saison dangereuse, et les y nourrissant un peu lors de leurs premières sorties, afin que moins affamés les animaux mangent moins d'herbes humides. Ces précautions ont été pratiquées avec beaucoup de succès dans l'établissement royal près de Perpignan : et, quand aux moyens curatifs, comme on voit, d'après toutes les observations précédentes, que cette ma-

ladie a infiniment de rapport avec celle nommée *empansement, météorisation, enflure, gonflement, mal de panse*, etc. ; voyez le traitement indiqué pour cette maladie, à l'article *indigestion*. (Voyez page 127).

FOURBURE.

La fourbure (1) est une maladie moins fréquente et moins dangereuse dans les moutons que dans les chevaux, et qui, considérée dans ses effets, ne peut pas être comparée à la courbature des hommes, quoiqu'on lui donne quelquefois le nom de courbature. Le siége de la fourbure réside dans l'intérieur du sabot; tous les vaisseaux qui se distribuent dans cette partie sont très-engorgés, et c'est dans cet engorgement, qui suscite beaucoup de douleur, que consiste cette maladie. Presque tous les auteurs qui en ont parlé l'ont envisagée comme rhumatismale; mais la preuve que cette assertion est une erreur, c'est la cessation de tous les accidens, lorsqu'on a remédié à ceux qui affectent les parties contenues dans le sabot. Les symptômes de cette maladie, dans les bêtes à laine, sont : la lassitude, la roideur des membres, la chaleur excessive des parties extérieures, la rougeur de la conjonctive, la bouffissure des paupières, dont l'inférieure est assez

(1) Voyez *Maladies des animaux domestiques*, année 1791, page 127.

épaisse pour couvrir la cornée lucide et fermer l'œil, la fièvre, le dégoût, la tristesse, le battement des flancs, les plaintes que pousse l'animal, les ardeurs d'urine, la constipation, l'engorgement des os, la constance avec laquelle la bête reste couchée, l'impossibilité où l'on est de la faire relever, et, lorsqu'elle est debout, la difficulté avec laquelle elle marche, enfin la vitesse et la dureté du pouls. On observe que l'humeur sébacée des cavités naturelles des moutons est très-glutineuse et fortement adhérente à la peau. Le traitement qui, joint au repos, triomphe fort aisément de la fourbure, dans les bêtes à laine, consiste dans des breuvages délayans (n°. 1), des lavemens de la même nature (n°. 2), des saignées à la jugulaire, lorsqu'elles sont indiquées par la chaleur, par l'inflammation, et par la dureté du pouls; des scarifications sur les côtés intérieurs des couronnes, et des cataplasmes détersifs (n° 3). Les progrès de cette maladie, dans les ruminans, opèrent plutôt la chute du sabot qu'ils n'en dérangent la contexture; au lieu que dans le cheval, par exemple, la chute de cette boite est aussi rare que l'altération de sa configuration est fréquente. Quoi qu'il en soit, la chute de cette partie n'est point mortelle dans les uns ni dans les autres; elle est seulement moins long-temps à se régénérer

dans les ruminans que dans les solipèdes. Pour parvenir à la régénération de ce corps, il faut chercher à consolider les feuillets qui coiffent l'os du pied, avec des plumasseaux imbibés d'essence de térébenthine, et à entretenir la souplesse du bourrelet coronaire et de la peau de la couronne, d'où doit naître la nouvelle production.

Lorsqu'il est impossible de conserver le sabot, il est toujours plus avantageux d'opérer cette chute par les instrumens tranchans, que d'attendre que la nature s'en débarrasse elle-même, par la raison que la matière qui le détache, altère toujours, plus ou moins, les feuillets appartenant à l'os du pied. On ne doit permettre aux animaux malades que l'eau blanche (n°. 4); la nourriture solide ne doit être permise que lorsque les progrès du mal sont arrêtés.

Breuvage n°. 1. Quatre gros de camphre dissous dans deux gros d'eau de Rabel; ajoutez à un breuvage fait avec la viperine, bourrache, mercuriale, pariétaire, chicorée sauvage, de chaque une poignée, une once et demie de sel de nitre; le tout jeté dans trois pintes d'eau bouillante; on laisse infuser une heure, et on coule.

Lavement n°. 2. Donnez un lavement composé comme le breuvage n°. 1.

Cataplasme n°. 3. Une livre de suie de che-

minée bien cuite et passée au tamis, liée avec suffisante quantité de vinaigre le plus fort possible. Les cataplasmes doivent être renouvelés ou humectés avec du vinaigre toutes les quatre heures.

Eau blanche n°. 4. Un seau d'eau commune blanchie avec de la farine de seigle, et dans laquelle on fait fondre une once de sel de nitre.

FOURCHET.

La tumeur (1) douloureuse et inflammatoire, connue sous le nom de fourchet, affecte la partie inférieure des jambes du mouton; elle n'attaque quelquefois qu'une ou deux extrémités; d'autres fois elle les affecte toutes. Elle dégénère en abcès et en ulcère; elle occasione la chute du sabot, la fièvre, le dépérissement et la mort. La tuméfaction qui constitue le fourchet n'affecte que les bêtes à laine, parce qu'elles sont les seules qui soient pourvues, à la naissance de la division de leurs paturons, de leurs couronnes et de leurs pieds, d'une cavité, ou espèce de sinus tortueux, dont l'entrée est infiniment plus étroite que le fond. Lorsque cet organe est affecté essentiellement, c'est en lui que réside tout le mal, et c'est alors que le fourchet à lieu. Il s'annonce par la chaleur et la douleur de la partie; quelques jours après elle enfle et grossit: cette tuméfaction continue d'augmenter: elle s'étend bientôt sur tout le bas de l'extrémité, et se prolonge souvent le long des canons

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, année 1793, page 171.

jusqu'aux genoux, ou jusqu'aux jarrets; l'animal boite tout bas; il ne se sert pas de la jambe malade. Si le mal est fixé sur les extrémités antérieures, il se tient sur les genoux; s'il occupe les extrémités postérieures, il reste couché, souffre beaucoup, surtout si les deux membres sont affectés en même temps, ce qui arrive souvent; alors l'animal ne peut pas suivre le troupeau : il dépérit promptement; la fièvre, la soif, le battement du flanc surviennent; les articulations, et plusieurs autres parties de son corps, se tuméfient et s'ulcèrent, les insectes s'emparent de ces ulcères, et, lorsque celui du fourchet a fait des progrès, la suppuration gagne les parties déclives; elle pénètre sous l'ongle, elle occasione la chute des sabots, et l'animal succombe bientôt. Cette maladie paraît affecter de préférence les animaux les plus gras et les plus pesans; elle se manifeste dans toutes les saisons, mais le plus souvent pendant les grandes chaleurs : les troupeaux y sont plus sujets dans les départemens méridionaux que vers le nord. Le fourchet est enzootique sur les bords de la Gironde, dans le Bas-Médoc, dans les Pyrénées, etc. La multitude des animaux qui en sont quelquefois attaqués, l'a fait regarder comme épizootique dans quelques circonstances, et même comme contagieux, ce qui (sans discuter cette

assertion) doit engager, dans le doute, à prendre beaucoup de précautions, dès que cette maladie se manifeste, pour les animaux qui n'en sont pas attaqués d'abord.

M. Chabert et d'autres auteurs très-éclairés détaillent un traitement curatif assez simple en lui-même, et semblable à peu près à celui indiqué pour une autre maladie des pieds, nommée le crapaud (*voyez* le Crapaud, page 90) ; laquelle maladie n'est pas particulière aux bêtes à laine, comme le fourchet dont nous nous occupons ; mais pour cela il faut toujours tailler la corne jusqu'au vif, mettre les chairs et l'abcès à découvert : il en résulte une plaie profonde que l'on brûle par des caustiques tels que l'acétate de plomb liquide (extrait de saturne), saturé de sulfate de cuivre (vitriol bleu), jusqu'à consistance de pâte liquide. Cette opération produit une plaie qui fait boiter l'animal après que le mal est guéri.

M. Morel de Vindé (1), après avoir fait une étude particulière des maladies de pied des bêtes à laine, est parvenu à guérir, par un moyen simple, celle qu'il nomme pesogne, ou piétin, et qu'il dit nommée improprement fourchet. Il a conjecturé

(1) Voyez Morel de Vindé, *Spécifique pour le fourchet.*

la présence d'un animal parasite dans le pied du mouton, et en 1811 il est parvenu à faire périr cette chique sans tailler le pied du mouton, et sans lui causer ni plaie ni fièvre.

Voici le moyen qu'il emploie, et que l'on peut, je crois, d'après l'expérience de M. Morel de Vindé, indiquer comme le remède dont on doit faire usage préférablement aux autres pour le fourchet.

Prenez une fiole ou flacon d'eau-forte pure; bouchez avec un bouchon de cire; fichez au-dessus de ce bouchon une plume bien barbue, les barbes restant en l'air, et non plongées dans l'eau-forte; aussitôt qu'une bête boite, couchez-la sur le dos, examinez le pied dont elle boite, nettoyez-le soigneusement avec un instrument tranchant, cherchez à voir le lieu de l'abcès indiqué par une place blanche et elliptique qui se prolonge dans le sens de la longueur de la corne. Si ce nettoyage ne vous fait pas voir suffisamment la place blanche, parez le pied assez légèrement pour ne jamais aller jusqu'au vif, et amincissez la corne le moins possible, mais seulement assez pour reconnaître la place blanche, que l'usage fait d'ailleurs découvrir très-vite. Sitôt que vous l'apercevrez, débouchez le flacon d'eau-forte, puis, sans quitter le bouchon, retournez-le, plon-

gez les barbes de la plume dans l'eau-forte, de manière à ce qu'elles soient bien imbibées ; laissez-les égoutter dans la fiole, pour que les gouttes ne causent pas d'accidens, puis passez les barbes de la plume ainsi imbibées sur la place blanche de la corne, une ou deux fois, d'un sens et de l'autre ; il s'élevera une légère fumée, et l'eau-forte aura suffisamment pénétré. Rebouchez la fiole, et remettez la bête sur pieds ; elle doit être guérie.

Si, ce qui est très-rare, la bête boitait le lendemain, recommencez la même opération, en cherchant avec plus de soin la véritable place blanche indicative du lieu de l'abcès.

(1) La pouriture des pieds, nommée par les Anglais foot-rot, est décrite par M. Charles Pictet, comme M. Morel de Vindé a décrit la pesogne. Il voit dans la chaleur du pied un indice certain qu'il se forme sous le sabot un abcès auquel il faut donner de l'écoulement ; mais il ne l'attribue pas à la même cause, et il ne prescrit pas le même traitement ; il conseille celui indiqué à l'article Fourchet. (*Voy.* page 112). Il ne met pas en question la contagion de cette mala-

(1) Voyez Charles Pictet, *Extrait de la Bibliothéque britannique*, *Annales de l'agriculture française*, vol. 28, page 200.

dic; il la croit certaine, d'après l'expérience même de son troupeau.

La zoppina, décrite par M. Dandolo, dans un mémoire adressé à M. Charles Pictet, semble être la même maladie que le fourchet, et nécessite le même traitement.

Le même M. Dandolo décrit une autre maladie qu'il nomme panaris, à laquelle il a reconnu trois degrés bien distincts, et à laquelle il trouve de l'analogie avec le panaris humain. Ce mal n'est autre que la pouriture des pieds, et les mêmes remèdes doivent être employés. M. Dandolo diffère de l'opinion de M. Pictet, en ce qu'il ne croit pas cette maladie contagieuse d'animal à animal, à moins que, par peu de soin et de propreté, l'atmosphère de la bergerie ne la communique. Mais, comme l'observe très-bien M. Tessier, il est plus prudent, dans le doute, de séparer les animaux qui en sont affectés du reste du troupeau.

FRACTURES.

(1) Lorsqu'un mouton se casse la jambe, comme il arrive quelquefois, en sautant un fossé, ou par l'effet d'un cheval ou d'une voiture, il est facile de réduire la fracture, quand même elle serait ancienne ; pour cela, on applique sur la réunion de l'os fracturé, deux, trois ou quatre petites éclisses de bois : on les couvre d'un mélange de suie de cheminée, et de blanc d'œuf battus ensemble, et on enveloppe le tout d'étoupes, que l'on serre assez pour contenir l'appareil ; mais, en évitant une trop forte compression, qui pourrait causer la gangrène. Il faut mettre l'animal seul, sur une bonne litière, et lui donner du fourrage sur le sol ou dans une mangeoire basse. Ainsi traité, il ne tarde pas à se remettre et à marcher.

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, p. 305.

GALE.

(1) Un berger doit soupçonner ses moutons d'avoir la gale, lorsqu'il les voit frapper du pied, mordre leur toison, se frotter contre les arbres, les murailles, etc.; tout cela prouve une grande démangeaison.

On peut distinguer deux sortes de gale, qui, à l'exception de quelques différences entre elles, ont cependant à peu près les mêmes effets : l'une se nomme la gale sèche, et l'autre la gale humide et invétérée.

Dans la gale sèche, on aperçoit, dans le principe de la maladie, lorsqu'on sépare la laine, des taches et des croûtes sèches d'un blanc jaunâtre; elles sont à peine de la grandeur d'une lentille inhérente à la peau, qui, lorsqu'on enlève les galons, paraît un peu rouge à la place qu'ils couvraient. Pour peu qu'on l'écorche, il en sort une eau épaisse, jaunâtre; c'est cette liqueur qui sans doute forme les croûtes; avec le temps, elles deviennent plus épaisses et plus larges; on

(1) Voyez C.-T. Reuss, *Maladies des animaux domestiques*, année 1794, page 85.

distingue des places vides que le mal semble avoir respectées. L'éruption se fait sur toutes les parties du corps indistinctement ; plus souvent cependant, elle paraît dessus le dos et vers la queue ; bientôt après les galons se manifestent sur les flancs, le ventre et le cou ; ils ne laissent intacts que le pis, le bas des cuisses et des épaules. La laine alors ne tombe pas d'elle-même : quelquefois seulement elle cède soit aux frottemens répétés, soit à la dent de l'animal. Celle qui pousse sur les croûtes est dure et jarreuse ; les moutons dans cet état, à part la démangeaison et l'agitation qu'ils éprouvent, n'offrent aucun symptôme de maladie : on les voit même engraisser s'ils sont bien nourris ; mais, à l'époque où les croûtes sont devenues plus épaisses et plus larges, la peau, de rouge qu'elle était, devient blanchâtre ; elle paraît en même temps plus sèche au toucher, plus rude et comme calleuse : on voit alors l'animal maigrir et tomber en langeur ; quelquefois, lorsque la gale attaque le cou, la dureté de la peau rend les mouvemens de la tête plus difficiles.

La gale humide, outre les symptômes généraux que l'on vient de détailler, a ceci de particulier, qu'elle fait voir sous la croûte, lorsqu'on l'arrache, une eau toute jaunâtre, tantôt tirant sur le vert, et quelquefois si épaisse, qu'en sor-

tant elle laisse une petite ouverture après elle. Indépendamment des croûtes, on remarque, éparses çà et là de petites pustules à la superficie externe de la peau, remplies d'une sérosité âcre, dont la laine est imbibée lorsque le frottement en provoque l'émission. La peau qui se trouve sous la galle offre une couleur livide comme si elle était meurtrie. Cette croûte s'épaissit à mesure que le mal augmente ; en y faisant une incision, il en sort une liqueur jaunâtre ; l'éruption de cette espèce de gale n'a pas de place déterminée : cependant elle commence à paraître sur le dos et vers le cou ; au bout de quelques mois la laine quitte d'elle-même ; les progrès du mal sont plus rapides dans cette espèce de gale que dans la première : un de leurs effets communs, qui sans contredit est le plus funeste, c'est l'épizootie.

(1) La gale est contagieuse sans être toujours épizootique. Les causes particulières qui l'occasionent peuvent être internes ou externes. Celles-ci sont souvent l'effet de la communication ou du défaut de soin des animaux, qui fait que des ordures obstruent les pores de la peau en ne laissant aucune issue à l'insensible transpiration.

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, années 1782 à 1790, page 308.

Les causes qui donnent lieu à la gale épizootique ne sont que générales ; elles existent dans la qualité de la température de l'air par des temps humides, des pluies froides qui crispent et resserrent les pores de la peau, par de fréquens changemens dans l'atmosphère ; elles existent aussi dans la qualité des alimens solides ou fluides dont les animaux font usage, tels que des fourrages salés, poudrés, serrés avant d'être secs, des grains corrompus, des eaux croupies. La disette des alimens, en laissant la machine toujours en perte et le sang dénué de ses parties balsamiques, ce qui doit lui faire contracter une grande acrimonie, est encore une des causes très-fréquentes de cette maladie ; les signes diagnostics sont les mêmes dans la gale épizootique que dans celle qui affecte l'individu particulier ; une grande démangeaison, la chute de l'épiderme et de la laine dans les endroits où l'animal se frotte ; l'inégalité et la rudesse de la peau. Les parties les plus charnues sont toujours celles qui y sont le moins sujettes.

(1) La gale vient dans tous les temps de l'année aux moutons de tout âge et de tout sexe. Cependant les troupeaux en sont le plus souvent

(1) Voyez C.-T. Reuss, *Maladies des animaux domestiques*, année 1794, page 93.

attaqués l'automne, et alors en souffrent jusqu'au printemps.

(1) Le mieux est d'éviter aux troupeaux cette maladie ; ce à quoi l'on parvient lorsqu'on est extrêmement soigneux pour le troupeau en totalité, et lorsque de plus on a l'attention de séparer du troupeau l'animal attaqué de la maladie, et de le traiter sur-le-champ. On conçoit aisément que les remèdes doivent en général varier suivant que la gale est plus ou moins récente, et suivant qu'elle est plus ou moins étendue. Dans certaines circonstances, il ne faut presque rien : dans d'autres, on a besoin d'un traitement suivi ; quelquefois il faut employer des moyens violens. Les recettes suivantes offrent de quoi subvenir à tous les cas.

Quand la gale ne consiste que dans quelques boutons, on peut se contenter de les enlever en les grattant avec un instrument, et d'appliquer dessus ces boutons un peu de salive imprégnée d'un grain de sel marin qu'on fait fondre dans la bouche : on répète cette application deux ou trois fois s'il le faut.

On peut encore, au lieu de cela, appliquer

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 212.

sur ces boutons enlevés un mélange d'un tiers d'huile de eade sur deux tiers d'essence de térébenthine.

Quand la gale a une plus grande étendue, il faut appliquer de l'huile empyreumatique;

Ou un mélange de quatre cinquièmes de suif en été, et de graisse de mouton en hiver, avec un cinquième d'essence de térébenthine;

Ou un mélange de fleur de soufre, de sel commun ou de poudre à canon, à parties égales, détrempés dans de l'huile d'aspic.

Quand la gale commence à être ancienne, il est bon de laver, en frottant fortement les animaux, après qu'ils sont tondus, avee de la lessive de cendre, ou de l'eau de lessive;

Ou avee une décoetion de racine d'ellébore, soit noir, soit blanc, ou de feuilles de tabae, cinq heetogrammes (une livre) de l'un ou de l'autre, dans quatre litres (pintes) d'eau réduites à trois.

On peut y faire dissoudre un kilogramme (deux livres) de eendre gravelée, ou six décagrammes douze décigrammes (deux onces) de vitriol blanc, et, au lieu d'eau, employer du vinaigre;

Ou, après avoir gratté chaque bouton de gale, on verse sur la plaie un peu d'essence de térébenthine.

Si l'on est obligé d'attendre quelque temps avant de tondre, aussitôt après la tonte faite, on se sert d'un remède composé de cinq kilogrammes (dix livres) de feuilles de tabac ou de racine d'ellébore, qu'on fait bouillir dans suffisante quantité d'eau : on y mêle deux litres (deux pintes) d'essence de térébenthine délayée dans deux jaunes d'œufs (c'est la dose pour cent bêtes) : on jette le mélange dans un cuvier, pour y plonger les animaux l'un après l'autre, en les frottant avec une brosse rude. Le surlendemain, et trois jours de suite, on les lave dans une eau courante ; après ces trois bains, nouvelle immersion dans le cuvier, et nouveau lavage. Pendant ce traitement, on doit bien nourrir le troupeau.

Mais, dans le cas d'une gale universelle et invétérée, il est presque indispensable d'employer le remède suivant : Prenez, pour guérir cent moutons, un kilogramme et demi (trois livres) d'arsenic, dix kilogrammes (vingt livres) de couperose verte ; mettez ces drogues dans une chaudière, et environ quatre-vingt-quatorze litres (cent pintes) d'eau, faites bouillir jusqu'à réduction aux deux tiers ; on remet autant d'eau qu'il s'en est évaporé dans l'ébullition : on laisse encore bouillir un instant : on retire et l'on verse dans le cuvier. Pour employer le remède, on place une partie

du troupeau nouvellement tondu dans un parc qui soit sur la terre nue : on approche successivement chaque animal du cuvier : trois hommes le saisissent : un lui tient les jambes de derrière, un autre celles de devant, et le troisième empêche la liqueur d'entrer dans les oreilles : on le plonge deux fois dans le cuvier, et on le frotte avec de bonnes brosses par tout le corps. Ce remède exige les plus grandes précautions à cause de l'arsenic, qui en fait la base. Les hommes doivent avoir les mains entièrement couvertes de gants. Après l'opération, il faut brûler le cuvier, les gants et les ustensiles de bois qu'on aura employés; laisser les animaux pendant vingt-quatre heures sur un sol où il n'y ait pas un brin de paille, et enterrer la surface du sol et tous les résidus de la composition.

Quelques remèdes que l'on emploie, la chose la plus essentielle est de frotter fortement toutes les parties du corps qui sont galeuses.

Quoique les remèdes extérieurs soient presque toujours suffisans pour guérir la gale, même invétérée, néanmoins il est bon d'employer en même temps et concurremment, un traitement interne. Le plus convenable et le plus simple, est un mélange de fleur de soufre, de sel marin ou de salpêtre avec de l'avoine et du son. Les

doses doivent être pour chaque bête un décagramme et demi trois décigrammes (demi-once) de fleur de soufre, et trois décagrammes six décigrammes (une once) de sel marin ou de salpêtre.

Avant de remettre dans une bergerie un troupeau qu'on aura traité de la gale, il faudra purifier le local par les moyens indiqués dans cet ouvrage. (*Voyez* Désinfection des bergeries). Sans cette précaution, les animaux, en se frottant contre les places imprégnées du virus, reprendraient la maladie; le temps, la dépense et la peine seraient perdus.

Le remède suivant est très-simple, et les bons effets en sont reconnus d'après une expérience long-temps suivie.

Il faut prendre une livre de graisse blanche ou sain-doux, la mettre dans un pot, avec quatre onces de mercure ou vif-argent (quelle que soit la quantité de graisse, il faut toujours y joindre le quart de mercure); on les mêle et on les pétrit ensemble le plus possible, au moyen d'un morceau de bois aplati par le bout. Ce mélange est assez long et assez difficile à faire complétement.

Le berger doit toujours avoir de cet onguent dans un pot bien couvert; et, dès qu'il s'aperçoit qu'une bête à laine a un bouton de gale, il doit, à l'aide d'un mauvais couteau ou d'un grat-

toir, gratter fortement ce bouton jusqu'au vif, afin de le faire disparaître entièrement; il prend ensuite de cet onguent au bout du doigt, et a soin de bien graisser la place qu'il vient de gratter, en l'étendant un peu plus que la place attaquée de la gale.

Il fera de même à tous les endroits où il en remarquera.

Il ne faut mettre ordinairement qu'une seule fois de cet onguent.

INDIGESTION.

(1) La multiplicité des estomacs dans les bêtes à laine, semblerait devoir les garantir des indigestions, ou du moins les y exposer plus rarement que les autres animaux; mais l'expérience prouve le contraire, et c'est une des maladies les plus redoutables dans les troupeaux. Cependant la nature a pourvu ces animaux d'une force organique plus considérable que celle des animaux non ruminans, puisque rien n'est plus divisé et plus atténué que les parties solides des excrémens que rendent les bêtes à laine : mais ces animaux, renfermés dans des bergeries, où ils ne pâturent qu'à notre volonté, endurent plus ou moins la faim; en sorte que, lorsque nous les conduisons aux champs, ils sont pressés du désir souvent très-vif de se repaître en avalant avec voracité l'herbe qui se trouve sous leurs pieds, quelle qu'elle soit. La disposition dans laquelle se trouvent les animaux, la nature de l'herbe et son état actuel, sont les causes des évé-

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, année 1792, page 158.

nemens qui suivent leur séjour dans les champs. Les plantes qui servent de nourriture au troupeau peuvent être de mauvaise qualité ; mais aussi, quoique saines en elles-mêmes, si elles sont trop abondantes, trop succulentes, et surtout si elles sont mouillées, et que l'animal soit pressé de la faim, elles deviennent pernicieuses, et causent des indigestions.

Les indigestions sont très-fréquentes dans le moment où l'on fait passer les animaux de la nourriture verte à la nourriture sèche, par les raisons que l'on vient de donner ; ce qui fait même qu'il arrive plus d'accidens par l'usage des plantes saines dont l'animal mange avec avidité, que de la part de certaines plantes véritablement nuisibles, dont il ne mange qu'une très-petite quantité.

Les plantes aquatiques, telles que les laiches, les glaïeuls, les iris, les roseaux, donnent des indigestions en irritant et incisant, par leurs angles et leurs tranchans, les parois intérieures des organes digestifs. Les fourrages secs peuvent aussi produire des indigestions dont les effets ne sont pas moins destructeurs. Ils sont toujours beaucoup plus difficiles à digérer que les alimens verts, lors même qu'ils sont d'une bonne nature ; ils séjournent plus long-temps dans les quatre estomacs,

et même dans les intestins, et leur accumulation est toujours accompagnée de la dureté des viscères où elles séjournent. Cette dureté gêne et comprime les parties voisines, et suspend les filtrations et la digestion; ce qui est surtout dangereux dans les brebis pleines, parce que la panse agit directement sur le fœtus, et le comprime au point d'empêcher l'abord des sucs nourrieiers.

Dans les ruminans, l'indigestion est le plus ordinairement annoncée par l'expansion de la panse; mais la plus redoutable est celle qui est produite par le desséchement des alimens contenus dans le feuillet, et cette espèce, rarement essentielle, et presque toujours le produit d'une maladie inflammatoire ou d'un viee chronique, a des effets aussi funestes, mais n'occasione pas la météorisation de la panse.

La météorisation, ou ce qu'on appelle l'enflure, est toujours produite par de l'air dégagé des alimens eontenus dans les estomacs et dans la panse. Cet air n'est pas toujours de la même nature, et il est très-différent, suivant l'espèce d'indigestion qui affecte l'animal. Cette différenee est essentielle à connaître, parce que les substances médicinales que l'on doit employer doivent être dif-

férentes, et sont souvent même opposées dans leurs effets.

Ces gaz ou fluides aériformes dont nous nous occupons sont de deux sortes, l'air fixe et l'air inflammable.

L'air fixe se dégage, mais en petite quantité, lors d'une bonne digestion. Ce n'est que son explosion tumultueuse qui est nuisible ; ce qui a lieu toutes les fois que le ventricule est surchargé d'alimens, et qu'ils sont de nature à fermenter promptement. Cet air tue les animaux qui le respirent, éteint une lumière, et s'oppose à la combustion. Il est de la nature des gaz crayeux, acides, carboniques, etc.

L'air inflammable se dégage dans la fermentation putride. Sa formation dans l'estomac suppose que les alimens se pourissent plutôt qu'ils ne se digèrent. Dans l'état sain, il ne se dégage des alimens qu'après qu'ils ont éprouvé la digestion proprement dite, et qu'ils ont franchi le pylore. Cet air brûle dans l'air libre lorsqu'il éprouve le contact d'une flamme quelconque. Il est odorant ; il s'en trouve dans les intestins des animaux les plus sains en très-petite quantité ; mais sa présence dans les estomacs est constamment le produit d'une mauvaise digestion ; l'air fixe agit sur les parois intérieures des viscères, en les dis-

tendant au point quelquefois de les écarter. L'air inflammable les dessèche, les brûle et les gangrène.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit que les bêtes à laine sont sujettes, comme tous les ruminans, à des indigestions, et de différentes espèces. On peut en distinguer cinq sortes, 1°. la météorisation méphytique simple; 2°. la météorisation méphytique compliquée; 3°. l'indigestion putride simple; 4°. l'indigestion putride accompagnée de la dureté de la panse; 5°. l'indigestion produite par l'irritation de la panse.

La météorisation méphytique simple est l'indigestion qui survient avant que l'animal ait mangé la quotité de fourrage suffisante pour remplir sa panse. Le trèfle, la luzerne, le sainfoin, sont très-sujets à produire cet effet, surtout s'ils sont mouillés. La même chose a également lieu si l'animal boit immédiatement après les avoir mangés, et s'il se trouve du coquelicot parmi ces plantes. Ce gonflement est toujours infiniment plus fort et plus marqué du côté gauche que du côté droit, et il est accompagné de tristesse, de pesanteur de tête, d'anxiété, de difficulté pour respirer. La poitrine est si fortement rétrécie par le rapprochement du diaphragme, que les poumons sont dans l'impossibilité de se dilater; en

sorte que l'animal est sur le point de suffoquer. Cette pression fait porter tout le sang à la tête ; il y a embarras et dureté dans le pouls, inflammation dans la conjonctive et dans la membrane pituitaire ; chaleur dans la bouche, qui se remplit d'une bave épaisse, visqueuse et verdâtre ; l'animal a des espèces de nausées, ou plutôt des rots d'une odeur acéteuse. A ces symptômes succède la voussure de l'épine en contre-haut ; la saillie de la panse augmente et dépasse de beaucoup l'épine ; les extrémités se rapprochent du centre de gravité ; l'animal est comme immobile ; et, si cet état persiste, les convulsions lui surviennent ; il se couche, se débat et succombe, après avoir rendu, ou en rendant par les naseaux, la bouche, des matières vertes ; souvent la mort est immédiatement suivie de l'émission d'un sang noir et dissous par la bouche : c'est ce qu'on nomme vulgairement sang bouillant.

Pour remédier à cette indigestion, il importe de ne pas perdre de temps, le délai le plus court pouvant être suivi de la mort de l'animal. Si la panse est médiocrement enflée, et que les symptômes ne se présentent pas d'une manière très-inquiétante, il suffit souvent d'empêcher l'animal de manger, première précaution nécessaire dans tous les cas. On lui tient la bouche entr'ouverte par

le moyen d'un bâillon; on le force à courir; on lui frotte le dos et le ventre, afin de déterminer la sortie du gaz de la panse. Mais, si le mal est plus grave, on a recours en outre à des substances alcalines pour condenser et absorber l'air. Le plus efficace est l'alcali volatil fluor (ammoniaque), dont on fait avaler quinze à vingt-cinq gouttes.

A défaut de cette substance, on peut faire avaler deux décilitres (demi-setier) d'eau de chaux, dont on doit avoir d'avance toute préparée : on la fait très-aisément, en prenant cinq hectogrammes (une livre trois gros) de chaux nouvellement cuite et soigneusement préservée du contact de l'air et de toute humidité; on la met dans un vase, et on verse dessus six à neuf litres (pintes) d'eau bouillante; la chaux éteinte, on agite la liqueur à plusieurs reprises; et lorsqu'elle est froide, on la met dans des bouteilles bien fermées, où elle se conserve parfaitement.

On pourrait y suppléer par égale quantité de lessive de cendre de bois neuf. On la prépare sur-le-champ, en en mettant une jointée dans un linge clair pour servir de filtre, et en versant dessus trois ou quatre litres (pintes) d'eau bouillante; on emploie la liqueur qui filtre.

On peut aussi employer l'eau de savon : on le fait dissoudre à raison de six décagrammes

(deux onces) pour un litre (pinte) d'eau : on en donne un verre à l'animal malade.

Le bien que produit la déglutition de ces breuvages, n'est quelquefois pas de longue durée, et oblige à réitérer ce traitement; il est bon aussi de donner quelques lavemens d'eau pure, pour solliciter les déjections par l'anus.

Lorsque la météorisation est plus forte, et que les symptômes qui l'accompagnent sont plus alarmans, il ne faut pas se borner à ces moyens : le danger devient trop pressant; il est instant d'opérer le plus promptement possible la sortie de l'air, en pratiquant la ponction sur le flanc gauche. La manière la plus sûre de faire cette opération est d'employer un trocar armé de sa canule; mais un berger qui n'en aurait pas devrait la faire avec un couteau, et introduire dans la plaie un tuyau de roseau ou de sureau, gros comme le doigt. On prend le trocar de la main droite, le manche étant placé dans la paume de la main, le pouce et l'index étendus sur la tige de l'instrument, et les autres doigts tournés sur le manche et aidant à le fixer, on dirige le trocar suivant sa longueur, perpendiculairement au plan du flanc gauche; au centre du flanc, c'est-à-dire à égale distance de la dernière côte, des hanches et des apophyses des vertèbres lom-

baires : on l'enfonce avec force, sans changer de direction, jusqu'à ce que l'extrémité de l'index touche la peau; alors on prend la canule de la main gauche : on la saisit fortement, au moyen des trois premiers doigts et du pouce; et on la maintient plongée dans la panse, où même on l'engage de plus en plus, et même toute entière si on le juge nécessaire. A mesure qu'on retire le trocar avec la main droite, l'air sort par l'issue que lui présente la canule, et la météorisation diminue. Si des matières alimenteuses, entraînées par l'air qui s'échappe, venaient à embarrasser la canule, il faudrait les repousser à l'aide d'une sonde terminée par un bouton d'un diamètre égal à celui de la canule. Il faut avoir un trocar d'un diamètre convenable pour les bêtes à laine. Il est bon même, après l'affaissement de la panse, d'y laisser quelque temps encore la canule pour offrir une issue au gaz qui pourrait s'y former de nouveau, et de faire prendre trois ou quatre fois, à environ deux heures d'intervalle, l'un des breuvages indiqués ci-dessus, et des lavemens d'eau légèrement vinaigrée, jusqu'à ce qu'on obtienne des évacuations abondantes. Lorsque le gaz est entièrement dégagé, et que la rumination est parfaitement rétablie, on retire la canule; on coupe la laine autour de

la plaie, qu'on nettoie avec du vin chaud, et on la recouvre avec un léger plumasseau chargé de térébenthine : on ne rend ensuite que petit à petit à l'animal sa nourriture ordinaire.

La météorisation méphitique compliquée de la dureté de la panse s'opère par les mêmes moyens que la première ; mais la fermentation des alimens ayant été moins prompte, l'animal a pu en prendre une plus grande quantité avant qu'ils soient entrés en fermentation. La panse n'est pas seulement distendue par l'air méphitique, mais aussi par les alimens, dont le volume considérable augmente eneore promptement, et en proportion de la fermentation. Les symptômes sont les mêmes que dans la première indigestion ; mais on les distingue d'une manière non équivoque, en eomprimant le flanc gauche avec la main. Dans le premier cas, on peut l'enfoncer fort avant, et ne rencontrer qu'une résistanee fort éloignée ; ee qui prouve que l'intervalle qui se trouve entre la peau de l'animal et la partie qui résiste, est occupée par de l'air, tandis que, dans le second cas, on reconnaît le volume des alimens immédiatement sous la peau du flane, ou à très-peu de distanee. Le danger de cette indigestion est beaucoup plus pressant. Dans cet état, toute temporisation est vraiment funeste ; il faut se hâter de donner

très-promptement issue et à l'air et aux alimens.

On parvient à ce double effet en pratiquant au flanc gauche une ouverture, en plongeant le bistouri à un pouce au-dessus de l'endroit indiqué pour la ponction. On enfonce la lame jusqu'au manche, le dos de l'instrument dirigé du côté des apophyses transverses des vertèbres lombaires; en retirant l'instrument, on prolonge l'incision en contre-bas, jusqu'à ce qu'elle ait deux pouces environ de longueur, il importe de tenir le bistouri bien assujetti, de l'enfoncer avec force, et de le retirer avec dextérité par un mouvement uniforme et en baissant la main de manière à ce que le tranchant agisse de préférence sur la peau, qui d'ailleurs présente plus de résistance que les autres parties, afin que l'incision ne soit pas plus grande à la panse qu'à la peau; et que, de préférence, elle s'y trouve plus petite. Dès que l'incision est faite, l'air et les matières commencent à sortir; mais il est bon de faciliter cette évacuation à l'aide d'une curette en forme de cuiller, en ménageant le plus possible les parois de la panse, dont les meurtrissures et les déchiremens seraient funestes, et les bords de la plaie, pour en faciliter la cicatrice. On emploie les breuvages indiqués pour la première météorisation, en les ver-

sant dans la panse par l'ouverture pratiquée au moyen d'un entonnoir, jusqu'à ce que la fermentation soit entièrement cessée; alors on nettoie la plaie avec une éponge, ou un linge imbibé de vin, de bière, ou de cidre tiède, ou d'eau-de-vie, si la plaie paraissait fatiguée; on applique ensuite dessus un large plumasseau chargé de térébenthine : on emploie après, les mêmes soins, breuvages et lavemens que pour la première indigestion, en ne négligeant pas la guérison de la plaie.

L'indigestion putride simple n'est jamais aussi subite que les précédentes. Elle est toujours précédée de signes qui annoncent que la digestion est imparfaite; la rumination s'opère plus lentement qu'à l'ordinaire, l'appétit est moins actif, les déjections sont plus crues, les rots sont fréquens et précédés toujours du gonflement momentané du flanc gauche; les yeux deviennent chassieux : quelquefois même cette indigestion est précédée par le vomissement; mais ces signes sont rarement observés par des bergers peu soigneux, et qui conduisent un grand nombre d'animaux. Lorsque l'indigestion existe, la panse est météorisée, la rumination entièrement cessée, les déjections par l'anus supprimées; l'animal est faible, se plaint, reste couché, et sa respiration

est très-laborieuse. Cette espèce a généralement des effets moins actifs que les premières, et se dissipe souvent d'elle-même; mais elle porte toujours beaucoup de préjudice aux animaux qui l'éprouvent. Les causes de cette indigestion sont ordinairement des fourrages poudreux, moisis; des eaux bourbeuses et chargées de principes putrides.

L'indigestion putride, accompagnée de la dureté de la panse, est presque en tout semblable à la précédente; elle suppose seulement que l'animal s'est nourri d'alimens plus appétissans, comme il arrive assez souvent dans le temps que les animaux sont nourris partie au sec et partie au vert. Le symptôme qui caractérise essentiellement cette espèce, est la dureté de la panse; l'air contenu dans ce viscère est inflammable : le traitement de ces deux indigestions est à peu près le même. Les bêtes à laine n'y sont pas généralement très-exposées. Il suffit ordinairement de leur administrer un ou deux breuvages mucilagineux, composés d'une forte décoction de graine de lin et de son, à la dose d'un double décilitre (un demi-setier), et de leur faire prendre quelques lavemens de la même décoction, jusqu'à ce que l'animal ait évacué abondamment des matières noires et fluides. Il faut ensuite donner

aux animaux des fourrages verts, et les envoyer sur des pâturages tendres, mais avec beaucoup de précaution, pour ne pas donner lieu à des météorisations méphitiques, dont ces végétaux, mangés en trop grande quantité, sont une des causes.

Si ces sortes d'indigestions prenaient un caractère beaucoup plus grave, il faudrait en venir aux ponctions indiquées dans les deux premières espèces d'indigestions. L'indigestion produite par l'irritation de la panse est caractérisée par des symptômes si différens de ceux des autres espèces, qu'il est facile de les confondre avec des maladies de toute autre classe, erreur qui devient souvent très-fâcheuse. Les plantes âcres, aquatiques et marécageuses, telles que les roseaux, les laiches, les renoncules (1), les tithymales,

(1) M. Brugnon, dans des Observations lues à l'academie des sciences de Turin le 1er. mars 1789, et insérées dans le volume des Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques, pour l'année 1792, page 294, rapporte qu'au mois d'avril 1786, ayant été chargé de reconnaître les causes de la maladie dont sept brebis d'un troupeau étaient mortes, il reconnut, après beaucoup de recherches, que cette mort avait été produite par les renoncules des champs, que les brebis avaient mangées en trop grande quantité. Cette plante est extrêmement vénéneuse, et le suc qui s'en exprime est âcre. Les symptômes que produit l'effet

les eaux chargées de cantharides et d'autres insectes de cette nature, agissant par leurs angles, leurs tranchans, et l'âcreté de leurs sucs, produisent l'effet d'un véritable poison. Les symptômes sont la tristesse, l'accélération du mouvement du flanc, le gonflement momentané du flanc gauche, le pouls vite, petit et concentré, les mâchoires serrées, les extrémités roides, la prostration des forces, l'immobilité, l'insensibilité; l'animal chancelle et tombe, il se plaint; il s'établit sous la ganache une tumeur flasque et indolente, la panse se météorise, le pouls s'efface entièrement; les déjections supprimées pendant la maladie, dont la durée est de deux à huit jours, deviennent sanguinolentes et très-fétides; les convulsions surviennent, et l'animal meurt.

de ce poison, sont une grande mélancolie, point de rumination, un degoût, et quelquefois le refus total des alimens; beaucoup d'écume coulant de la bouche et des naseaux, le battement des flancs de temps en temps, et la contorsion du ventre, et dans beaucoup d'autres, le dévoiement. Peu de temps avant la mort, il s'y joint le tournoiement de tête, les convulsions, et un accablement extrême.

Il fit abreuver le troupeau avec de l'eau acidulée à douce acidité, avec du vinaigre de vin, et fit avaler du vinaigre pur aux brebis malades, ce qui fit cesser promptement tout accident; en sorte que le lendemain le troupeau retourna au pâturage; et mangea avec appétit.

Le remède le plus urgent, et dont l'emploi a très-souvent suffi, est le lait donné en abondance; on en fait prendre un double décilitre (un demi-setier) à la fois, et on réitère cette dose toutes les demi-heures, jusqu'à ce que les accidens soient cessés. Il faut aussi faire prendre en lavemens une décoction très-mucilagineuse, faite avec parties égales de son et de graine de lin, dans laquelle on ajoute un peu d'huile d'olive. Si on n'a pas pour les breuvages une quantité suffisante de lait, on le remplace par cette décoction, à la même dose d'un double décilitre (un demi-setier) chaque fois.

Si les symptômes continuaient avec intensité, malgré ce traitement, il faudrait se hâter d'ouvrir la panse, et d'en retirer une grande partie des alimens qu'elle contient, en y versant la décoction ci-dessus, et en suivant d'ailleurs le traitement indiqué dans cette opération pour la deuxième indigestion décrite.

La tuméfaction sous la ganache étant le produit d'érosions dans la bouche et dans le pharynx, on doit injecter dans ces parties, à la faveur d'une seringue, des gargarismes d'eau miellée acidulée avec le vinaigre.

D'après ce qui est dit des causes et des effets de ces cinq espèces d'indigestions, on peut faci-

lement juger ce qu'il faut éviter, et les précautions nécessaires à prendre pour prévenir cette maladie. Il ne faut pas oublier que dans tous les cas il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir, et un berger soigneux peut facilement préserver son troupeau de ce genre de maladie funeste.

MALADIE DE BOIS.

(1) Le nom seul de cette maladie en indique la cause, qui tient à l'effet que produisent sur les bêtes à laine, comme sur beauconp d'autres animaux, les jeunes bourgeons qu'ils mangent dans les bois au moment de la pousse. Tous les animaux recherchent généralement ce genre d'aliment, qui cependant leur fait beaucoup de mal. Parmi ces feuilles et ces jeunes pousses, celles du chênc sont les plus nuisibles, parce que ce sont celles qui contiennent le plus de particules résineuses, austères et styptiques. Cet aliment, pris avec excès, a une intensité d'action et de force sur les organes digestifs, qui en rapproche les parois, supprime les filtrations, les sécrétions, les excrétions, et fait naître tous les symptômes de la maladie. Ces symptômes sont de natures différentes, suivant les diverses périodes de la maladie.

On peut y reconnaître trois temps bien distincts.

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, année 1793, page 99.

Les signes du premier temps sont la chaleur de la bouche, la soif, la constipation, la difficulté d'uriner, la rougeur, l'épaississement et la rareté des urines, la dureté, la vitesse et la force du pouls, l'inflammation de la membrane pituitaire et de la conjonctive, la sécheresse de l'humeur sébacée que renferment les cavités ou enfoncemens de la face interne des cuisses, des ars, etc.

Dans ce premier cas, qui annonce plutôt la maladie qu'il ne l'est en effet, il suffit de donner quelques breuvages et quelques lavemens composés de décoction de substances adoucissantes, telle que la graine de lin, la racine de guimauve, le navet, le son, etc.; de les nourrir très-faiblement avec du fourrage sec, si on ne peut pas les faire pâturer; mais surtout les éloigner de tous les endroits où ils auraient la possibilité de reprendre de nouveau la nourriture qui les rend malades. Il peut être bon de les saigner à la jugulaire, après avoir fait usage de ce régime pendant deux ou trois jours, pour procurer de la détente; mais il faudrait éviter de le faire plus tôt, à cause de la plénitude de l'estomac déjà affaibli, qui exige l'emploi de toutes les forces.

Les signes du second temps sont ceux que nous venons de décrire, lorsque pendant trois

ou quatre jours ils ont fait des progrès rapides, et qu'alors la bouche de l'animal est brûlante et très-sèche, la soif inextinguible, la rumination considérablement retardée, l'air expiré très-chaud, la membrane pituitaire d'un rouge très-foncé, les yeux larmoyans, les paupières très-engorgées, les urines crues, vertes ou écumeuses, quoique abondantes; les crottins très-rares et noirs, durs, et enveloppés d'une matière glaireuse, teinte de sang; les animaux sont tristes et abattus; les extrémités, la tête et les oreilles sont chaudes et froides alternativement; le pouls est dur, fréquent et intermittent; l'animal dépérit insensiblement; son flanc rentre et se retrousse.

Dans ce deuxième cas, il faut interdire aux animaux toute nourriture solide; il faut donner toutes les trois heures en breuvage, et toutes les quatre heures en lavement, une décoction de graine de lin, sur une pinte de laquelle on aura ajouté le huitième d'un gros de camphre, dissous dans un jaune d'œuf, ayant bien soin d'abreuver les animaux avec de l'eau blanche ou de l'eau pure, suivant leur goût. Vingt-quatre heures après l'usage de ce traitement, on tirera de la jugulaire six onces de sang pour ceux de la grande espèce, et un peu moins aux autres, pour calmer l'inflammation, en continuant

toujours l'usage des breuvages et des lavemens, que l'on donnera plus rarement lorsqu'on pourra commencer à faire manger les animaux, et que l'on supprimera enfin tout-à-fait, lorsque le retour des forces, la gaîté, la liberté du mouvement, l'activité de la rumination, la facilité et la pureté des digestions, indiqueront qu'ils sont entièrement rétablis.

Les signes du troisième temps se manifestent lorsque les premiers, par négligence ou autrement, ont été méconnus; le frisson commence, l'animal tremble et même chancelle; il semble paralysé, son rein surtout est très-faible; la respiration est très-courte, très-précipitée; le pouls faible et presque insensible, la tête très-basse, les parties extérieures très-froides; la bouche se remplit d'une bave épaisse; la langue est engorgée; les animaux éprouvent une douleur très-vive le long de l'épine, et principalement au garot; la moindre pression sur ces parties leur fait fléchir le corps jusqu'à terre; ce frisson ne dure pas toujours, mais il se renouvelle, et il est suivi d'une évacuation par l'anus d'une matière liquide, glaireuse, noirâtre et sanguinolente, et de l'écoulement par les naseaux d'un sang dissous et corrompu; du dépérissement sensible de l'animal; de la ces-

sation de la rumination; l'animal se couche, il porte la tête sur l'épaule; il se relève, s'abat de nouveau, se plaint, s'étend sur le sol, et succombe.

Lorsque la maladie est parvenue à ce degré, on conçoit que la saignée serait mortelle, puisqu'il faut ménager les forces de la nature, et même les exciter pour favoriser les crises. Le frisson exige des breuvages sudorifiques, pour porter à la peau les humeurs et la chaleur qui se sont concentrées au-dedans. Ces breuvages doivent être composés ainsi qu'il suit : prenez eau bouillante, une pinte; ajoutez quinquina concassé, un seizième d'once, fleur de sureau ou baies de genièvre, ou de laurier en poudre, un huitième d'once; laissez infuser une demi-heure, coulez la liqueur au travers d'un linge, et administrez-la un peu plus que tiède, après y avoir ajouté environ un huitième de gros d'alcali volatil fluor, ou concret, plus ou moins, suivant la force de l'animal. L'engorgement et les tuméfactions de la langue demandent qu'on injecte dans la bouche une infusion de quinquina, animée d'une suffisante quantité de teinture d'aloès, après avoir scarifié les tuméfactions. La faiblesse et la douleur de l'épine seront combattues par des frictions spiritueuses faites de parties égales

d'essence de térébenthine et d'eau-de-vie, mêlées et incorporées. Les déjections purulentes par l'anus seront corrigées et arrêtées par des lavemens composés d'infusion de mélisse et de menthe, dans laquelle on aura ajouté, pour chaque lavement, un huitième de gros de térébenthine dissous dans un jaune d'œuf, et le huitième d'une cuillerée à bouche d'eau-de-vie camphrée. Le flux par les naseaux doit être arrêté par des injections d'eau d'orge miellée et vinaigrée, faites dans les fosses nasales, et par des sétons placés transversalement de chaque côté de l'encolure.

Quelquefois après le frisson dont nous avons parlé, il survient sur une partie quelconque du corps de l'animal, des engorgemens œdémateux qui donnent à la maladie beaucoup de ressemblance avec le charbon symptomatique, avec cette différence qu'ils sont formés par l'épanchement de la lymphe, au lieu d'être formés par le sang; ces tuméfactions exigent des scarifications, des sétons, des vésicatoires, et l'essence de térébenthine.

Lorsqu'il ne survient pas de ces tumeurs, il faut se hâter d'en établir d'artificielles par le moyen d'un ou de plusieurs trochisques de sublimé corrosif, que l'on place dans l'épaisseur du fanon. On les y laisse sejourner le temps

nécessaire pour produire un engorgement d'un pouce ou d'un pouce et demi, ce qui ordinairement a lieu au bout de deux fois vingt-quatre heures, surtout si on seconde leur effet par l'application de vésicatoires sur la surface extérieure des parties dans l'intérieur desquelles ces trochisques auront été introduits. On les retire lorsque la tumeur s'est formée, et on la traverse par deux ou trois sétons; on hâte et on entretient la suppuration en mettant sur les sétons de l'onguent basilicum, où l'on incorpore de l'onguent vésicatoire, si cela est nécessaire.

Lorsque la suppuration est établie dans les tumeurs naturelles ou artificielles, l'animal éprouve du mieux; mais les autres secours n'en sont pas moins indispensables : il faut soutenir les forces de la nature, et, pour cet effet, donner toutes les cinq ou six heures un breuvage diaphorétique et antiputride, composé d'infusion de quinquina, ou de plantes aromatiques. Prenez eau bouillante, une pinte; ajoutez quinquina concassé, un quart de gros, feuilles de sauge, d'hysope, de chaque une forte pincée; laissez infuser une heure; coulez et ajoutez vinaigre de vin un huitième d'once. Ce breuvage sera administré comme le précédent, à un degré de chaleur plus tiède. On en continuera l'usage, jusqu'à ce qu'il ait pro-

duit l'uniformité de chaleur dans toutes les parties extérieures du corps; la souplesse des tégumens; une suppuration bien abondante dans toutes les parties qui ont été traversées par le séton; que les déjections soient de bonne nature, et les urines dépuratoires, c'est-à-dire épaisses, et d'un jaune plus ou moins clair. On ne donnera de la nourriture aux animaux, lorsqu'ils seront en état de la prendre, qu'avec de grandes précautions, et petit à petit. Si l'animal restait triste, assoupi et languissant, on le purgerait une fois ou deux; et, quant aux sétons, on prendra tous les soins nécessaires pour leur extraction.

Le vrai moyen de préserver les bêtes à laine de cette fâcheuse maladie, est de ne pas les exposer au danger de manger le jeune bois. Un autre motif tout aussi, et même plus important, doit encore y engager, c'est la conservation des bois, dont l'entrée doit être absolument interdite aux animaux de cette espèce, qui y font un tor irréparable.

MALADIE FOLLE.

(1) L'ANIMAL attaqué de la maladie folle ou convulsive, a de temps en temps des mouvemens extraordinaires; il marche au hasard, chancelle comme dans la falère et le tournis; il tombe, et ses membres sont agités comme ils le sont dans des accès d'épilepsie. Si on le prend, il ne se soutient pas, et paraît n'avoir plus de force. Cette maladie devient, depuis plusieurs années, très-commune dans la Beauce, où quelques personnes l'attribuent à la qualité des fourrages. Cette assertion n'est pas prouvée; si on en acquérait la certitude, il serait aisé de renoncer à ces végétaux, ou de chercher à corriger leurs qualités nuisibles. Si les animaux sont sanguins, une saignée ou deux à la jugulaire, faites à quelques jours d'intervalle, peuvent être avantageusement pratiquées.

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 270.

MALADIE ROUGE.

(1) ON attribue cette maladie aux pâturages humides et marécageux, comme sont ceux de la Sologne, ce qui a fait donner le nom de maladie de Sologne à la maladie rouge, ou sang de rate, ou mal de rate, ou maladie de sang. Dans la Sologne cette maladie est enzootique depuis un temps immémorial. Dans ce pays il se trouve beaucoup d'étangs environnés de marécages; c'est là qu'on mène les moutons qu'on veut vendre, ou, si on les mène dans d'autres pâturages, on choisit le temps de la rosée ou de la pluie, en sorte qu'ils y prennent bientôt un embonpoint considérable, mais de mauvaise qualité. On mène aussi dans ce pâturage, et de cette manière, les agneaux dont les mères, déjà mal nourries dans des pâturages très-maigres, ou de grandes bruyères où on les fait parquer presque toute l'année, n'ont pas assez de lait pour les nourrir, d'autant plus qu'en outre les habitans du pays, par avidité ou par besoin, les privent de ce lait pour en faire des fromages.

(1) Voyez Flandrin, *Maladies des animaux domestiques*, années 1782 à 1790, page 335.

Pendant le peu de temps que la trop mauvaise saison oblige de rentrer ces animaux, on les met dans des bergeries trop petites, et en très-mauvais état, et on leur donne une nourriture insuffisante de paille de seigle et de branches d'arbres avec leurs feuilles, récoltées en hiver; quelquefois un peu de genêt. Le mouton, d'un tempérament froid et humide, boit en général très-peu; mais dans ce pays on ne tient dans les bergeries aucun baquet ni abreuvoir, et on regarde comme un mauvais indice de les voir s'abreuver. Les animaux de ce pays sont très-sujets à cette maladie, qui y cause des ravages continuels, et qui existerait sans doute de même dans des troupeaux soignés de la même manière, et dans des pâturages du même genre. Les brebis, les beliers, les moutons, les agneaux, sont exposés à la maladie rouge; ils en sont attaqués à tout âge, et ils peuvent en subir les effets plusieurs fois. Elle se montre de préférence dans les animaux vigoureux et gras, dans ceux de deux ou trois ans, et toujours dans ceux qui ont le plus de vivacité; elle attaque la mère et l'agneau en même temps, ou l'un et l'autre séparément, sans aucune préférence. Les brebis qui ne portent pas, et qu'on nomme braines, y sont aussi plus sujettes. Cette maladie détruit quelquefois plus des

deux tiers d'un troupeau. Le temps de la maladie est plus ordinairement fixé au milieu de mai et au milieu d'août, et elle perd de sa violence aussitôt qu'on met les animaux dans les chaumes, où ils peuvent prendre une meilleure nourriture.

Les bergers jugent les moutons malades, ou qu'ils vont l'être, lorsqu'ils sont tristes, abattus, que la laine se hérisse, que les extrémités sont chaudes, même brûlantes, et cependant froides par momens; que l'animal éprouve des frissons, qu'il ne mange pas et rumine plus tard; la bouche est chaude et même brûlante; le corps l'est aussi, surtout dans l'espace de la poitrine qui répond au cartilage xiphoïde. A cette époque presque tous les moutons jettent par les naseaux une humeur glaireuse. Si cette humeur flue abondamment, il y a plus d'espoir de guérison, même naturelle; mais, si elle est épaisse, qu'elle se dessèche; si les naseaux sont secs, les animaux périssent d'ordinaire. Les évacuations sanguines qui existent dans la maladie rouge, et qui lui ont mérité ce nom, ou celui de maladie de sang, ne sont pas de véritables écoulemens de sang; on en voit à l'orifice des naseaux, à l'anus, mais c'est en petits grumeaux. Il sort aussi par les naseaux et par les yeux une liqueur rouge, qui

est un sang dissous. Ce qui paraît rouge dans les urines, est une sérosité roussâtre et trouble. Dans les lieux où le mouton est habituellement maigre, dans ceux qui sont humides, cette maladie porte un caractère de cachexie qui pourrait la faire regarder comme une pouriture compliquée d'un état aigu. Si les moutons sont gras, les symptômes de l'inflammation suivent régulièrement leur marche; si les moutons ont beaucoup de vivacité et de ressort, des spasmes et des convulsions les conduisent subitement à la mort, et cette marche, différente de celle que suit d'ordinaire la maladie rouge, établit le mal auquel on donne le nom de tac. Il est des individus dans lesquels la maladie ne dure que deux ou trois jours; d'autres languissent cinq, six, huit et même quinze jours; quelques-uns n'ont pas d'hémorragie, d'autres ont des diarrhées qui se terminent toujours par la mort; plusieurs périssent dans une espèce de catalepsie : le principe vital semble s'éteindre en eux, et ils périssent dans un état de stupeur, ou en se débattant. Lorsque la marche de la maladie est plus rapide, lorsqu'on ouvre les animaux morts de la maladie rouge, on remarque essentiellement des ecchymoses formées à quelque distance du cœcum, et jusque dans la substance charnue

du ventricule droit du cœur, ainsi que l'engorgement des viscères sanguins du bas-ventre, ce qui prouve incontestablement la difficulté du retour du sang au cœur, et son introduction dans les poumons. La constitution humide et fiévreuse du climat, l'irrégularité de la nourriture abondante l'été et l'automne, et très-insuffisante le reste de l'année, nuisent continuellement aux animaux qui y sont soumis, qui, sans être toujours malades, sont toujours du moins dans un état de souffrance; ils sont exposés au tac et à des contractions spasmodiques d'un seul côté, dans lesquelles ils périssent. Cette maladie, qui est une espèce de tétanos, est ce qu'on nomme en Sologne turquois ou la folie. Ils sont encore sujets à des indigestions pneumatiques qui les suffoquent, à la gale sur la tête, ou à la pourriture.

Les meilleurs moyens à employer contre la maladie rouge dont les causes sont toujours permanentes, sont des moyens préservatifs; cependant, lorsque la maladie s'est emparée d'un troupeau, on doit tenter le traitement qui suit, et dont l'expérience prouve qu'on peut attendre de bons effets.

Prenez quinquina, quatre grammes (un gros); eau dix cuillerées à bouche, ou un décilitre (un

poisson) ; faites bouillir huit minutes, ayant couvert le vase ; laissez refroidir, passez, ajoutez vinaigre quatre cuillerées ou six décagrammes (deux onces), camphre quinze centigrammes (trois grains); on réunit autant de ces doses qu'on a de moutons malades, et l'on prépare tout à la fois ; la préparation en vaut mieux ; en sorte que, si l'on n'a qu'un ou deux moutons malades, on peut préparer le remède pour deux jours. La dose pour chaque mouton s'administre en deux fois, dans le jour : la moitié le matin, et l'autre le soir. Dans le milieu du jour on donne un verre d'eau et de vinaigre, ou bien un verre de la tisanne suivante, dont la recette est donnée ici pour cent moutons, et dont l'on augmente ou l'on diminue les doses, suivant le nombre des individus malades. Prenez vingt-six litres (pintes) d'eau, ce qui forme à peu près un verre par mouton ; faites les bouillir ; ajoutez dans le moment de l'ébullition, sauge, thym, mélisse des bois, menthe ; de chaque une poignée ; (on peut encore faire usage, si cela se trouve plus facilement, du marrube ou de la camomille) ; retirez aussitôt du feu ; couvrez le chaudron qui contient votre infusion ; laissez infuser jusqu'à ce qu'elle soit froide ; passez-la au travers d'un linge ; exprimez fortement les plantes pour en obtenir le suc ; ajoutez

trois litres (pintes) de bon vinaigre, ce qui fait environ deux cuillerées par mouton; de plus prenez camphre, dix grammes (deux gros et demi); eau-de-vie, six cuillerées à bouche, ou environ six décagrammes (deux onces); faites dissoudre le camphre en l'écrasant avec une cuiller de bois ou d'étain, à mesure que l'eau-de-vie le pénétrera. Dès qu'il formera une espèce de bouillie bien claire, on jettera le tout dans la liqueur, et on le mêlera en l'agitant. Si la tisanne est préparée la veille, on n'y mettra le camphre et le vinaigre que le matin, au moment de la donner. Ce traitement est continué jusqu'à ce que les animaux malades soient mieux, ce qui se décide dans l'espace de cinq à six jours. Dès qu'ils commencent à reprendre de l'appétit et à ruminer, on leur présente de la paille, avec un peu de sel commun (muriate de soude) en poudre, le matin; le soir on les conduit aux champs lorsqu'ils sont bien forts. Il faut pendant ce traitement tenir les bergeries le plus aérées possible, les parfumer en brûlant du vinaigre sur une pelle rouge, et des baies ou du bois de genièvre, devant les portes et autour des bergeries. On juge les bons effets de ces remèdes par les changements suivans : les moutons deviennent plus gais; ils ruminent avec plus de facilité; leur regard paraît

plus net, et plus assuré ; il découle souvent de leurs narines une humeur glaireuse très-abondante ils s'ébrouent, et toussent même plus souvent que précédemment ; ils courent aux pâturages avec plus d'avidité ; ils urinent plus souvent, quelques-uns ont des diarrhées ; ils se tiennent tranquilles dans la bergerie, et le plus souvent couchés.

Dès que dans un troupeau un seul individu paraît attaqué de cette maladie, on doit soumettre le troupeau entier au traitement suivant : retenez tout le troupeau dans la bergerie un jour entier, donnez-lui pour toute nourriture de la paille de scigle ; le lendemain matin on fera prendre à chacun un verre de la tisanne dont on vient de donner la recette, au traitement curatif ; on n'en donnera qu'un demi-verre aux agneaux de l'année. Si les moutons sont gras, et que le pays soit plus sec, on peut substituer à cette tisanne deux cuillerées et demie, environ trois décagrammes (une once) de bon vinaigre, et vingt-cinq à trente centigrammes (cinq à six grains) de sel de nitre, sur six à huit cuillerées, onze décagrammes (quatre onces) d'eau, pour chaque mouton ou brebis, et moitié aux agneaux ; ce dernier remède est quelquefois plus facile. Pour faire prendre cette boisson au mouton, on le tiendra couché

sur le dos, élevé sur un poinçon; une personne lui maintiendra les quatre pates, une autre fixera sa tête, et une troisième le fera boire; trois heures après on donnera au troupeau de la paille de seigle, et le soir on le mènera pendant une heure et demie dehors, s'il fait beau. Suivez ce traitement cinq jours de suite; le sixième et septième jours on les laissera un peu plus long-temps dehors; le huitième jour on leur fera prendre du sel commun (muriate de soude) réduit en poudre; savoir, plein un dé pour les agneaux, et deux dés pour les moutons et les brebis. On pourra réitérer quelques jours après. On peut mêler ce sel avec le son, et le distribuer de manière que chaque animal mange à peu près la quantité qui lui est départie.

NOIR-MUSEAU.

(1) La maladie nommée le noir-museau a des rapports avec la gale et avec les dartres. Son siége est ordinairement sur le museau, d'où elle s'étend quelquefois des côtés de la tête jusqu'aux oreilles. On la reconnaît à des taches brunes plus ou moins larges; elle est ordinairement occasionée par des blessures que se font les animaux sur cette partie de leur tête, en passant parmi les chaumes, les ronces, les épines, les pierres. La malpropreté et la chaleur des bergeries, les poux et la gale contribuent encore à la leur donner. Les agneaux en sont attaqués quand le pis de leur mère est couvert de saletés.

On doit séparer les bêtes qui sont atteintes du noir-museau, pour qu'elles ne le communiquent pas aux autres; on frotte les croûtes, et on met dessus un peu d'onguent, composé d'une partie de fleur de soufre, et de deux parties de graisse ou suif; on l'applique par un temps sec, ayant soin qu'il n'en tombe point dans les yeux.

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 220.

POURRITURE.

(1) La pouriture, dans les bêtes à laine, est une véritable cachexie ; elle décolore le sang, elle rend le corps pâle, livide, plombé, more et bouffi ; elle ralentit la marche de la circulation ; en sorte que la chaleur animale diminue et finit par s'éteindre. Les progrès de cette maladie sont lents ; elle est du genre de celles qu'on appelle froides et chroniques ; elle n'est point contagieuse, mais elle est assez constamment épizootique et surtout enzootique. Si on n'apporte pas les secours nécessaires, elle détruit en général tous les troupeaux qu'elle attaque ; elle ôte à la laine son adhérence et son ressort, en sorte que la toison reste sèche et cassante, quelle que soit d'ailleurs sa beauté et sa finesse. Les bêtes à laine sont naturellement froides, tristes, inactives, molles et pituiteuses ; leurs solides sont naturellement débiles. Si donc, à cette disposition on ajoute celle qui résulte des nourritures aqueuses, capables de porter dans les vaisseaux une grande quantité d'eau, ces mêmes solides

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, année 1791, page 152.

sont bientôt dissous et affaiblis par les liquides qui y affluent, et de là la cachexie dont il s'agit.

Les causes de la pouriture sont en général les pâturages humides et marécageux ; ceux qui sont couverts de rosée ; les herbes et plantes aquatiques, telles que les différentes renoncules, la douve, la laiche, etc. ; les plantes submergées, quelque bonnes et saines qu'elles soient d'ailleurs ; les pâturages, les foins et pailles rouillés ; les eaux stagnantes et chargées d'insectes ; les pluies continuelles, les alternatives du chaud et du froid, ou de l'humide ; celles du défaut ou de l'excès de nourriture, d'où naît l'embonpoint ou le dépérissement ; l'excès de chaleur des bergeries, et le froid et l'humidité qui saisissent les animaux à la sortie de ces lieux étouffés ; l'air infect qu'ils y respirent. Il ne faut pas croire que toutes ces causes agissent au même degré et de la même manière. Par exemple, les plantes humectées par la rosée ou par le serein, ne développent cette maladie que lorsque les pâturages sont abondans ; tandis qu'au contraire elles peuvent être salutaires pour humecter les solides dans les temps de grande sécheresse, lorsque les plantes sont courtes et rares. Si l'usage des plantes marécageuses paraît bon pour donner une sorte d'embonpoint aux moutons, il ne faut l'apprécier qu'autant qu'il

met à même de les vendre au boucher plus promptement. Il ne fait en effet qu'arrêter la rapidité ou diminuer la force de la circulation du sang; il donne au troupeau le principe de la pouriture, qui certainement se déclarerait plus tard.

Les symptômes qui décèlent cette maladie sont la blancheur de la conjonctive, la tuméfaction lâche et de couleur blafarde de la base de la membrane clignotante, c'est ce qu'on nomme vulgairement l'œil gras; la pâleur de l'intérieur des lèvres et du palais, l'engorgement du frein de la langue, la tristesse, la nonchalance, l'abattement, la sécheresse de l'humeur sébacée des ars de la face interne des cuisses, du nombril, et de l'enfoncement de l'os angulaire; la mollesse et la pâleur de la peau; la sécheresse de la laine, et la facilité avec laquelle elle cède au moindre tiraillement; la lenteur de la rumination, quoique l'appétit se soutienne encore; la constipation qui précède souvent la diarrhée; la lenteur, la faiblesse et la petitesse du pouls; la rareté des urines, le peu que l'animal en rend, qui est clair et limpide. A ces symptômes succède la tuméfaction sous la ganache nommée vulgairement la bouteille; cette tuméfaction est molle, froide et indolente; elle se montre peu à peu, et à mesure que l'animal s'exerce et se fatigue, en sorte

qu'elle est très-grosse le soir et qu'elle disparaît pendant la nuit, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'elle soit plus considérable et qu'elle s'étende jusqu'aux joues, aux oreilles et aux paupières : alors elle diminue pendant la nuit, mais elle ne disparaît pas entièrement. La maladie parvenue à ce période, tous les symptômes augmentent d'intensité : le frein de la langue, les muscles mollaires et les gencives, sont infiltrés; l'animal maigrit sensiblement, et est dégoûté des alimens solides; il est altéré, et sa soif est quelquefois inextinguible. Quelle que soit au surplus la quantité d'eau qu'il boit, ses urines ne coulent pas en proportion; elles sont toujours rares et claires; un flux d'humeurs visqueuses diversement colorées par les naseaux, suit les symptômes (quelquefois aussi il les précède); le larmoiement survient, la diarrhée se déclare, la faiblesse du sujet est extrême; il reste couché, il prend encore des alimens, mais il ne rumine plus. Enfin, la tuméfaction de dessous la ganache se résout trois ou quatre jours avant la mort. Les bergers sont très au fait d'ouvrir l'œil du mouton, de renverser la paupière, et de faire sortir la membrane clignotante pour reconnaître ce qu'ils appellent l'œil gras. C'est aussitôt que l'œil commence à s'engraisser, c'est-à-dire lorsque la conjonctive perd sa couleur, qu'il faut

éloigner le troupeau des terreins humides et aquatiques, pour les mettre à l'abri de la pluie et des brouillards, et substituer aux alimens aqueux des fourrages secs et très-cordiaux, tels que des foins bien récoltés, de la paille non battue. Si l'on n'a que d'autres fourrages qui renferment une nourriture moins cordiale et moins stomachique, il faut les arroser légèrement avec une dissolution faite d'une partie de sel commun sur quatre ou cinq d'eau; on a soin que la totalité du fourrage en soit légèrement humectée : on le laisse imbiber une heure ou deux, après quoi on le distribue, mais en petite quantité, et souvent, pour prévenir les excès, en raison de ce que cette préparation le rend très-appétissant. Il faut les abreuver avec de l'eau très-pure, dans laquelle on aura renfermé, pendant vingt-quatre ou trente heures, des morceaux de fer rouillé : on y ajoutera par seau demi-livre de sel, et un verre de vinaigre de vin. Il faut toujours les conduire à la promenade pendant le plus beau temps de la journée, mais sur des pelouses et dans des champs élevés; il faut les empêcher de boire dehors, afin qu'en rentrant ils soient forcés de boire de l'eau préparée comme on vient de le détailler.

Ces moyens simples suffisent, lorsqu'on les continue pendant une quinzaine de jours, pour res-

tituer les forces aux moutons, et rendre à la conjonctive sa couleur naturelle ; mais lorsque la maladie est plus avancée, que le frein de la langue est gorgé, que les gencives sont pâles, etc., il faut, outre le régime précédent, faire prendre à chaque animal, le matin, à jeun, le breuvage suivant : Prenez baies de genièvre, feuilles d'absinthe, de sauge et de lavande, de chaque une poignée ; alun de roche en poudre, deux gros ; une demi-livre de cendre de bois neuf ou de sarments, ou (ce qui vaut encore mieux) cendre de marc de raisin dans les endroits où il est commun ; versez sur ces substances trois pintes d'eau bouillante ; ajoutez quatre onces de sel commun, laissez infuser jusqu'au lendemain matin ; le vase étant bien bouché : coulez au travers d'un linge sans expression, et faites prendre cette liqueur à la dose d'un verre ordinaire pour chaque mouton ; cette dose est pour ceux de moyenne taille : on aura à l'augmenter ou à la diminuer, suivant la force ou la petitesse des animaux. On continuera l'usage de ce breuvage jusqu'à ce que l'intérieur de la bouche soit détuméfié, et que la couleur de la conjonctive soit rétablie, ce qui arrive ordinairement le troisième ou quatrième jour : alors on se contentera de suivre le premier régime

indiqué, et surtout on évitera toutes les causes qui ont pu donner lieu à la maladie.

Si la pouriture a encore fait plus de progrès, et que la tuméfaction existe déjà sous la ganache; en outre du premier régime indiqué, qui est bon dans tous les cas, faites prendre tous les matins le breuvage suivant : Prenez petite centaurée, trois onces; racine de gentiane coupée par tranches, deux onces; quinquina concassé, une once et demie; vitriol de mars, une once; versez sur ces substances trois chopines d'eau bouillante; couvrez le vase; laissez infuser pendant la nuit; coulez à travers d'un linge avec expression; ajoutez à la colature sel ammoniac une once; camphre, quatre gros; mais, avant d'ajouter cette dernière substance, il faut la faire dissoudre dans deux ou trois onces d'eau-de-vie; mêlez et agitez cette liqueur, et administrez-la à la dose d'un plein verre, en sorte que sa totalité soit partagée entre huit ou dix moutons. On réitérera ce breuvage le lendemain et le surlendemain; mais, si l'on s'aperçoit que l'animal recouvre difficilement ses forces, et que la conjonctive reste pâle et bouffie, ainsi que l'intérieur de la bouche, on donnera de plus le soir demi-verre de vin blanc, dans lequel on aura fait dissoudre quatre onces de savon ordinaire. A mesure que ces médicamens

produiront de bons effets, on diminuera l'activité des substances qui les composent en substituant l'eau pure au vin blanc, pour la dissolution du savon, et en doublant la quantité d'eau du breuvage du matin : on reviendra ensuite au breuvage indiqué le premier, et enfin on se contentera du premier régime indiqué. Le succès de ces remèdes est très-positif et très-réel, à moins que les viscères et le sang des animaux malades soit si fortement et si cruellement appauvris, qu'il soit impossible de les rétablir.

Fort souvent la pouriture est compliquée de vers qui donnent à cette maladie un plus haut degré d'intensité. Lorsque des oestres occupent les sinus frontaux, il faut injecter dans les deux naseaux, par le moyen d'une petite seringue, un mélange composé d'une partie d'huile empyreumatique et de cinq à six parties d'eau. L'injection faite, l'animal s'ébroue, et ordinairement les vers que cette huile a agités sortent et sont lancés au-dehors par cet ébrouement. Si la première injection ne produit pas cet effet, on y revient ; mais il est rare qu'on soit obligé d'y revenir une troisième fois. Comme ce remède est actif, il faut laisser reposer l'animal avant une nouvelle injection.

Si le cerveau renferme le ténia globuleux,

ce qui complique la pouriture d'attaques de vertiges qu'on nomme tournis, il faut enlever la laine qui recouvre les pariétaux, et y fixer des plumasseaux imbibés d'huile empyreumatique, portant directement sur la peau, pour tuer le ver et faire cesser le tournis et les autres accidens qu'il occasione. Si ce moyen était insuffisant, il faudrait en venir à l'ouverture d'un des pariétaux pour en faire l'extraction; mais cette opération exige des connaissances et est très-difficile.

Si une toux faible et quinteuse indique la présence des crinons dans la trachée-artère et dans l'intérieur des bronches pulmonaires, on enfermera les animaux dans un lieu étroit et clos; on y fera brûler sur du charbon ardent du vieux cuir, ou de la corne de bœuf, ou de l'ongle de pied de cheval. Il faut continuer cette fumigation pendant une demi-heure, et réitérer plusieurs jours, ce qui suffit ordinairement pour détruire ces vers.

Mais, si les animaux étaient très-affaiblis par la présence des insectes, ou parce que la maladie principale, la pouriture, aurait fait de grands progrès, il faudrait ajouter aux breuvages indiqués ci-dessus, soixante à soixante-dix gouttes d'huile empyreumatique, et même faire des

frictions avec cette huile sur les parties latérales de la poitrine.

Si le canal intestinal contenait des strongles ou des ténias, ce qui se distingue par un appétit vorace et souvent dépravé, des mouvemens fréquens de queue, et des coliques accompagnées de la météorisation du bas-ventre, il faudrait en outre donner l'huile empyreumatique ou lavemens à la dose d'une cuillerée à bouche, étendue dans un verre d'eau tiède. Enfin, si le foie, la vésicule du fiel, la caillette et le principe de l'intestin grèle, étaient remplis de douves, ce qui se juge à ce que la conjonctive, la langue, les gencives et la peau sont de couleur jaune, il faut, en outre du traitement prescrit pour la pouriture (lequel, dans tous les cas, et malgré toutes les variations de la maladie et des remèdes accessoires, doit toujours être suivi), faire prendre en breuvage, tous les deux jours, un verre d'eau, dans lequel on aura dissous demi-once de savon, et auquel on ajoute soixante-dix à quatre-vingts gouttes d'huile empyreumatique.

RHUME.

(1) Les changemens subits du chaud au froid, les pluies, la fraîcheur des nuits quand les bêtes à laine sont au parc, occasionent souvent des rhumes auxquels quelques animaux sont plus sujets que d'autres. Si le rhume ne consiste que dans l'épaississement de l'humeur qui enduit la membrane pituitaire, les naseaux se bouchent, ou bien il en découle une morve plus ou moins fluide, les bêtes s'ébrouent fréquemment, et lèvent la tête pour respirer plus facilement par la bouche. Si l'impression s'est communiquée dans la trachée-artère et dans les poumons, les animaux toussent et paraissent souffrir davantage. Quand le mal n'est que léger, il n'est pas besoin de remède, il se guérit de lui-même; mais si le rhume devient assez considérable pour exiger des soins, on met à part les moutons qui en sont atteints, on les place dans un lieu où il y ait une chaleur modérée, on les expose à des fumigations d'eau bouillante simple, ou d'infu-

(1) Voyez Tessier, *Instructions sur les bêtes à laine*, page 268.

sion de plantes aromatiques pour relever le ton des organes affaiblis ; on leur donne de bons alimens ; et habituellement on ne les réunit au troupeau, surtout si on le fait parquer, que quand l'enchifrenement ou la toux a cessé.

TÉTANOS.

(1) Le tétanos est une espèce de convulsion qui attaque quelquefois les jeunes bêtes à laine, et qui en fait mourir une partie. C'est ou le symptôme d'une maladie, ou une maladie particulière. Les grandes douleurs résultant d'une opération peuvent faire entrer une bête à laine dans une convulsion qui diminue lorsque la douleur se calme, et s'éteint enfin d'elle-même. Si le tétanos n'est que symptomatique, il se guérit avec la maladie qui l'occasione ; mais quelquefois des agneaux se trouvent pris de mouvemens involontaires, surtout aux jambes et à la tête ; les jambes se contournent et restent dans cet état plus ou moins long-temps, ou même ne se redressent plus ; la tête est agitée et se retire en arrière. Quelques animaux guérissent seuls, sans aucun remède ; mais la plupart meurent après avoir langui quelque temps ; ils ne tètent plus, et l'on ne peut leur faire avaler aucune nour-

(1) Voyez Tessier, *Instructions sur les bêtes à laine*, page 269.

riture à cause du resserrement des mâchoires et de l'œsophage. Si les agneaux sont d'une constitution sanguine, une petite saignée à la tête peut leur être avantageuse pour les tirer de cet état.

TOURNIS.

(1) Le tournis est une maladie d'autant plus fâcheuse, que l'on n'a pas encore trouvé de remède assuré pour la guérir, ni de moyen positif d'en préserver les individus du troupeau même le mieux soigné. Peut-être l'ignorance dans laquelle on est resté à cet égard, tient-elle à ce qu'on ne s'aperçoit du tournis qu'au moment du deuxième ou du dernier temps de la maladie.

Communément on juge qu'un animal a le tournis, quand sa marche est incertaine et chancelante, que tantôt il devance le troupeau, et tantôt reste à la queue, qu'il le quitte et se perd, qu'il a la tête lourde, qu'il tourne d'un seul côté, quelquefois assez long-temps de suite, lève le nez en l'air, tombe, et se relève pour retomber et se relever encore. Dès lors il s'égare aux champs, il ne mange pas, soit parce qu'il n'y voit plus, soit parce que le mal lui ôte l'appétit ; il reste couché, étourdi, stupide ; il dépérit peu à peu, et meurt dans le marasme.

(1) Voyez Tessier *Instruction sur les bêtes à laine*, page 272.

La marche ordinaire du tournis est très-lente ; mais quelquefois cependant elle est prompte. Il est assez généralement reconnu que le tournis n'attaque les bêtes à laine que quand elles sont à la deuxième année de leur vie, c'est-à-dire dans l'état d'antenois.

On ne saurait trop engager les propriétaires de troupeaux à multiplier les observations sur les symptômes de cette maladie, et les expériences sur le régime préservatif à suivre, et sur les moyens curatifs mécaniques ou autres, à employer. Dans cet ouvrage je suis forcé de me borner à rapporter les observations faites jusqu'à présent par les hommes les plus éclairés.

(1) M. Huzard donne des détails sur le tournis dans une lettre à M. Pictet, an 13 (1805). Le tournis n'est pas une maladie, mais un symptôme ou un accident qui accompagne plusieurs maladies ; par exemple, le vertige ou vetornon, tournoiement, folie, etc., dont un des symptômes qui précèdent est que l'animal est lourd et tourne plus ou moins fréquemment, dans un cercle assez rétréci, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, qu'il a des convulsions et qu'il meurt. La chaleur trop forte du climat ou de la bergerie, la longue

(1) Voyez Huzard, *Annales de l'agriculture française*, vol. 22, page 273.

exposition au soleil, peuvent occasioner ce tournis, sur la nature duquel la rougeur des yeux, des naseaux, de la bouche, la chaleur de l'animal, le battement très-précipité des artères, la difficulté de la respiration, ne doivent laisser aucun doute.

Les moyens préservatifs et curatifs dans ce cas, sont l'abri du soleil, le frais, la saignée, les lotions d'eau fraîche ou acidulée, sur la tête, et des boissons de même nature.

Autre cause : la mouche connue sous le nom d'oestre des moutons, dépose sa larve sur le bord ou dans les naseaux de l'animal ; cette larve gagne peu à peu les sinus frontaux, se nourrit et prospère ; elle reste tranquille et ne cause point d'accidens, jusqu'à ce qu'elle ait acquis tout son développement ; mais alors, trouvant des obstacles à sa sortie, elle s'agite, elle irrite toutes les parties environnantes, et occasione des ébrouemens ou des éternuemens fréquens et le tournis ; la larve meurt, ce corps étranger se putréfie, et tous ces accidens donnent lieu à des dépôts séreux, purulens, et à la gangrène. Lorsque la suppuration ne peut pas entraîner le corps étranger, il faut dans ce cas tâcher d'atteindre les larves, et de solliciter leur expulsion par des injections dans les naseaux, avec de

l'absinthe ou de l'huile empyreumatique, ou au moyen de fumigations de vieux cuir, ou de corne; en exciter l'expulsion par éternuemens; ou bien, au moyen du trépan pratiqué sur les sinus frontaux, tenter d'enlever les larves. Ce tournis, qui n'a pas les caractères de chaleur et d'inflammation générale du premier, est accompagné souvent, outre les éternuemens, d'un écoulement par les naseaux, ou par un naseau, qui l'a fait nommer par beaucoup d'auteurs, morve des brebis, faute d'en soupçonner la cause.

Autre cause, et dans ce cas la maladie est véritablement celle que l'on doit nommer le tournis, c'est le ténia du cerveau. Dans le tournis-ténia, l'animal tourne d'un seul côté, et c'est celui où le ver se trouve logé. Il n'y a point, ou rarement, d'écoulement par les naseaux et d'ébrouement; il n'y a pas d'inflammation générale, ni locale; le crâne est souvent aminci, usé et même détruit, de manière à laisser apercevoir la tumeur cérébrale. Le ténia ne se développe que dans les agneaux et antenois; il est extrêmement rare dans les bêtes plus âgées. On n'a pu jusqu'ici faire, pour le traitement curatif de cette maladie, ou pour en préserver les jeunes animaux, que des essais dont on n'a

obtenu que rarement des succès; on ne tond pas la tête des agneaux la première année, pour les préserver de l'ardeur du soleil; on leur donne de l'avoine de bonne heure, on leur frotte la tête, ou on leur fait des injections dans les naseaux avec de l'huile empyreumatique, ou d'autres substances amères, et enfin on emploie le trépan. Il est bien rare que cette opération réussisse, et elle rencontre un grand obstacle dans les béliers espagnols, en raison de la force et de l'épaisseur de leurs cornes, et de la largeur de leur base. On ne connaît pas plus la cause de la naissance du ténia dans les sinus frontaux, que celle des douves dans le foie, des crinons dans les vaisseaux sanguins, des strongles dans les reins, des ténias rubanés dans les fœtus.

On observe encore le tournis dans l'hydropisie du cerveau, qui a souvent été confondue avec le ténia, en raison de l'hydatide remplie d'eau qu'on y trouve.

(1) M. Mariglio, chirurgien à Saint-Germain-en-Laye, a ouvert et disséqué la tête d'un bélier mort du tournis. Il trouva dans les ventricules cérébraux une quantité d'eau plus considérable que le restant de la masse cérébrale; celle-ci,

(1) Voyez *Annales de l'agriculture française*, vol. 22, page 44.

désorganisée, grisâtre, et presque sans consistance; mais les recherches les plus scrupuleuses ne lui offrirent rien qui pût lui donner l'idée d'un ver. Il attribue donc la mort de ce bélier à une hydropisie de cerveau, occasionée peut-être par les chocs violens qu'il avait éprouvés en se battant avec d'autres béliers.

On l'observe aussi dans l'épilepsie; mais, à la vérité, l'épilepsie n'étant pas toujours essentielle, mais quelquefois symptomatique, souvent c'est elle qui accompagne le tournis-ténia.

(1) M. Voisin, membre de la société d'agriculture de Seine-et-Oise, établit que la maladie nommée le tournis, présente beaucoup de différence dans son caractère et dans son siége. Il reconnaît beaucoup d'analogie entre les différentes espèces d'hydropisies du cerveau, particulières au premier âge de l'espèce humaine, et les différentes espèces de tournis, maladie également particulière aux agneaux et aux antenois dans les bêtes à laine. Il est constant que le tournis est une maladie qui a son siége dans le cerveau ou ses dépendances, et s'il paraît souvent symptomatique, il en existe aussi d'une nature essentielle. Le cer-

(1) Voyez Voisin, *Annales de l'agriculture française*, vol. 31, page 104.

veau en général, dans le premier âge de la vie des animaux, est un viscère mou, abreuvé de sucs lymphatiques; cet organe est d'une extrême sensibilité, ce qui doit être considéré comme une des causes principales des collections séreuses qui se forment dans la tête des jeunes animaux. Pour peu qu'une irritation affecte la masse cérébrale, les sucs lymphatiques y affluent et ne tardent pas à y former des stases, des collections, etc. Il faut donc se mettre bien en garde contre les dangereux effets de l'irritation cérébrale. Le tournis provoqué par le vertige ou par la mouche connue des naturalistes sous le nom d'œstrus ovis, ou par le développement du ténia globuleux, ou par un épanchement séreux dans les sinus du cerveau, dans un kyste particulier sous la tente du cervelet, et enfin dans le canal spinal, ne peut être considéré comme difficile à guérir, pour ne pas dire incurable, que quand il est confirmé, c'est-à-dire quand la compression, qui résulte d'une collection aqueuse considérable, a porté le désordre dans l'organisation cérébrale.

Quand le tournis commence d'une manière aiguë avec de la fièvre, et augmentation dans la chaleur, on peut le considérer comme ayant beaucoup d'analogie avec la fièvre cérébrale, à laquelle les enfans sont très-sujets; dans ce cas, l'épanche-

ment séreux est la suite et le terme fatal d'une maladie principale qui est la fièvre cérébrale.

Dans ce premier cas, la saignée, les boissons acidulées et nitrées, les lotions d'eau fraîche acidulée sur la tête, le repos, l'air frais, peuvent être considérés comme préservatifs de l'épanchement, ce qui est bien plus raisonnable à tenter, que de chercher à détruire un amas lorsqu'il est formé.

Quand le tournis commence lentement, et qu'il n'est accompagné ni de fièvre, ni d'augmentation dans la chaleur, on paraît fondé à le considérer comme dépendant essentiellement du développement du ténia globuleux, ou d'un épanchement séreux qui se fait dans la tête.

Dans ce deuxième cas, la collection aqueuse est la maladie principale, et à beaucoup d'analogie avec les hydropisies essentielles du cerveau humain.

Dans ce deuxième cas, les moyens préservatifs qu'on vient d'indiquer pour le premier cas, seraient plutôt nuisibles qu'utiles. S'il est vrai que le tournis dépende plus particulièrement chez les agneaux du développement du ténia globuleux, et si la collection lymphatique qu'il y excite et y attire, est nécessaire à la nourriture de cet insecte, il faut tâcher de le priver de ses

moyens de subsistance, afin de s'opposer à son développement, et d'obtenir peut-être sa distraction. Pour parvenir à ce but désirable, il est nécessaire d'éloigner le plus possible les humeurs lymphatiques du eerveau, et les diriger vers des organes secréteurs éloignés du siége du mal; il faut donner du ton aux voies digestives et aux substanees du cerveau, et ranimer les forces vitales.

M. Voisin a cru trouver dans la racine de la garance les propriétés néeessaires pour satisfaire à ces indications. La garance est une substance qui s'assimile parfaitement avee les alimens, les humeurs, et même les parties les plus solides des animaux; elle est apéritive, tonique et fortifiante. Ce remède est facile à trouver, à préparer, et à administrer : on en fait bouillir une demi-onee dans une bouteille d'eau, pendant une demi-heure; on passe quand la liqueur est refroidie; on la divise en quatre parties égales que l'on entonne à l'animal de trois heures en trois heures, pendant huit à dix jours de suite. Le remède ne pouvant agir que comme préservatif, il est bien important de saisir les premiers symptômes du tournis pour l'administrer. L'expérience a été faite avec succès sur une brebis antenoise appartenant à M. Jouvencel,

de la même société d'agriculture de Seine-et-Oise ; sur un agneau mâle appartenant à M. Morel de Vindé ; sur un autre agneau mâle appartenant à M. Silvy de Chatou, etc.

(1) Pour faire l'opération, qui consiste à percer le crâne de l'animal pour en extraire l'hydatide, ou le ver qui cause la maladie, on se sert quelquefois d'un trépan. La plus grande difficulté de l'opération est de deviner la place juste où l'on doit la faire ; il faut pour cela bien étudier la bête malade, examiner de quel côté elle tourne, palper le crâne avec le pouce, pour juger si quelque partie n'est pas amincie et ne faiblit pas, ce qui indiquerait d'une manière certaine l'endroit où il faudrait opérer. Aussitôt que la place de l'opération est déterminée, le berger tond la tête de l'animal, et perce ensuite le crâne. Si la place a été heureusement choisie, on doit trouver l'hydatide, qui le plus souvent paraît à fleur du cerveau, dès que la pièce osseuse est enlevée ; alors on essaye de la retirer à l'aide de pinces bien fines, ou bien on la perce, et l'on penche la tête de l'animal pour en faire sortir l'eau que renferme l'hydatide : souvent dans cette poche se trouvent, outre l'eau, des petits œufs de vers

(1) Voyez Tessier, *Instruction sur les bêtes à laine*, page 281.

en très-grande quantité, en sorte qu'il est plus avantageux de retirer l'hydatide entière. A l'ouverture du crâne, l'on trouve un ou plusieurs vers; lorsque l'opération est terminée, on applique dessus le trou un emplâtre de poix forte et bien amollie, qu'on a eu soin de préparer d'avance sur une plaque de peau de huit à neuf lignes de diamètre. On soignera ensuite l'animal avec une bonne nourriture, point trop abondante, de fourrages verts, ou au moins de fourrages tendres, et une petite provende jusqu'à parfaite guérison. Le trépan a l'inconvénient d'enlever de trop fortes portions d'os, de mettre à découvert une trop grande surface du cerveau, et de causer des déchiremens à l'os qu'il perce; on a cherché à y suppléer par un instrument plus facile à manœuvrer.

Il est composé de deux pièces : l'une est un poinçon d'acier cylindrique, d'environ deux pouces et demi de long, emmanché dans une poignée faite en poire; ce poinçon est terminé en pointe triangulaire; la tige porte une ligne deux tiers de diamètre; elle est légèrement conique. L'autre pièce est une seringue d'environ quatre pouces et demi de long, sur un pouce de diamètre, terminée par une canule vissée, de deux pouces de long, compris son collet,

et de manière que le collet ait six lignes et la tige deux pouces ; cette canule est ouverte juste du diamètre du poinçon, de telle sorte qu'en passant celui-ci dans la canule, son collet enveloppe six lignes du manche, et que la tige de la canule enveloppe toute celle du poinçon, en laissant seulement saillir de quatre à cinq lignes la pointe du poinçon contre laquelle l'extrémité de la canule s'applique exactement de toute part. Cette saillie de la pointe du poinçon hors de la canule qui embrasse six lignes du manche du poinçon, arrête la canule de manière quelle ne puisse reculer davantage ; on dévisse la canule de la seringue, on y introduit le poinçon de manière que la pointe dépasse de cinq à six lignes l'extrémité de la canule ; on perce le crâne du mouton, en enfonçant le poinçon assez pour que l'extrémité de la canule de la seringue soit entrée avec le poinçon dans le crâne ; alors on retire le poinçon seulement ; laissant la canule engagée dans le crâne ; on visse bien vite la seringue sur la canule, et l'on pompe très-doucement, l'eau qui veut venir. Si l'on éprouve un peu de résistance en pompant, c'est ordinairement l'hydatide qui, attirée par le piston, se présente pour sortir ; alors on retire du crâne très-doucement et avec la plus grande précau-

tion, la seringue et la canule, et l'on retire avec les doigts la poche que la canule entraîne.

L'usage de cette seringue ne peut pas paraître sans inconvénient ; on doit craindre que l'effort du piston n'attire quelques parties de l'organe du cerveau, il est donc préférable de n'employer que le trocar garni de sa canule, et de n'y point adapter la seringue. Quoi qu'il en soit du genre d'instrument employé pour cette opération, les emplâtres de poix, et la suite du traitement décrit dans le cas où l'on se sert du trépan, doivent être également mis en usage.

On ne peut pas se dissimuler qu'un bien petit nombre des animaux opérés ont pu survivre à l'opération plus de quelques jours ; quelques-uns y ont survécu un mois ; on prétend même que quelques-uns en ont été guéris : mais, malgré la rareté de ces exemples heureux, on ne doit pas négliger les expériences, puisque jusqu'ici on ne connaît pas d'autre moyen curatif, et qu'on est encore à la recherche des moyens préservatifs.

On a retrouvé souvent d'autres hydatides en ouvrant après leur mort la tête d'animaux opérés depuis peu, et d'où l'on avait déjà retiré

pareille chose. Ces essais peu heureux doivent engager d'autant plus à rechercher la manière de découvrir les symptômes de cette maladie dès son origine, et par suite les remèdes préservatifs.

TUMEURS.

(1) Quelquefois on voit au bas des joues des bêtes à laine, des dépôts qui peuvent être une suite de maladie ; il ne s'agit que de donner issue à la matière qu'ils renferment, en se servant d'un bistouri ou d'un canif; de nettoyer la place avec du vin chaud, et de panser ensuite avec le digestif d'essence de térébenthine, de jaune d'œuf et d'eau-de-vie.

Les tumeurs charbonneuses, celles qui se forment au pis des brebis, etc., ont été décrites à leur place (*V.* Charbon, Araignée, etc.).

(1) Voyez Tessier, *Instructions sur les bêtes à laine*, page 305.

VERS.

(1) Les vers sont un fléau plus funeste encore aux animaux qu'à l'espèce humaine ; ils sont dans les animaux la source de beaucoup de maladies particulières, et même de maladies épizootiques. M. Chabert en reconnaît six espèces principales, qui se rencontrent plus fréquemment dans le corps des animaux domestiques.

Ceux de la première, nommés œstrus, sont produits par la mouche qui porte ce nom ; ils sont courts, formés en anneaux, ils s'attachent aux parties vives par des instrumens si bien disposés qu'ils y restent même fixés après la mort de l'animal.

Ceux de la deuxième se nomment, strongles, lombriaux ; ils sont communs dans l'homme, et connus de tout le monde.

Ceux de la troisième se nomment ascarides ; ils sont déliés, cylindriques, on peut les comparer à une aiguille ; ils sont souvent rouges, très-agiles ; ils percent les poches qui les recèlent, et se répandent partout.

(1) Voyez Chabert, *Maladies des animaux domestiques*, années 1782 à 1790, page 401.

Ceux de la quatrième se nomment crinons, ou dragonneaux, par rapport à leur ressemblance avec ceux nommés ainsi dans l'homme; ils habitent les entrailles, les vaisseaux artériels, et tout l'intérieur de l'individu dans l'animal. On ne peut se faire une idée de leur multiplicité; c'est peu de couvrir toute la surface de leur demeure, souvent ils y sont entassés et amoncelés les uns sur les autres.

Ceux de la cinquième, sont les vers plats qui se trouvent communément dans le foie du mouton, et qui existent encore dans d'autres espèces; on les nomme douves ou sangsues, limaces, c'est le fasciola hépatica de Linné.

Ceux de la sixième nous sont communs avec les brutes; c'est le ténia, ou vers solitaire, qui est de trois sortes; le ténia ordinaire, globuleux, ou lancéolé. On le trouve dans le foie, dans le cerveau, dans les naseaux, dans le bas-ventre, et dans les intestins de tous les animaux; les yeux seuls pourraient quelquefois suffire pour en distinguer la tête et la queue.

Les symptômes auxquels on reconnaît la présence des vers sont les coliques, les fluxions périodiques, la cécité, le tic, les claudications inopinées, les convulsions, le vertige, le dégoût, ou les appétits voraces, le dépérissement, la

tristesse, la consomption, enfin la mort. Ces accidens divers et si multipliés n'ont rien d'étonnant, quand on réfléchit à la quantité énorme de ces insectes qui existent quelquefois dans le même individu, occupant toutes les parties, absorbant tous les fluides, desséchant tous les solides après les avoir criblés, épuisant les sucs nourriciers, et enfin causant à l'animal une mort cruelle et anticipée.

Il n'y a qu'un remède très-efficace contre les vers, c'est l'huile empyreumatique animale, sur laquelle on distille de l'huile essentielle de térébenthine. En voici le procédé; prenez ongles de pied de cheval, ou cornes de bœuf, ou bois de cerf; le choix en est indifférent; mettez dans une cornue de grès jusqu'aux deux-tiers de la substance coupée par morceaux, et distillez selon l'art; la distillation faite, séparez l'huil noire empyreumatique et fétide qui occupe l fond du récipient; mêlez cinq hectogrammes (environ une livre) de cette huile avec quinze hectogrammes (environ trois livres) d'huile essentiell de térébenthine; abandonnez le mélange pendan quatre jours, et distillez ensuite selon l'art, au bain de sable, dans une cucurbite ou cornu de verre; arrêtez la distillation après avoir obtenu les trois quarts, et conservez le produi

dans des flacons bouchés de cristal. Cette huile se donne aux moutons à la dose de cinq grammes (un gros) étendue dans une cornée d'infusion de sarriette. Il est bon de mettre l'animal à une diète légère pendant les deux ou trois jours qui précèdent l'administration de ce remède; on ne lui laissera surtout rien à manger la veille au soir : trois heures après avoir avalé la dose d'huile, on lui passera un lavement de miel; s'il ne fait pas d'effet, un deuxième, et même un troisième : on lui donnera à manger deux heures après l'effet du lavement; et, pour assurer la guérison, on continuera pendant cinq à six jours le même remède.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

A

Pages

D

E

G

H

J

L

Pages.

Q

R

S

T

V

Z

FIN DE LA TABLE.

M. Alex.dre Godart.

